

2016-2017

Master 2 Histoire et document
Parcours Bibliothèques



Travaux préparatoires à la rétro- conversion de dossiers documentaires

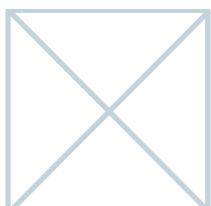
Stage à la Bibliothèque
Marguerite Durand,
du 28/02/2017 au
21/05/2017

Durand Emilie

Sous la direction de Mme
Alibert Florence

Membres du jury

Florence Alibert | Maître de conférence en Humanités numériques
Sandrine Bernard | Conservatrice des bibliothèques



Soutenu publiquement le :
30 juin 2017

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier Madame Annie Metz, la directrice de la bibliothèque Marguerite Durand, pour m'avoir offert la possibilité de faire ce stage dans son établissement.

Je tiens également à remercier toute l'équipe de Marguerite Durand pour l'accueil chaleureux qu'elle m'a réservé. Merci à Brigitte Scarron, Catherine Anger, Sylvie Laenen, Dominique Amiot, Aissatou Drame et Christel Ploton qui, tous, ont pris de leur temps pour me montrer leur métier et pour répondre à mes multiples questions.

Je voudrais également adresser mes remerciements à Marina Zborowski de la médiathèque Jean-Pierre Melville et à Lisa Noël de la médiathèque Marguerite Yourcenar qui m'ont fait visitées leur médiathèque respective et m'ont permis de profiter de ce stage parisien pour voir la vie des bibliothèques de lecture publique de la capitale.

Merci à ma relectrice enfin, pour avoir porté un deuxième regard sur ce mémoire tout au long de la rédaction.

Sommaire

INTRODUCTION

LA STRUCTURE D'ACCUEIL : LA BIBLIOTHÈQUE MARGUERITE DURAND

I. Une bibliothèque à l'histoire singulière

- A. La fondatrice : Marguerite Durand**
- B. Une bibliothèque sur les femmes face au défi de durer dans le temps**
- C. Une informatisation très attendue et progressive**

II. Une bibliothèque d'étude unique en son genre

A. Des collections uniques sur les femmes et le féminisme

- 1. Livres et brochures*
- 2. Périodiques*
- 3. Dossiers documentaires*
- 4. Iconographie*
- 5. Documents d'archives*
- 6. Objets*

B. Un public spécifique

- 1. Des profils divers mais une surreprésentation d'universitaires*
- 2. Un public surtout féminin*
- 3. Des origines géographiques et des nationalités multiples*
- 4. Une légère tendance à la baisse*
- 5. Un public actif et plutôt attaché à la bibliothèque*

C. Les services offerts par la bibliothèque

- 1. La consultation sur place : entre conservation des documents et communication au public*
- 2. Le prisme omniprésent du service au public*
- 3. Des services qui évoluent à l'ère d'internet*
- 4. Un travail de valorisation : offrir à voir*

III. Un emplacement très particulier : une bibliothèque d'étude encastrée dans une bibliothèque de lecture publique

A. Dans la Médiathèque Jean-Pierre Melville

- 1. Brève présentation de la médiathèque Jean-Pierre Melville*
- 2. Les aléas de la cohabitation*

B. Les locaux de la bibliothèque Marguerite Durand

- 1. Le troisième étage : la salle de lecture*
- 2. Au sous-sol : le magasin*

IV. Une bibliothèque qui appartient à des réseaux

A. Présentation du réseau des bibliothèques de la ville de Paris

B. Une bibliothèque spécialisée de la ville de Paris : les avantages et les inconvénients de la vie en réseau

C. Des partenariats qui ne se limitent pas à la ville de Paris

PARTICIPATION À LA VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET MISSION PRINCIPALE DU STAGE

I. Le fonctionnement interne de la BMD

A. Le personnel

B. Les missions effectuées en interne

- 1. Les acquisitions*

2. *L'équipement*
3. *Le référencement*
4. *La valorisation : un service qui se prépare*

II. Tâches annexes effectuées au cours du stage

- A. Reclassement des affiches**
- B. Magasinage**
- C. Participation à la préparation des rencontres et des expositions**
- D. Lettre d'information**
- E. Revue de presse**

III. Mission principale : travaux préparatoires à la rétroconversion des dossiers documentaires thématiques

- A. La situation de départ : des dossiers documentaires thématiques non référencés en ligne**
- B. Les travaux préparatoires de la rétroconversion des dossiers : un travail en plusieurs étapes**

1. *Reclassement des fiches*
2. *Enregistrement des dossiers dans deux répertoires Excel*
3. *Récolement*
4. *Regard sur la conservation*
5. *Indexation*
6. *Réorganisation du fonds*

C. Bilan

1. *De l'importance des documents internes : transmission d'un document-bilan à la BMD*
2. *Regard sur l'avenir : encore plusieurs étapes avant la rétroconversion*
3. *La finalité attendue : le signalement en ligne des dossiers documentaires thématiques*

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

1. Annexe 1 : *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris du 17 janvier 1932*
2. Annexe 2 : *Lettre d'information de la bibliothèque Marguerite Durand, mai-juin 2017*
3. Annexe 3 : *Cartels de Benoîte Groult, Jeanne Bouvier, Catherine Deudon et Annie Ernaux*
4. Annexe 4 : *Documents exposés sur Benoîte Groult, Jeanne Bouvier, Catherine Deudon et Annie Ernaux*
5. Annexe 5 : *Document Word laissé à la BMD pour faire le bilan du travail effectué*

INTRODUCTION

Dans le cadre de ma deuxième année de Master Histoire et Document parcours Bibliothèques, j'ai eu l'occasion de faire mon stage au sein de la Bibliothèque Marguerite Durand (ou BMD) à Paris – stage qui a duré trois mois, à raison de 35 heures par semaine.

Ce fut une opportunité pour moi que de l'effectuer dans un tel établissement. La bibliothèque Marguerite Durand est en effet une bibliothèque assez spécifique. Elle fait partie des quelques bibliothèques patrimoniales spécialisées qui existent à Paris – ce qui, après avoir fait l'an dernier un stage dans une bibliothèque universitaire de province, m'a permis de voir un autre environnement professionnel, un autre aspect des métiers des bibliothèques.

La BMD est aussi la seule bibliothèque en France entièrement dédiée à l'histoire des femmes et du féminisme. Elle fut fondée en 1932 par la féministe Marguerite Durand, dont elle porte le nom et est aujourd'hui devenue une bibliothèque de référence dans ce domaine. Elle est porteuse d'une histoire et d'une identité singulière ; et elle participe du réseau de documentation et de recherche sur les femmes, le féminisme et le genre.

Qui plus est, elle appartient au réseau très particulier des bibliothèques de la ville de Paris, laquelle a un fonctionnement distinct du reste de la France (d'où des concours spécifiques notamment). Il s'agit d'un réseau assez conséquent et complexe qu'il a été intéressant de découvrir de l'intérieur.

Cela faisait autant de particularités à explorer, propres à enrichir mon regard professionnel.

L'essentiel de mon travail a consisté en des travaux préparatoires à la rétroconversion des dossiers documentaires thématiques de la bibliothèque. La bibliothèque dispose en effet de dossiers documentaires composés de coupures de presse et de documents divers, dont certains ont été composés dès la fin du XIXe siècle par Marguerite Durand, qui était alors journaliste et directrice d'un quotidien, ou par son équipe. Ces dossiers sont aujourd'hui référencés sur les fiches papier présentes dans les locaux de la bibliothèque, mais pas encore sur le catalogue en ligne des bibliothèques spécialisées de la ville de Paris. Il s'agissait pour moi de préparer le travail de rétroconversion (c'est-à-dire de passage d'un catalogage papier de ces ressources à un catalogage informatique) – lequel sera ensuite pris en charge par une société extérieure. En bref, l'objectif était d'assurer un référencement en ligne de ces dossiers.

Afin de rendre compte de mon expérience, je présenterai tout d'abord la structure d'accueil dans laquelle j'ai fait ce stage : la bibliothèque Marguerite Durand, son histoire, son fonctionnement et ses missions ; le réseau dans lequel elle s'inscrit également. Je préciserai ensuite les tâches que j'ai pu effectuer pour la BMD, et notamment ma mission principale, les besoins auxquels elle répondait et le déroulement de ce chantier.

LA STRUCTURE D'ACCUEIL : LA BIBLIOTHÈQUE MARGUERITE DURAND

I. Une bibliothèque à l'histoire singulière

A. La fondatrice : Marguerite Durand



Illustration 1: Photo en pied de Marguerite Durand assise sur un sofa (prise entre 1898 et 1900)

Source: Bibliothèque Marguerite Durand / Roger-Viollet

La BMD est avant tout née de l'initiative d'une femme : la journaliste féministe Marguerite Durand. C'est dans une visée féministe que Marguerite Durand a constitué un fonds documentaire sur les femmes. C'est dans ce même but qu'elle en fit don à la ville de Paris en 1931, espérant voir cette collection perdurer et être communiquée à ses contemporains et contemporaines, ainsi qu'aux générations suivantes.

Née en 1864, Marguerite Durand est issue d'un milieu relativement aisé. C'est une enfant naturelle, elle est la fille d'Anna-Caroline Durand et du colonel Alfred Bocher – un père qui n'a pas été absent de sa vie mais qui ne l'a jamais reconnue officiellement. Après avoir reçu l'éducation religieuse traditionnelle d'une jeune fille de la bourgeoisie, passant plusieurs années au couvent des Dames Trinitaires, elle fait le choix d'entamer une carrière théâtrale. A 15 ans, elle intègre le Conservatoire. En 1880, elle reçoit le premier prix de comédie, puis rentre à la Comédie-française, où elle multiplie les rôles d'ingénues notamment. Elle continue sa carrière sur scène jusqu'en 1888, date à laquelle elle épouse l'avocat et député

boulangiste Georges Laguerre. Epouse Laguerre, elle fréquente les milieux politiques et journalistiques de l'époque et elle noue un certain nombre de relations. Femme du monde, soutien au général Boulanger, on dira d'elle qu'elle fut la « Muse » ou « Madame Rolland » du boulangisme – ce mouvement politique qui se forma entre 1889 et 1891 autour du général Boulanger, militaire devenu ministre de la guerre.

C'est aussi à cette époque qu'elle s'initie au journalisme, aux côtés de son époux qui fonde le journal *La Presse* dans le but de défendre les idées boulangistes. Elle divorce de Georges Laguerre en 1891 – avec qui elle restera en bons termes –, et s'éloigne des idées du boulangisme. En revanche, elle reste journaliste et se met à travailler pour le *Figaro*, pour la rubrique « Le Courier du Figaro ».

En 1896, c'est en tant que reporter de ce journal qu'elle assiste au Congrès féministe international qui se tient à l'hôtel des Sociétés savantes. Elle était censée écrire un article satirique pour le journal. Cependant, ce congrès provoque en elle un déclic : elle refuse finalement de livrer l'article, quitte le *Figaro* et commence à s'engager dans la cause féministe.

Son engagement le plus immédiat et le plus connu est la fondation du journal féministe *La Fronde* en 1897 : premier journal exclusivement élaboré par des femmes, de la rédaction à la typographie. Il s'agissait de prouver qu'une équipe de femmes pouvait, tout autant que des hommes, et sans avoir besoin de s'appuyer sur des hommes, être capable de faire vivre un journal d'information sérieux. Pour ce faire, Marguerite Durand devra d'ailleurs s'engager dans plusieurs combats « annexes » : pour obtenir des autorisations spéciales pour ses journalistes entre autres, pour leur permettre de pénétrer dans des lieux jusqu'alors interdits aux femmes mais dont l'accès est essentiel à l'activité journalistique, comme l'Assemblée nationale ou la Bourse. Le journal fonctionna comme un quotidien jusqu'en 1903 et comme un mensuel jusqu'en 1905.



Illustration 2: Le journal "La Fronde" (carte postale, vers 1898-1903)

Source : Ville de Paris / Bibliothèque Marguerite Durand

La publication de *La Fronde* prit ensuite fin – mais pas l'activité militante de Marguerite Durand qui se manifesta sous d'autres formes. Elle tenta en 1906 de fonder un Office du Travail féminin qui, faute de fonds, n'aboutit pas ; elle défendit alors les droits des femmes au travail – revendiquant ainsi l'égalité des salaires entre hommes et femmes ou encore l'importance de se syndiquer. Elle fit aussi campagne pour le droit de vote des femmes et leur droit d'être élues, posant sa candidature aux législatives de 1910 notamment (bien que cette candidature fut rejetée par le préfet de Seine). Après guerre, elle se prononça contre l'injonction nataliste faite aux femmes et dénonça le refus des sénateurs de donner le droit de vote aux femmes. Favorable à l'instruction des filles, elle donna des cours sur le féminisme dans une école de filles en 1921. Et elle collabora à d'autres journaux au cours de sa vie (et plusieurs fois elle esquissa un geste de reprise de *La Fronde* – reprises temporaires), etc.

C'est dans le cadre de cette activité militante constante et multiforme que Marguerite Durand chercha à fonder une bibliothèque féministe.

B. **Une bibliothèque sur les femmes face au défi de durer dans le temps**

Tout au long de sa vie, Marguerite Durand capitalisa de la documentation sur les femmes et sur le féminisme, par intérêt personnel et par militantisme. Il s'agissait de mieux connaître (et être en capacité de faire connaître) les conditions féminines et les actions des femmes au cours des siècles et à l'époque contemporaine de Marguerite Durand. En prenant de l'âge, elle se soucia de la pérennité de ses archives et de leur transmission : d'où sa volonté de faire de cette collection une bibliothèque ouverte au public et susceptible de lui survivre – dans une entreprise de mémoire.

Au moment de fonder cette bibliothèque, Marguerite Durand avait déjà en tête que l'un des défis majeurs pour les bibliothèques féministes était de perdurer dans le temps. En effet, d'autres bibliothèques constituées et léguées à des institutions dans cette optique avaient vu cet espoir contrarié. Marguerite Durand avait d'ailleurs pu le constater de près, puisqu'elle a été l'exécutrice testamentaire d'Eliska Vincent, autre militante, socialiste et féministe, qui légua à sa mort (en 1914) la documentation qu'elle avait rassemblée sur les communards et sur le mouvement féministe au Musée social. Celle-ci souhaitait que le musée crée un Institut féministe à cette occasion. Mais malgré les efforts des exécutrices testamentaires, Marguerite Durand et Maria Vérone (avocate et militante féministe elle aussi), cela ne se fit pas. Elles obtinrent en 1916 la création d'une section des études féminines. Mais finalement le musée n'accepta pas de prendre en charge ces archives, pourtant conséquentes puisqu'estimées à 600 000 documents, et en 1919 il rejeta le legs – à la suite de quoi les documents d'Eliska Vincent furent probablement dispersés ou pilonnés¹.

1 Christine Bard, « Les gardiennes de la mémoire », *Bulletin Archives du Féminisme*, n° 5 (2003), <http://www.archivesdufeminisme.fr/ressources-en-ligne/articles-et-comptes-rendus/fonds-archives-bibliotheques-musees/bard-c-les-gardiennes-memoire/>.

Forte de cette expérience, Marguerite Durand fut très attentive aux conditions dans lesquelles elle organisa la transmission de la documentation qu'elle avait elle-même collectée sur les femmes et le féminisme. C'est pour cela qu'elle décida de faire don de ses collections de son vivant, de façon à surveiller et participer à la création de la bibliothèque ainsi qu'à la (bonne) gestion de ses documents – à assurer elle-même le respect de ses volontés. Elle choisit la ville de Paris comme légataire, faisant le pari que celle-ci saurait préserver la bibliothèque – pari tenu pour l'heure. Les deux seules conditions qu'elle avait posées étaient que la bibliothèque porte son nom et que la ville lui permette d'y être bibliothécaire bénévole à vie. Après d'assez longues tractations administratives, le Conseil municipal de la ville de Paris accepta officiellement le don le 31 décembre 1931, et la bibliothèque fut fondée dans l'année qui suivit, et fut installée dans la mairie du 5ème arrondissement de Paris. Elle disposa de crédits annuels alloués par la ville pour l'enrichissement des collections, pour la reliure ainsi que pour la rétribution d'une bibliothécaire adjointe.

Marguerite Durand mourut dans sa bibliothèque le 31 mars 1936, après avoir passé une bonne partie de son temps et de son énergie à enrichir cette dernière. L'ancienne « frondeuse » Thilda Harlor lui succéda au poste de directrice de la bibliothèque Marguerite Durand jusqu'en 1945. Et conformément à ses souhaits et à ses efforts, sa bibliothèque lui survivra.



Illustration 3: Vue de la bibliothèque Marguerite Durand à la Mairie du Ve arrondissement (photographie prise entre 1936 et 1940)

Source : Bibliothèque Marguerite Durand / Roger-Viollet

La bibliothèque Marguerite Durand connaît tout de même quelques temps difficiles suite au décès de sa fondatrice. Elle est même fermée pendant la guerre, de 1940 à 1942, alors que les Allemands oc-

cupent la mairie du 5ème arrondissement – occupation à l'occasion de laquelle certains documents ont disparu : ils auraient été détruits ou perdus. Elle rouvre par la suite mais connaît une période de creux où, semble-t-il, elle fut plutôt laissée à l'abandon – il y a d'ailleurs peu de documents sur cette époque de la vie de la bibliothèque.

Pour que la bibliothèque regagne un second souffle, il lui faudra attendre la deuxième vague du féminisme (autour des années 1970), qui provoqua un regain d'intérêt sur la place des femmes et du féminisme dans la société, de manière globale mais aussi dans les universités, initiant bientôt les études sur les femmes, puis les études de genre. De ce fait, le public potentiel s'accrut.

Comme souvent, ce regain d'intérêt de la société est suivi d'un regain d'intérêt des pouvoirs publics, non seulement pour la question des femmes mais aussi pour cette bibliothèque spécialisée. La ville augmenta alors les moyens mis à la disposition de la bibliothèque Marguerite Durand : les budgets et moyens matériels, mais aussi les moyens humains, en lui donnant du personnel qualifié. Ainsi, en 1964, une bibliothécaire professionnelle, Madame Léautey, y fut nommée ; puis ce fut une conservatrice, Simone Blanc, qui en prit la direction à partir de 1983.

La bibliothèque Marguerite Durand regagna donc en vitalité : elle retrouva un public plus conséquent, bénéficia du travail d'un personnel qualifié et, à l'aide de ce dernier, rattrapa le retard accumulé au cours des années précédentes, tant dans l'enrichissement des collections que dans leur traitement et leur valorisation.

La bibliothèque reprit tant et si bien son activité et ses acquisitions qu'à la fin des années 1980 elle se trouva à l'étroit dans ses locaux. C'est ce qui la poussa à les quitter, malgré leur « *charme suranné* »², pour déménager dans le 13ème arrondissement de Paris, dans son emplacement actuel – au troisième étage d'un bâtiment qui accueille également la médiathèque Jean-Pierre Melville. C'était une belle perspective de développement pour la bibliothèque Marguerite Durand qui gagna en place, en personnel et vit ses horaires réaménagés pour pouvoir ouvrir le samedi.



Illustration 4: Vue de la bibliothèque Marguerite Durand à la Médiathèque Jean-Pierre Melville (locaux actuels)

Source : Bibliothèque Marguerite Durand

2 Anne Lanchon, « Paris : la ville... au féminin », *La Croix L'événement*, 11/04 1988.

C. Une informatisation très attendue et progressive

On remarque que la conservatrice de la Bibliothèque Marguerite Durand (BMD) mentionnait l'informatisation comme l'une des perspectives d'avenir de la bibliothèque dès 1987. Cette informatisation cependant fut remise à l'après-déménagement³.

Elle fut en réalité longtemps attendue, puisque la ville de Paris décida d'informatiser en priorité ses bibliothèques de prêt : celles-là mêmes que le système informatisé de prêt allait soulager d'un plus grand nombre d'opérations, en facilitant les opérations courantes liées à la circulation des documents. Cette informatisation des bibliothèques de lecture publique débute en 1989. Censée être rapide, elle fut un peu plus lente que prévue initialement et s'étalonna sur dix ans : le temps de déployer dans toutes les bibliothèques de lecture publique du réseau l'équipement informatique nécessaire et de former le personnel au changement d'organisation que cela impliquait.

En attendant de pouvoir être elle-même informatisée, la BMD ne fut cependant pas complètement inactive en la matière. Au contraire, elle participa parmi les premières aux projets de catalogues en ligne collectifs se mettant en place pour les bibliothèques patrimoniales françaises. Dans les années 1990, elle s'associa ainsi avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) dans le cadre du Catalogue Collectif de France (CCFR) pour référencer une partie de ses collections en ligne. Le Catalogue Collectif de France était alors naissant. Il devait aboutir (et a effectivement abouti) à la création d'un site éponyme qui servirait de répertoire pour les ouvrages et les fonds particuliers des bibliothèques patrimoniales françaises. Cela permettait de signaler ces documents aux chercheurs et étudiants susceptibles de vouloir travailler dessus, pour peu qu'ils en connaissent l'existence. Ce projet visait donc exactement le public cible principal de la BMD, les universitaires. Et il répondait à la mission que la bibliothèque se donnait envers eux. Ce type de site était par ailleurs tout à fait susceptible d'attirer un public jusque là seulement potentiel à la bibliothèque Marguerite Durand. C'est pour cela que la BMD fit partie des trois premières bibliothèques spécialisées parisiennes volontaires pour cette aventure avec le CCFR – à l'instar de la bibliothèque des arts graphiques et de la bibliothèque Forney.

Concrètement, la BNF proposa de prendre en charge la rétroconversion des monographies pour ces trois bibliothèques qui, faute d'être informatisées, ne pouvaient pas le faire elles-mêmes. Mais toutes disposaient de fichiers papier, comportant un certain nombre de fiches sur lesquelles leurs monographies étaient cataloguées. Ces fiches ont pu servir de base à la rétroconversion. Et la BNF de son côté commençait à avoir une certaine expertise en la question. Les fiches furent donc fournies à la BNF et quelques 19 000 notices de documents appartenant à la BMD furent rentrées dans le Catalogue Collectif de France.

³ Simone Peiffer et Eliane Vincent, « A deux pas du sanctuaire des grands hommes, une bibliothèque fait revivre trois siècles d'histoire des femmes », *Etudes féministes : bulletin national d'information*, n° 1 (automne 1987).

La Bibliothèque Marguerite Durand signalait également une partie de ses périodiques sur le Catalogue Collectif National des Publications en Séries (CCNPS), l'ancêtre du SUDOC. Le CCNPS est né en 1983 et la BMD y participa depuis 1990. La démarche fut différente de celle employée dans le cadre du CCFR. Le travail de signalement ne prit pas le visage d'une conversion rétrospective massive, mais d'un signalement progressif des titres de périodiques, puis de l'état des collections. Il se fit via des bordereaux adressés par le personnel de la bibliothèque Marguerite Durand au personnel référent du CCNPS, qui disposait du matériel et de l'autorisation pour référencer en ligne les périodiques sur le catalogue collectif.

Dans l'attente de disposer d'un catalogue qui lui serait propre (ou plutôt qui serait propre aux bibliothèques spécialisées de la ville de Paris), la BMD participa donc à plusieurs catalogues collectifs et fut dynamique quant au signalement en ligne de ses collections. Mais elle prépara aussi le terrain pour sa future informatisation. Ainsi, depuis les années 1990, elle disposait en interne de quelques ordinateurs équipés du logiciel Quick-Soft, dans lequel il était possible pour son personnel de rentrer les notices de ses nouvelles acquisitions. Le personnel en question travailla alors à cataloguer de manière exhaustive les documents nouvellement acquis dans le logiciel, les notices ainsi créées devant être à moyen terme versées dans le catalogue collectif des bibliothèques spécialisées de la ville, quand celui-ci verrait le jour. Parallèlement, il continuait de traiter les documents comme auparavant en le cataloguant également sur des fiches papier, pour qu'en attendant le catalogue en ligne les lecteurs et les bibliothécaires soient toujours en mesure de trouver les documents. Cela permit à la BMD d'avoir, dès le début de l'informatisation des bibliothèques et de la constitution d'un catalogue en ligne des bibliothèques spécialisées parisiennes, un ensemble de notices déjà cataloguées supposées être prêtes à l'emploi.

Cette informatisation des Bibliothèques Spécialisées de la Ville de Paris (BSVP) débuta en 2005. Dans la mesure où les bibliothèques spécialisées ont des besoins différents des bibliothèques de prêt, il fut décidé que le système informatique utilisé par ces dernières serait distinct – ce qui est toujours le cas aujourd'hui, les SIGB (Systèmes Intégrés de Gestion des Bibliothèques, le logiciel utilisé en interne) et les catalogues en ligne des BSVP étant en effet différents de ceux utilisés par les bibliothèques de lecture publique.

La BMD, ayant participé à plusieurs catalogues collectifs, put effectuer un premier import de notices dès 2005 : les 19 000 notices rentrées dans le CCFR furent ainsi vite intégrées au catalogue des BSVP. Il fallut un peu plus de temps pour que les notices du logiciel Quick-Soft soient à leur tour intégrées, l'import rencontrant quelques problèmes techniques et la société responsable du logiciel ayant disparu entre-temps. Il faut dire que l'informatique est un domaine où les bibliothèques sont assez tributaires de leurs prestataires – tant pour la qualité du service rendu que pour sa pérennité, sachant que les

entreprises travaillant dans la prestation informatique sont elles-mêmes relativement peu pérennes. A force de persévérance, cet import put cependant être fait en 2009, et les notices récupérées.

Suite à l'informatisation du réseau des BSVP, la bibliothèque Marguerite Durand arrêta d'alimenter les fichiers papier – passant à un système de catalogage informatique seulement, comme on en connaît aujourd'hui. Les fichiers papier ont cependant été conservés et sont encore indispensables pour trouver une partie des collections – celle qui n'a pas encore été rétroconvertie.

Au fur et à mesure du temps et des subventions, la bibliothèque Marguerite Durand engagea plusieurs chantiers de rétroconversion, par type de document, pour pallier à cette incomplétude du catalogue en ligne : en 2006 les périodiques, en 2007 les affiches et les cartes postales, puis en 2008 les dossiers documentaires biographiques furent signalés à leur tour en ligne. L'objectif de ma mission principale étant la préparation de la rétroconversion des dossiers documentaires thématiques, on voit bien que la BMD n'a pas encore complètement fini de référencer en ligne l'ensemble de ses collections.

Les manuscrits que détient la bibliothèque ne sont pas encore signalés non plus : ce sera l'un des prochains chantiers. Une partie du personnel de la bibliothèque a d'ailleurs récemment été formé à l'EAD (l'Encoded Archival Description) pour ce faire : un langage de balisage utilisé pour encoder les descriptions de manuscrits et documents d'archives. Issu du milieu professionnel archivistique, ce langage tend à se généraliser au sein des bibliothèques françaises (d'étude) depuis les années 2000-2010. Il est plus long de cataloguer des documents en EAD, mais celui-ci permet une meilleure description des documents, plus précise⁴.

Ainsi, de nombreux chantiers sont aujourd'hui en cours et se succèdent (outre la rétroconversion, plusieurs documents sont numérisés de façon annuelle). La BMD s'est emparée de l'outil informatique pour mieux faire connaître ses collections et comme un moyen d'offrir de nouveaux services aux chercheurs et usagers. Elle s'est adaptée au numérique pour remplir toujours au mieux ses missions de bibliothèque d'étude et de recherche.

⁴ « EAD en bibliothèque : Guide des bonnes pratiques », consulté le 22 mai 2017, <http://bonnespratiques-ead.net/>.

II. Une bibliothèque d'étude unique en son genre

A. Des collections uniques sur les femmes et le féminisme⁵

Le don initial de Marguerite Durand comportait un ensemble de documents « *se rapportant à l'activité intellectuelle de la femme et à sa situation légale, politique et sociale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* »⁶, soit près de 10 000 ouvrages, quelques milliers de brochures, mais aussi de l'iconographie, des archives, des manuscrits de femmes ainsi que des correspondances de militantes féministes (que Marguerite Durand a pu collecter d'autant plus aisément qu'elle venait elle-même de ce milieu), etc.

Il s'agissait de disposer à la fois de documents traitant des femmes, de leurs conditions et de leurs activités, et de documents produits par des femmes – puisqu'il s'agissait aussi pour Marguerite Durand de prouver à ceux qui étaient encore tentés de le nier que celles-ci étaient capables non seulement d'une activité intellectuelle mais aussi d'une activité intellectuelle d'un certain niveau (leurs œuvres étant un premier élément de preuve à apporter...). Ce don premier comportait déjà un large panel de types de documents, comme en témoigne l'état descriptif des collections fait par Marguerite Durand à l'occasion du don et publié dans le *Bulletin municipal officiel* de la ville de Paris en 1932 (le document est en annexe)⁷.

Cette collection initiale avait vocation à traiter tous les sujets tournant autour de la femme dans une visée encyclopédique alors inédite (et aujourd'hui encore : puisqu'elle demeure la seule bibliothèque en France à avoir pris ce parti). Les collections ont été enrichies suivant cet esprit, par les bibliothécaires qui ont pris la relève, ainsi que par d'autres dons.

Aujourd'hui, la bibliothèque comprend « *50 000 livres et brochures depuis le 17e siècle, sur le féminisme, et l'histoire des femmes et du genre ; 1 200 titres de périodiques féminins et féministes, depuis le 18e siècle ; 5 000 dossiers documentaires [...] classés par personnalités et par sujets ; 4 500 lettres autographes et manuscrits d'écrivaines, d'artistes, de femmes politiques, de scientifiques, de voyageuses... ; 4 500 photographies, 3 500 cartes postales, 1 200 affiches et un ensemble d'iconographie diverse (dessins, gravures, journaux illustrés) ; [et] une trentaine de fonds d'archives d'associations et de personnalités* »⁸.

5 Annie Dizier-Metz, « Bibliothèque Marguerite Durand (BMD) », in *Guide des sources de l'histoire du féminisme de la Révolution française à nos jours*, Archives du féminisme (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2006).

6 « Acceptation de la bibliothèque de Mme Marguerite Durand », *Bulletin municipal officiel*, 17 janvier 1932.

7 Ibid.

8 Bibliothèque Marguerite Durand, « Guide de l'usager », consulté le 1^{er} juin 2017, <https://api-site.paris.fr/images/79679>.

1. Livres et brochures

La BMD dispose d'une importante collection de livres et brochures portant sur les femmes. Sa vocation encyclopédique sur le sujet la mène à acquérir des ouvrages abordant des thématiques très diverses (féminisme, antiféminisme, femmes dans la littérature, l'art, les sciences, la politique, la société... ; biographies de femmes célèbres, œuvres de femmes, etc.) et ce, dans des formes multiples (romans, essais, ouvrages historiques, sociologiques, livres d'artistes, etc.).

La bibliothèque s'efforce d'acquérir avec le plus d'exhaustivité possible ce que produit l'édition féministe, les recherches sur les femmes, ce que produisent les femmes écrivaines, artistes, femmes politiques, etc., mais aussi des ouvrages grand public qui permettent de donner le pouls des mentalités à une époque donnée (parmi lesquels des bandes dessinées, des livres de blogueuses féministes...). La BMD cherche également à acquérir des rapports officiels témoignant de l'activité des instances publiques, nationales ou européennes, sur les femmes, ou encore de la « littérature grise » qui, elle, témoigne de l'activité des associations.

Les livres sont soit en libre accès (pour les usuels ou les ouvrages les plus actuels) soit en magasin (pour la plupart). Outre tous ces ouvrages qui relèvent de l'acquisition dite courante, la BMD possède des documents plus anciens et plus précieux qu'elle conserve dans la réserve.

Parmi ces ouvrages précieux, la BMD détient quelques titres des 16^e et 17^e siècles, parmi lesquels les *Observations diverses sur la stérilité, perte de fruit, fécondité, accouchements et maladies des femmes* de Louise Bourgeois, dite Boursier, sage-femme de Marie de Médicis, datant de 1609, ou bien *De l'Égalité des deux sexes* (1673) de François Poullain de la Barre, premier grand homme « féministe » de l'époque moderne ; la bibliothèque possède aussi quelques textes de femmes de lettres de l'époque (comme Madeleine de Scudéry).

La bibliothèque Marguerite Durand dispose également d'un certain nombre de documents du 18^e siècle, et notamment des cahiers de doléances de femmes. Elle compte aussi parmi ses collections : des « défenses » des femmes, anonymes ou signées au contraire de noms connus, telle la *Défense des droits de la femme* de la féministe anglaise Mary Wollstonecraft (1792). La BMD possède également la plupart des œuvres d'Olympe de Gouges, ainsi que les œuvres de femmes de lettres du 18^e siècle.

Pour la première partie du 19^e siècle, la BMD détient un nombre important d'ouvrages, et notamment ceux de Georges Sand ou de Flora Tristan.

Enfin, certaines publications plus tardives (deuxième moitié du 19^e siècle et 20^e-21^e siècles) sont elles aussi conservées à la réserve et traitées comme des ouvrages précieux : c'est le cas notamment des livres d'artistes (ceux de Martine Lafon entre autres), mais aussi de ceux tirés dans des éditions originales rares ou précieuses (les œuvres de Renée Vivien par exemple), et bien d'autres documents nécessitant une attention toute particulière.

2. Périodiques

La bibliothèque Marguerite Durand est par ailleurs détentrice d'un nombre non négligeable de périodiques, féministes et/ou féminins, et parmi eux ceux que Marguerite Durand a publiés en son temps, à commencer par la *Fronde* évidemment. D'autres périodiques emblématiques de la première vague féministe ont aussi trouvé leur place dans les collections de la bibliothèque : *Le Droit des femmes* fondé en 1869 par le féministe Léon Richer, *La Citoyenne* fondée en 1881 par Hubertine Auclert, *La Française* fondée en 1906 par Jane Misme ou encore *La Suffragiste* fondée en 1908 par Madeleine Pelletier.



Illustration 5: *La Fronde*, 1^{er} janvier 1898

La BMD dispose également de la plupart des grands titres qui ont marqué la deuxième vague féministe : des titres parisiens comme *Le Torchon brûle* (1970-1971), *Elles voient rouge* (1979-1982), *Les Femmes s'entêtent* (1975), *Sorcières* (1976-1981) ou encore *Histoires d'elles* (1977-1980), mais aussi des titres de province, la bibliothèque ayant également acquis *Marie-Colère* (1977-1979, Grenoble), *Quand les femmes s'aiment* (1978-1980, Lyon) ou bien *Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?* (1977-1978, Reims). On trouve aussi des titres féministes actuels, telle *Causette* (2009-...).

Certains périodiques sont détenus sous forme de microfilms et consultables comme tels à la bibliothèque : c'est notamment le cas de plusieurs titres que la bibliothèque ne possédait pas initialement, mais qui complétèrent ses lacunes de collections et qu'elle obtint à partir du microfilmage de périodiques du fonds Marie-Louise Bouglé (autre fonds féministe important, conservé dans une autre bibliothèque du

réseau de la ville de Paris : la bibliothèque historique de la ville de Paris, BHVP). C'est aussi le cas de plusieurs périodiques de la BMD, que la bibliothèque microfilma pour assurer une meilleure conservation des originaux. Certains de ces microfilms ont par la suite été numérisés, si bien que plusieurs périodiques sont aussi consultables en ligne (à l'instar de *La Française*).

La bibliothèque détient également des titres féministes plus anciens (bien que le terme féministe n'ait pas été utilisé avant la fin du 19^e siècle) : des périodiques du 18^e siècle, avec *La Spectatrice* (1728-1729) ou le *Journal des dames* fondé en 1759 ; de la première moitié du 19^e siècle avec la revue saint-simonienne *La Femme libre*, fondée en 1832 par deux jeunes ouvrières, Marie-Reine Guindorf et Désirée Véret, revue qui changea de nom pour devenir *La Tribune des femmes* et fut ensuite dirigée par Suzanne Voilquin. La BMD possède également plusieurs titres de 1848, période d'agitations fortes dans la société française, suite à la chute de la monarchie de Juillet, et à l'avènement de la République qui ne fut pas sans susciter des espoirs, ce qui explique que des revendications féministes se soient alors exprimées, y compris par la création de journaux : *La Politique des femmes*, *L'Opinion des femmes*, *La République des femmes : journal des cotillons*, ou bien *La Voix des femmes*, premier quotidien féministe, fondé par Eugénie Niboyet (publié de mars à juin 1848).

La bibliothèque Marguerite Durand acquit également des journaux et des revues féminines, qui permettent de refléter la société dans laquelle ils sont produits et donnent une certaine idée du positionnement qui est attendu des femmes dans cette société. Jusqu'à il y a peu, la bibliothèque recevait encore *Marie-Claire* par exemple – bien qu'elle ait dû arrêter son abonnement, en raison d'un manque de place, ce type de revue prenant une volumétrie assez importante et étant détenue par d'autres bibliothèques (ce qui est moins le cas pour les revues féministes).

Enfin, la bibliothèque Marguerite Durand, conformément à sa vocation de bibliothèque d'étude, propose à ses lecteurs un certain nombre de revues de recherche sur les femmes, le féminisme et le genre, qu'il s'agisse de revues françaises, francophones, ou bien étrangères pour certaines d'entre elles (une petite sélection). Ce sont surtout des périodiques publiés par des groupes de chercheurs en étude de genre ou par des associations militantes. On y compte des revues comme *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, revue historique française traitant de façon pluridisciplinaire un thème lié aux femmes (le dernier titre portant sur les rapports entre les femmes et le judaïsme) ou encore *Hypatia*, qui est un périodique de recherche américain dédié à l'étude de la philosophie féministe, par exemple. Les numéros les plus récents sont proposés en libre accès aux lecteurs.

3. Dossiers documentaires

Il y a deux types de dossiers documentaires à la bibliothèque Marguerite Durand : des dossiers documentaires biographiques, et des dossiers documentaires thématiques. Dans les deux cas, ils sont majoritairement constitués de coupures de presse, mais comportent aussi divers documents : des tracts par exemple ; initialement ils comprenaient aussi des lettres, mais celles-ci ont été retirées au fur et à me-

sure par les bibliothécaires pour leur assurer une meilleure conservation. Le tout est délimité et protégé par des chemises. On notera que les dossiers documentaires sont de tailles très diverses, certains étant contenus dans plusieurs boîtes, tandis que d'autres se résument à une maigre chemise ne contenant pas plus de dix documents. Les premiers dossiers ont été constitués dès l'époque de la *Fronde*, par Marguerite Durand et par l'équipe du journal – certains dossiers commencent ainsi par des coupures de presse de 1898.

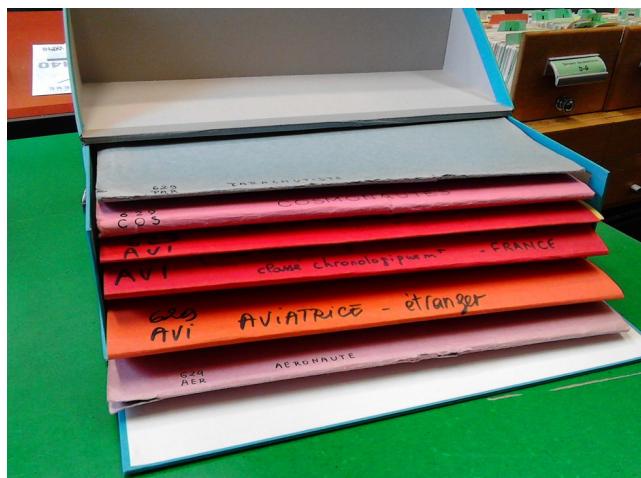


Illustration 6: Dossiers documentaires thématiques dans leur boîte

Les dossiers biographiques traitent de femmes célèbres, dans des domaines aussi variés que la politique, la littérature, la philosophie, le théâtre, le cinéma, les sciences, ou encore leur engagement féministe par exemple. Cela va de George Sand à Theresa May en passant par Paule Minck, Simone de Beauvoir ou encore Irène Joliot-Curie. Les dossiers comportent ainsi des documents sur leur vie, leurs œuvres, la réception de leurs œuvres, des études sur elles, etc.

Les dossiers documentaires thématiques traitent eux aussi de sujets pour le moins variés. Certains dossiers traitent de thèmes très génériques : Droit de vote des femmes, Mariage, Prostitution, Violence, Famille... Il y a même un dossier Femmes.

D'autres concernent des domaines d'activité (Littérature, Théâtre, Cinéma, Enseignement...), mettant en évidence l'activité des femmes dans ces domaines, mais aussi comment elles sont traitées par ces derniers (les femmes dans la littérature, le théâtre, etc. l'image qu'elles renvoient...).

D'autres encore contiennent des documents sur la situation des femmes dans un pays en particulier : il existe ainsi des dossiers Angleterre, Japon, Lettonie, Philippines, Turquie, etc.

Certains dossiers traitent plutôt de métiers spécifiques, que ce soient des métiers traditionnellement féminins ou des métiers considérés à une certaine époque comme « masculins » mais qui furent finalement investis par des femmes : outre un dossier générique Métiers divers, il y a donc un dossier Infirmières mais aussi un dossier Mineurs, ou Hauts fonctionnaires, Couturières, Chefs d'entreprise, Artisanates, Fleuristes – Plumassières (car il y a aussi des dossiers thématiques sur les anciens métiers), etc.

Enfin, certains dossiers thématiques comportent de la documentation sur des associations précises : des associations anciennes (la Ligue du droit des femmes, la Ligue pour l'amélioration du sort des femmes...) ou récentes (Archives du féminisme, SOS sexe, etc.), féminines (Les assistantes du devoir national, Association des dames françaises...) ou féministes (Mouvement de Libération des femmes, Choisir...), politiques (le Parti Féministe Unifié, le Mouvement démocratique féminin...), universitaires (GRIF...) ou professionnelles (Association des surintendantes de France, Association des femmes journalistes, Génération Femmes d'Entreprise, etc.). Par ailleurs, il existe quelques dossiers regroupant plusieurs associations : tel le dossier Ligues pour le suffrage des femmes ou Œuvres philanthropiques pour les enfants.

C'est un fonds pour le moins varié – et c'est sur celui-ci que j'ai été amenée à travailler au cours de mon stage, mais nous y reviendrons.

4. **Iconographie**

Outre ces documents écrits, la bibliothèque Marguerite Durand possède tout un lot de documents iconographiques. Elle détient dans ses fonds des affiches, des cartes postales, des photographies, et divers autres documents iconographiques.

a. **Affiches**

Parmi les affiches, la bibliothèque possède bien sûr l'affiche de lancement de *La Fronde*, mais aussi des affiches très rares comme un placard d'Olympe de Gouges de 1792 ou bien des affiches de femmes de la Commune.



Illustration 7: Affiche de « *La Fronde* », faite par Clémentine-Hélène Dufau en 1897

Mais de manière générale, les affiches (qu'il s'agisse d'affiches de texte ou d'affiches illustrées) sont un type de document relativement rare, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un média destiné à être conservé. En effet, son usage premier est d'être placardé, ce qui ne permet évidemment aucune conser-

vation. Par ailleurs, leur taille volumineuse rend cette conservation malaisée. Il leur faut des meubles spécifiques pour être entreposés. Certaines affiches ont d'ailleurs été entoilées pour être davantage protégées des aléas du temps et des manipulations ; d'autres encore ont été encadrées, souvent à l'occasion d'une exposition, puis laissées sous cadre pour les mêmes raisons conservatoires.



Illustration 8: Meuble à plans contenant les affiches dans la réserve

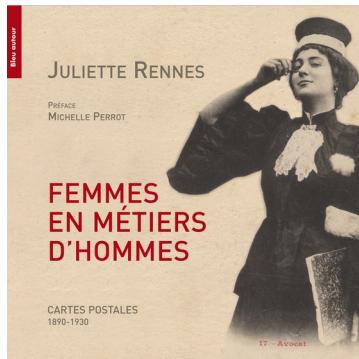
La bibliothèque Marguerite Durand possède essentiellement des affiches de féministes – pour le moins intéressantes en ce qu'elles découlent de l'activité directe de ces militantes et reflètent leurs diverses revendications. La BMD détient non seulement des affiches de féministes de la première vague (en particulier des mouvements suffragistes de l'entre-deux-guerres) mais aussi de féministes de la seconde vague. Pour ces dernières affiches, la bibliothèque Marguerite Durand a d'ailleurs vu son fonds augmenter grâce à un don, celui d'une association féministe qui collecta des affiches des décennies 1970 et 1980 : La Gaffiche. Cette association les transmit par la suite à la BMD. On compte parmi ces pièces beaucoup d'affiches qu'on qualifierait d'artisanales, anonymes ou faites par de petits groupes avec les moyens du bord. La BMD détient également plusieurs affiches produites par des instances officielles, comme le Ministère du droit des femmes.

b. Cartes postales

La bibliothèque détient également toute une collection de cartes postales, anciennes et contemporaines, traitant de divers thèmes.

Un nombre important de ces cartes postales représentent des femmes travaillant, dans des métiers considérés comme féminins ou au contraire dans des « métiers d'hommes » : suffisamment pour qu'une exposition leur soit consacrée, puis un livre. Il a ainsi été publié un ouvrage reprenant plusieurs des cartes exposées, ouvrage dans lequel ces cartes postales étaient présentées et analysées par la chercheuse Juliette Rennes⁹. Cela laisse entrevoir la richesse de ce fonds.

⁹ Juliette Rennes et Michelle Perrot, *Femmes en métiers d'hommes : cartes postales, 1890-1930* (Saint-Pourçain-sur-Sioule: Bleu autour, 2013).



D'autres cartes postales, anciennes notamment, représentent des portraits de femmes célèbres, des caricatures, des figures de mode, le mouvement des suffragistes... Les cartes postales les plus récentes ont de leur côté surtout été acquises dans l'idée de montrer l'image de la femme qu'elles cherchent à renvoyer à une certaine époque, bien que certaines comportent aussi des thématiques féministes.

c. Photographies

Un certain nombre de photographies sont également conservées à la bibliothèque Marguerite Durand. Il s'agit soit de photographies portant sur des femmes (des portraits de femmes, des femmes au travail, des meetings, des congrès ou des manifestations féministes, la vie quotidienne...) soit de photographies prises par des femmes, et notamment des photographes reconnues comme Janine Niepce ou Catherine Deudon.

d. Iconographie diverse

Enfin, la BMD possède des documents iconographiques divers, qui ne sont ni des affiches, ni des cartes postales, ni des photographies, mais qui sont généralement des documents sur papier qui s'illustrent par un intérêt iconographique certain. C'est le cas de plusieurs journaux illustrés, souvent satiriques (notamment à l'égard des féministes) tels que *L'Assiette au beurre* ou *L'Illustration*, ainsi que de gravures, de dessins (parmi lesquels trois dessins de Louise Michel), de documents de propagande féministe (timbres, buvards illustrés...), etc.

5. Documents d'archives

La bibliothèque Marguerite Durand possède plusieurs documents originaux et uniques découlant de l'activité de femmes célèbres (féministes, écrivaines, artistes, femmes ayant joué un rôle politique...) : des lettres autographes, des manuscrits ou encore des fonds d'archives.

a. Lettres autographes

Il y a un certain nombre de lettres autographes, c'est-à-dire de correspondances signées, de plusieurs de ces femmes célèbres – à commencer par Marguerite Durand bien sûr, mais aussi par des personnalités aussi variées que Colette (écrivaine), Séverine (journaliste), Alexandra David-Neel (exploratrice), Rosa Bonheur (peintre), Camille Claudel (sculptrice), Madame Roland (femme de révolutionnaire

ayant elle-même eu un important rôle politique), Louise Michel (communarde), Madeleine Pelletier (médecin et féministe), etc. Certaines lettres étaient initialement contenues dans les dossiers documentaires avant d'en être retirées pour être mieux conservées : à la réserve avec les autres.

b. Manuscrits

Parmi les manuscrits, la bibliothèque comprend non seulement des manuscrits littéraires (de romans, de nouvelles, de pièces de théâtre, de poésies...) mais aussi des textes documentaires comme des brouillons d'articles, des notes personnelles ou des notes de conférence, des journaux intimes, des agendas, etc. Parmi eux, la bibliothèque possède beaucoup de documents ayant appartenu à Marguerite Durand bien sûr.

Trois des manuscrits de Marguerite Durand ont d'ailleurs été transcrits par une professeure de l'Université de San Diego avec la collaboration de la conservatrice de la BMD. Ces transcriptions ont été mises en ligne et sont aujourd'hui accessibles sur le site de l'université californienne depuis la page française de l'université¹⁰.

c. Fonds d'archives

La bibliothèque Marguerite Durand détient une trentaine de fonds d'archives. Certains sont relatifs à une personne (comme le fonds Jane Misme, le fonds Julie Daubié, le fonds Nelly Roussel, le fonds Simone Iff, le fonds Catherine Valabregue, le fonds Anne Zelensky, etc). D'autres portent sur une association ou bien une revue (c'est le cas des fonds les Répondeuses, Soroptimist Club ou Histoire d'elles...). Tous ne sont pas classés, ou ne le sont pas entièrement. Et si beaucoup possèdent un inventaire, ceux-ci sont parfois assez succincts. Cela rend l'accès à ces fonds un peu plus complexe que pour le reste des archives. C'est pour ces raisons qu'il est demandé aux personnes voulant consulter les fonds non classés de contacter au préalable les bibliothécaires pour un rendez-vous.

6. Objets

Enfin, la bibliothèque Marguerite Durand détient parmi ses collections quelques objets, qui datent de l'époque de Marguerite Durand : des bustes de Marguerite Durand, de Louise Michel ainsi que de Nelly Roussel avec sa fille ; les masques mortuaires de Clémence Royer, de Sophia Germain et de Maria Véronne ; des tableaux, parmi lesquels un portrait de Marguerite Durand peint par Jules Cayron en 1897 (qui est accroché dans la bibliothèque) ou encore un portrait d'Avril de Sainte-Croix ; mais aussi des objets personnels ayant appartenu à Séverine ou à Marguerite Durand (notamment son bureau-secrétaires Louis XVI). On compte également dans cette catégorie un ensemble de petits objets de propagande féministe : des badges, des boîtes d'allumettes ou encore un éventail suffragiste de 1914 par exemple.

10 « La Page Française de l'Université de San Diego », consulté le 1^{er} juin 2017, <http://home.sandiego.edu/%7Emmagnin/index.html>; « Transcription des manuscrits autographes de Marguerite Durand », *Bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris*, 9 octobre 2014, </in/actualites/collections-numerisees/nouveaute/transcription-des-manuscrits-autographes-de-marguerite-durand!h::41e9dbc6-a10c-3cfb-8264-376cde828b90>.



Illustration 9: Badges féministes des années 1970 à 1990

B. Un public spécifique

1. Des profils divers mais une surreprésentation d'universitaires

La Bibliothèque Marguerite Durand accueille différents types de public, assez différents les uns des autres. On notera tout de même que l'essentiel de ses lecteurs est issu du milieu universitaire.

Ce sont surtout les étudiants qui sont les plus nombreux à la fréquenter, et notamment ceux qui arrivent à leur troisième année de licence, voire au second ou au troisième cycle universitaire – contre peu d'étudiants en première ou en deuxième année de licence. Cette fréquentation étudiante est attestée dès l'ouverture de la bibliothèque (les journaux de l'époque faisant notamment cas d'une jeune chinoise venue y chercher des éléments pour préparer sa thèse sur *La presse féministe de 1869 à 1914*)¹¹. Cette fréquentation aurait augmenté suite au déménagement de l'Université Paris 1 – Tolbiac dans le 13^e arrondissement, du fait de la nouvelle proximité entre la BMD et l'université.

Les enseignants, et surtout des enseignants de l'enseignement supérieur, sont le deuxième grand public de la bibliothèque Marguerite Durand. Ces derniers y viennent pour pratiquer leur activité de chercheur. Leurs domaines d'études et de recherches sont pour le moins variés. La plupart d'entre eux sont historiens. Il faut dire que la bibliothèque dispose d'un certain nombre de ressources de première main sur les féministes de la première vague (la génération de Marguerite Durand), mais aussi sur la seconde (avec un fonds Les répondeuses, Lesbia, etc.) et, globalement, la BMD est largement fournie en documents exploitables pour les recherches historiques. Viennent ensuite les universitaires faisant des recherches littéraires, que ce soit sur le motif de la femme dans la littérature ou sur l'œuvre ou la vie d'une femme de lettre en particulier (la BMD collectant les ouvrages traitant de la femme, y compris des romans, mais aussi l'œuvre des femmes auteurs et constituant aussi des dossiers biographiques sur certaines d'entre elles). Les sociologues sont aussi plutôt bien représentés parmi ces chercheurs – les collections de la BMD étant propices à faire des recherches sur la place de la femme dans la société notamment. Mais la bibliothèque Marguerite Durand accueille aussi des chercheurs en art ou en droit, ou des chercheurs faisant des recherches de type pluridisciplinaire (il faut dire que les études de genre s'y prêtent bien). Plus marginalement, il y a également quelques chercheurs faisant des recherches non pas

11 « La bibliothèque Marguerite Durand », *L'Essor féminin*, 29 mars 1935.

sur des femmes mais sur des hommes dont la BMD détient des documents (tel l'époux de Marguerite Durand, Georges Laguerre, dont une partie de sa correspondance avec sa femme est conservée par la BMD).

Mais le public de la BMD ne se résume pas à cela : outre les universitaires, la bibliothèque intéresse aussi un certain nombre de personnes exerçant des professions de l'information et venant ponctuellement : des journalistes, des documentalistes, des iconographes, des éditeurs, etc.

La BMD accueille parfois aussi des professionnels du social et de la santé qui souvent travaillent en lien avec des associations, des artistes en quête d'inspiration, ou quelques curieux (des retraités notamment) venant consulter sur place des documents pour leur propre plaisir.

Plus marginalement, la bibliothèque Marguerite Durand reçoit depuis quelque temps, à certaines périodes de l'année, des lycéens faisant des recherches pour leurs TPE, Travaux Personnels Encadrés. Il s'agit d'une épreuve du baccalauréat, évaluée en première, qui invite les élèves à monter un dossier sur un thème pluridisciplinaire, recouvrant en général deux matières. Certains choisissent de traiter un sujet en lien avec les femmes et sont visiblement orientés par leurs professeurs à la bibliothèque Marguerite Durand. C'est un public qui a plutôt besoin d'être accompagné dans ses recherches (en général, il découvre la démarche). Et c'est un public qui vient très ponctuellement, à l'occasion uniquement de la préparation de ces TPE.

2. **Un public surtout féminin**

La bibliothèque Marguerite Durand a la particularité d'avoir un public très majoritairement féminin, avec près de 85 % de femmes pour 15 % d'hommes. C'est d'une certaine façon assez peu surprenant dans la mesure où les personnes faisant des recherches sur les femmes sont en réalité très majoritairement des chercheuses.

Quand les études sur les femmes ont pris leur essor dans les années 1970-1980, dans le prolongement de la deuxième vague féministe, ce fut en effet beaucoup grâce à des chercheuses qui étaient aussi des militantes, et avec l'idée sous-jacente ou clamée qu'il était temps que les femmes reprennent la parole et analysent elles-mêmes leur propre histoire (plutôt que d'accepter d'être encore un objet d'étude que des hommes définiraient, avec les biais que cela avait pu comporter dans le passé). Ces chercheuses ont abordé des sujets jusqu'alors délaissés, elles ont cherché à mettre en évidence le rôle actif des femmes dans l'histoire, etc. En bref, leur apport a donné un autre regard et une autre impulsion aux recherches sur les femmes. Aujourd'hui, force est de constater que les hommes sont devenus peu nombreux à se destiner aux recherches sur les femmes et le féminisme.

En 1992, la conservatrice Annie Metz constatait cependant qu'« *une tendance se dessin[ait] depuis quelques années, qui montre une fréquentation masculine plus importante* »¹² à la BMD.

¹² Annie Dizier-Metz, *La bibliothèque Marguerite Durand : histoire d'une femme, mémoire des femmes* (Paris: Agence culturelle de Paris : Bibliothèque Marguerite Durand, 1992).

3. Des origines géographiques et des nationalités multiples

Enfin, il faut dire que la BMD attire un public de nationalités et d'origines géographiques différentes : entre 50 et 60 % du public est parisien, entre 20 et 30 % vient de province, enfin entre 15 et 20 % vient de l'étranger¹³. Les parisiens sont évidemment plus nombreux en raison de leur proximité géographique avec la BMD.

On note cependant la présence d'environ un cinquième d'un public d'origine étrangère, qui témoigne du rayonnement de la bibliothèque : cela signifie qu'elle est (re)connue par des chercheurs américains, anglais, japonais, thaïlandais, etc. En 1991, les bibliothécaires avaient recensé 31 nationalités¹⁴. Ces chercheurs étrangers venaient essentiellement travailler à la bibliothèque Marguerite Durand pendant l'été. Il s'avère cependant que cette pratique est moins répandue aujourd'hui : ils sont moins nombreux à faire le trajet pour ce travail estival.

4. Une légère tendance à la baisse

De manière globale, la bibliothèque connaît une légère baisse du nombre d'inscrits. Cela relève d'abord d'une tendance généralisée qui touche l'ensemble des bibliothèques spécialisées de la ville de Paris. Cette baisse s'explique notamment par la multiplication des ressources en ligne et l'usage croissant d'internet comme source d'information. Mais pour la BMD, cela se comprend également par le fait que les bibliothèques universitaires acquièrent de plus en plus de documents sur les études de genre : ce champs de recherche étant davantage reconnu, les bibliothèques plus généralistes en achètent désormais.

Cela tient aussi du fait que le bâtiment dans lequel est situé la bibliothèque Marguerite Durand a connu plusieurs périodes de fermeture pour causes de travaux (entre septembre 2005 et mars 2007, les deux mois de l'été 2009, et il est prévu qu'elle ferme encore de printemps 2018 à décembre 2019). Cela a eu pour conséquence d'empêcher les enseignants du supérieur de donner à leurs étudiants des thèmes de recherche qui les mèneraient nécessairement à la BMD – pour une période relativement longue comme on peut le voir. Et la bibliothèque a eu à chaque fois un peu de mal à retrouver son public qui n'est pas un public de proximité mais plutôt un public de spécialistes, plus volatile sans doute. Les chercheurs se sont tournés vers d'autres lieux ressources pour pouvoir continuer leur travail malgré cet handicap (qui leur coupa tout de même l'accès à un certain nombre de sources uniques).

Mais il ne faut pas surestimer cette impression de baisse : la baisse du nombre d'usagers n'est pas aussi importante que la baisse du nombre d'inscrits. Car les lecteurs peuvent désormais avoir accès aux documents de la bibliothèque sans se rendre sur place, puisqu'une partie des collections a été numérisée

13 Ces chiffres sont les estimations de la conservatrice pour les années 1990-2010. L'absence d'enquête auprès du public (la ville de Paris limite pour l'instant ces enquêtes à ses bibliothèques de lecture publique) pendant cette période ne permet pas de donner de chiffres exactes : il s'agit de tendances observées.

14 Dizier-Metz, *La bibliothèque Marguerite Durand*.

et est accessible sur Gallica ou sur le catalogue des BSVP. Ainsi il y a un nombre croissant de lecteurs distants, non visibles et non comptabilisés en terme d'inscription, mais qui bénéficient bien du travail fait à la bibliothèque.

5. Un public actif et plutôt attaché à la bibliothèque

Globalement, la bibliothèque Marguerite Durand semble être appréciée de son public, lequel s'est notamment mobilisé l'année dernière lorsqu'il a eu l'impression que la BMD risquait de connaître un déménagement forcé et inadéquat, allant jusqu'à lancer une pétition contre un projet de la ville¹⁵.

De fait, le public de la BMD est pour une grande partie composé de lecteurs « « "actifs", dans ce qu'ils participent à l'enrichissement de la bibliothèque »¹⁶. Ils viennent non seulement consulter des documents de la BMD, mais ils en signalent d'autres à la connaissance des bibliothécaires. Pendant la période de mon stage, c'est de cette façon que le personnel a été mis au courant d'une enchère où les lettres de Séverine, une journaliste de *La Fronde*, étaient mises en vente par exemple, et il a ainsi pu les acquérir. Certains lecteurs font également des dons, à l'occasion : notamment les étudiants ou chercheurs, qui remettent parfois leur thèse ou les ouvrages qui résultent de leurs recherches à la BMD, ou des militantes qui donnent de la documentation sur leurs actions (des tracts, des affiches, des programmes...).

Cette pratique d'échange d'information entre les lecteurs et la BMD fait de celle-ci un « *réseau vivant d'information* »¹⁷ : un lieu ressource qui peut mettre en relation des chercheurs abordant des thématiques proches ou complémentaires, ou encore indiquer des pistes de recherche possibles. C'est aussi en cela que la bibliothèque Marguerite Durand est un lieu de référence sur les femmes et le féminisme : parce qu'elle offre à ses lecteurs un service d'orientation et d'information, et parfois parce qu'elle fait le lien entre ses publics – une mise en contact pouvant être aussi utile à un projet que l'apport du bon document.

15 L'association Archives du féminisme, « Pour un projet ambitieux de bibliothèque d'histoire des femmes et du féminisme à Paris », *Libération*, 5 octobre 2016, http://www.libération.fr/debats/2016/10/05/pour-un-projet-ambitieux-de-bibliotheque-d-histoire-des-femmes-et-du-feminisme-a-paris_1519505. Ce projet a été abandonné pour l'instant. Il persiste cependant des doutes pour l'avenir de la BMD, qui subira une longue fermeture en 2018-2019 – d'autant que ce projet de déménagement (dont le personnel a été informé par voie de presse, lors de la publication des projets à budgets participatifs de la ville) a provoqué des inquiétudes quant aux intentions de la tutelle vis-à-vis de cette bibliothèque.

16 Dizier-Metz, *La bibliothèque Marguerite Durand*.

17 Ibid.

C. Les services offerts par la bibliothèque

1. La consultation sur place : entre conservation des documents et communication au public

La bibliothèque est ouverte du mardi au samedi, de 14h à 18h. Cette ouverture du samedi, qui date du déménagement de la bibliothèque au 13^e arrondissement, est pour le moins appréciée du public, dont une partie travaille durant la semaine.

Pendant cette période d'ouverture, le rôle premier de la BMD consiste à accueillir le public, l'informer et lui permettre d'avoir accès aux documents. La bibliothèque Marguerite Durand n'est pas une bibliothèque de prêt, il n'est donc pas possible d'emprunter les documents, mais ces derniers sont consultables sur place.

Car la bibliothèque Marguerite Durand doit aussi remplir un rôle important de conservation. Elle a eu, dès sa fondation, vocation à être un lieu de mémoire des femmes et du féminisme, ainsi qu'un lieu de recherche pour mettre en lumière cette histoire des femmes. Dans les deux cas, la conservation des documents est un préalable indispensable. Et c'est d'autant plus essentiel que beaucoup des documents qu'elle détient ne sont conservés nulle part ailleurs, qu'ils sont parfois anciens ou fragiles : en bref il s'agit notamment de documents rares ou susceptibles d'être dégradés, voire les deux. Pour que l'étude de ces documents soit toujours possible à l'avenir, il faut limiter au maximum les dégradations d'usage qu'ils peuvent subir (bien qu'elles soient en partie inévitables). Et cela est à faire tout en permettant au public d'y accéder : une tension bien connue du monde des bibliothèques. En effet, c'est tout le but de l'opération : permettre l'accès de ces documents, toujours lisibles parce qu'ils ont été préservés, au public présent d'abord, mais aussi au public futur. La BMD est donc contrainte de limiter la communication de ses documents à des modalités d'accès qui en assurent la meilleure préservation possible. Sur ce point, la consultation sur place semble être le meilleur compromis entre la nécessité de conservation et le besoin du public d'y avoir accès.

Le personnel est également chargé de l'enrichissement des collections, qu'il s'agit de garder vivantes et à jour – c'est pourquoi il continue d'acquérir des documents sur les femmes et le féminisme.

Pour permettre l'accès à ces documents, anciens ou récents, le personnel fait aussi en interne tout un travail de traitement et de signalement qui vise à assurer le bon état des documents et à les porter à la connaissance du public.

2. Le prisme omniprésent du service au public

Outre le soin apporté aux collections, la BMD est organisée pour être au mieux au service du public. Pendant les horaires d'ouverture, le personnel de la bibliothèque apporte une aide très suivie aux lecteurs, de façon à les orienter au mieux non seulement dans les collections mais aussi dans leurs recherches, selon leurs besoins. Il les invite à manipuler les différents outils de recherche à leur disposition

(fichiers papier, catalogue en ligne...) et, au besoin, il les initie à cela. Il s'agit aussi de rendre les lecteurs à l'aise et autonomes dans leur recherche. Selon que le lecteur soit plus ou moins demandeur, le personnel peut les accompagner dans cette recherche. Il s'agit alors de les aider à la préciser, à trouver ce qu'il cherche et éventuellement à ouvrir des pistes, en le dirigeant vers des types de documents auxquels il n'aurait pas pensé par exemple, ou en lui signalant des fonds pouvant l'intéresser dans un établissement partenaire ou de manière générale un autre lieu ressource (bibliothèque, association...). La BMD possède plusieurs annuaires spécialisés à cet effet.

Mais l'accompagnement du public ne se limite pas à ces heures de service public. Il est aussi possible pour le lecteur de contacter l'équipe de la bibliothèque Marguerite Durand par mail ou par téléphone pour obtenir des renseignements. Il arrive parfois, quand le lecteur est éloigné de Paris et ne peut s'y déplacer aisément, que le personnel effectue des recherches pour lui, voire lui envoie des copies de documents de la bibliothèque. Ce sont des services qui prennent du temps mais que la bibliothèque Marguerite Durand s'efforce d'offrir à son public, dans la mesure du possible. Suivant le même principe, la BMD participe au prêt inter-bibliothèques (lorsque l'état des documents permet leur envoi, sinon seule une copie peut leur être envoyée).

3. Des services qui évoluent à l'ère d'internet

Illustration 10: Portail des bibliothèques spécialisées de la ville de Paris (auquel appartient la bibliothèque Marguerite Durand)

Avec le développement d'internet, de nouveaux services se sont aussi développés. Son catalogue en ligne (qu'elle partage avec les autres bibliothèques spécialisées de la ville de Paris) est un outil mis à la disposition des lecteurs pour qu'ils trouvent les documents qu'ils recherchent. Certains documents sont également signalés dans d'autres catalogues collectifs en ligne, tels que le Sudoc ou le CCFR.

Outre l'accès à des outils de recherche, la bibliothèque Marguerite Durand permet aux lecteurs de pouvoir accéder directement en ligne à un certain nombre de documents qui ont été numérisés. C'est le

cas du journal *La Française*, du dossier documentaire thématique *Droit des votes des femmes. France*, et de bien d'autres ouvrages : des chantiers de numérisation annuels sont préparés par les bibliothécaires et commandés à une société prestataire (Arkhenum aujourd'hui) pour étoffer le nombre de documents accessibles directement de cette façon.

La bibliothèque fait aussi une veille sur les femmes et le féminisme pour ses usagers. Elle la met à disposition de ses lecteurs via ses comptes Netvibes et Twitter, dans lesquels elle signale les actualités du moment, tant sur le féminisme militant en général que sur les travaux de recherche sur le sujet, les publications récentes ou encore les activités de la bibliothèque.

Illustration 11: Compte Netvibes de la bibliothèque Marguerite Durand

Illustration 12: Compte Twitter de la bibliothèque Marguerite Durand

4. Un travail de valorisation : offrir à voir

La bibliothèque Marguerite Durand se doit aussi de remplir une mission de valorisation de ses collections, de la bibliothèque elle-même (pour remplir son rôle, il faut en effet qu'elle soit connue des lecteurs potentiels) et des acteurs parlant des femmes et du féminisme aujourd'hui (les récents travaux de recherche notamment).

Ces actions de valorisation prennent plusieurs formes possibles.

a. *Les expositions*

L'exposition est un moyen privilégié pour mettre en valeur les collections. Il permet de mettre en lumière des documents habituellement stockés en magasin. Il permet aussi de mettre en avant un sujet et de le faire connaître à un public, qu'il soit ou non connaisseur – d'autant que ces documents ne sont jamais présentés seuls, mais contextualisés et accompagnés d'explications, ce qui en permet une meilleure compréhension. Les collections exceptionnelles de la BMD se prêtent bien à ce genre d'exercice, bien que la bibliothèque dispose d'espaces et de moyens assez limités pour les valoriser : quatre vitrines prenant place au fond de la salle.



Illustration 13: Vitrines de l'exposition sur Christiane Rochefort à la bibliothèque Marguerite Durand

Pour pouvoir faire des expositions plus conséquentes, la BMD disposait encore il y a peu de la possibilité d'exposer à la Galerie des bibliothèques. Il s'agissait du lieu d'exposition servant à tour de rôle à toutes les bibliothèques spécialisées de la ville de Paris. Les expositions prenant place dans ce lieu pouvaient être plus vastes et davantage scénarisées. Celles-ci ont aussi donné lieu à la vente de catalogues d'exposition : c'est le cas de l'ouvrage *Femmes en métier d'hommes*¹⁸, déjà évoqué, ou bien de *Photo, femmes, féminisme*¹⁹. Cela permet de cumuler plusieurs actions de valorisation, pour le moins étoffées.

18 Rennes et Perrot, *Femmes en métiers d'hommes : cartes postales, 1890-1930*.

19 Annie Dizier-Metz et al., *Photo, femmes, féminisme : 1860-2010* (Paris: Paris bibliothèques, 2010).

Cette Galerie a cependant été fermée récemment par la ville, parce qu'elle n'était pas accessible aux personnes handicapées – ce qui ramène la bibliothèque Marguerite Durand à ses expositions maison.



Illustration 14: Galerie des bibliothèques de la ville de Paris

Ses petits moyens n'empêchent pas la bibliothèque Marguerite Durand d'avoir une politique d'exposition assez dynamique : elle en organise près d'une par mois dans ses locaux, ou une tous les deux mois. Et le type de présentation utilisé, quoique modeste, est tout à fait cohérent avec le type de public auquel il s'adresse, à savoir essentiellement un public d'universitaires et de curieux.

La BMD met aussi en valeur ses collections et rend service à des établissements partenaires en prêtant des documents pour des expositions ayant lieu ailleurs. Pendant ma période de stage, plusieurs documents étaient ainsi exposés hors de la bibliothèque : une affiche et une photographie avaient par exemple été prêtés à l'hôtel de ville pour l'exposition *Le Gouvernement des parisiens. Paris, ses habitants, l'État, une histoire partagée*²⁰.

b. *Les rencontres*

La bibliothèque Marguerite Durand organise également des rencontres ou des conférences, en invitant des chercheurs ayant sorti des publications récemment ou encore des membres d'associations féministes (parfois les deux). Ces conférences sont organisées à la bibliothèque, ou plutôt juste en dessous : au deuxième étage de la médiathèque Jean-Pierre Melville qui prête ses locaux pour l'occasion (c'est dans le même bâtiment : la BMD est au troisième). Là encore, ces conférences sont organisées assez régulièrement, avec près d'une rencontre par mois, ou tous les deux mois.

20 « Exposition "Le Gouvernement des Parisiens" », *Que faire à Paris?*, consulté le 1^{er} juin 2017, <http://ow.ly/oEYe100Ctfq>.



Illustration 15: Conférence du 31 mai sur le Dictionnaire des féministes. A la table des intervenants : Christine Bard, Annie Metz (la conservatrice) et Sylvie Chaperon. Avec une quarantaine de personnes dans le public. Conférence organisée par la BMD et ayant lieu au 2^e étage de la médiathèque Melville.

Cela permet de valoriser des résultats de recherche, de les faire connaître à un plus grand public, de sensibiliser sur des thèmes féministes... C'est aussi parfois l'occasion pour les auteurs de vendre quelques livres. La bibliothèque Marguerite Durand joue alors un rôle de relais, entre ces intervenants et le public.

Par ailleurs, ces rencontres sont accompagnées d'expositions – celles-ci étant conçues en fonction du thème de la conférence : elles sont faites pour se répondre. Ainsi, une exposition sur les relations entre les femmes et les hommes pendant la Grande Guerre a accompagné la conférence de l'historienne Clémentine Vidal-Naquet sur le *Lien conjugal pendant la Grande Guerre*, conférence qui a eu lieu le 19 avril à la BMD. De même, une exposition a été préparée pour accompagner la rencontre qui a eu lieu le 31 mai avec Christine Bard et Sylvie Chaperon, pour présenter leur *Dictionnaire des féministes en France du 18^e au 21^e siècle* : et cette exposition doit prendre la forme d'un abécédaire de féministes.

Les divers moyens de valorisation utilisés par la bibliothèque ne sont donc pas cloisonnés mais au contraire coordonnés pour plus d'efficacité.

c. *Les présentoirs*

A l'instar de beaucoup d'autres bibliothèques, la BMD met en salle un présentoir à la disposition de ses lecteurs. Elle présente donc sur une table une sélection d'ouvrages en lien avec l'exposition en cours ou une sélection représentative des dernières acquisitions de la bibliothèque, c'est-à-dire les nouveautés parues récemment sur le thème des femmes. Ces livres sont posés sur une table à la vue du public (lorsqu'il attend des documents demandés en magasin, il peut ainsi les consulter).



Illustration 16: Présentoir à la bibliothèque Marguerite Durand

L'objectif des présentoirs est souvent de susciter la curiosité des lecteurs et l'envie d'emprunter les ouvrages. La bibliothèque Marguerite Durand n'étant pas une bibliothèque de prêt, il s'agit surtout de toucher l'attention du public, éventuellement de lui donner envie de consulter ces volumes, et de lui donner un aperçu de ce qui sort dans le domaine à un moment donné ou sur un thème en particulier.

d. Faire connaître la bibliothèque

La bibliothèque Marguerite Durand, pour être en capacité de remplir ses autres missions, a également besoin d'être connue. Et c'est pour cela que le personnel, et notamment la conservatrice, effectuent aussi un travail de valorisation de la bibliothèque elle-même.

Pour cela, divers moyens sont utilisés. Il est arrivé à plusieurs occasions que la conservatrice soit sollicitée par la radio ou la télévision pour présenter cette bibliothèque, la seule en France qui soit spécialisée sur les femmes : ce qui a pu décider ces médias à la mettre un peu en lumière – quand elle n'est pas mentionnée par des lecteurs directement.

De façon plus courante, le personnel peut être amené à faire visiter la bibliothèque, sur demande de chercheurs étrangers voulant avoir un premier contact avant de travailler sur les collections, d'enseignants du supérieur faisant découvrir ce lieu ressource à leurs étudiants, ou encore d'autres bibliothécaires, intéressés par la découverte d'une bibliothèque qui fait référence dans son domaine.

Elle est d'ailleurs occasionnellement sollicitée par des personnes cherchant à monter des centres de documentation sur les femmes, qui aimeraient obtenir des conseils pour mieux engager leur démarche.

La conservatrice est également amenée de temps à autre à porter la voix de la bibliothèque Marguerite Durand dans des colloques ou journées d'études professionnelles. Ce fut le cas par exemple le 8 mars 2017 à l'occasion d'une journée d'étude se déroulant aux Archives nationales et traitant des archives des femmes et plus particulièrement de la problématique du don d'archives de femmes (du point de vue des donatrices, mais aussi de celui des institutions) : la conservatrice de la bibliothèque Marguerite Durand, Annie Metz, était alors présente et s'est exprimée au nom de la bibliothèque sur ce sujet (par le biais d'un retour d'expériences, de considérations générales...). Il arrive aussi, quoique plus rare-

ment, que la BMD soit sollicitée pour des interventions à l'étranger : ainsi la directrice de la BMD a-t-elle communiqué sur la bibliothèque Marguerite Durand le 22 mai à l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lisbonne, au Portugal, dans le cadre de la Semaine du genre.

e. La lettre d'information

Enfin, un autre outil de valorisation mérite une attention particulière : la lettre d'information de la bibliothèque Marguerite Durand, qui est envoyée tous les deux mois par mail aux abonnés (le public décide de l'être ou non au moment de l'inscription). Cette lettre permet d'informer les abonnés des animations et expositions proposées par la bibliothèque Marguerite Durand, des nouvelles acquisitions disponibles, mais aussi des autres manifestations sur le thème des femmes et du féminisme qui se déroulent, à Paris essentiellement, au cours des deux mois qui suivent. Elle permet donc de valoriser à la fois les collections, la bibliothèque et les manifestations qui abordent le même thème. Dans la mesure où le public est très largement composé de chercheurs et d'étudiants intéressés par cette thématique, pour beaucoup domiciliés à Paris ou susceptibles de s'y déplacer, cette lettre d'information peut leur faire connaître des manifestations ayant trait à ce sujet de recherche ou de curiosité et fait notamment office de veille pour eux. Elle permet d'ailleurs de garder un lien avec les inscrits.

Elle sert également de vitrine aux actions de la BMD – ce qui n'est pas sans intérêt de manière globale, mais encore moins sous la tutelle de la ville de Paris qui est tout particulièrement attachée à ce type de valorisation et à ce qu'elle met en avant. Cette lettre se fait en format web, à partir de logiciels tel que Word. Elle suit une charte graphique imposée par la ville de Paris, mais qui peut être personnalisée par chaque bibliothèque : il s'agit de garder une cohérence dans la communication de la ville, mais aussi de garder la possibilité de refléter l'identité propre de chaque bibliothèque qui l'envoie (celle de Marguerite Durand est verte et violette, ces deux couleurs étant associées au mouvement des suffragettes). Une lettre d'information est mise en exemple en annexe : celle que j'ai été amenée à réaliser lors du stage.

f. Les publications

Pour faire connaître la bibliothèque et ses collections, un autre média est quelquefois utilisé : la publication d'articles, les contributions à des ouvrages, voire la parution de livres à ce sujet. Ainsi, les conservatrices ont été signatrices d'un certain nombre de publications traitant de Marguerite Durand, de la bibliothèque, ou encore des thématiques liées aux bibliothèques traitant des femmes en général. Cela sera d'ailleurs visible dans la bibliographie, qui comporte un certain nombre de références d'Annie Metz, l'actuelle directrice de la BMD, et quelques références de Simone Blanc, qui occupa ce rôle en son temps.

La bibliothèque Marguerite Durand et son équipe apportent aussi à l'occasion leur contribution à des catalogues d'exposition, qui valorisent non seulement la bibliothèque qui le publie, les collections qu'ils montrent, mais aussi bien souvent le travail d'un chercheur traitant du thème d'exposition. J'en ai

déjà cité deux jusqu'ici²¹. Éditer, c'est aussi offrir au public (et à un public élargi), par un autre moyen, un accès à ces collections ou la possibilité de découvrir un thème...

C'est l'un des multiples moyens que la bibliothèque exploite pour effectuer au mieux sa mission de valorisation.

III. Un emplacement très particulier : une bibliothèque d'étude encastrée dans une bibliothèque de lecture publique



Illustration 17: Façade des bibliothèques Jean-Pierre Melville et Marguerite Durand

La bibliothèque Marguerite Durand est située dans un emplacement singulier : elle est dans le même bâtiment que la médiathèque Jean-Pierre Melville, au troisième étage d'un bâtiment qui en comporte cinq accessibles au public. Elle est donc encastrée dans une bibliothèque de lecture publique. Et les frontières avec cette dernière sont d'autant plus poreuses que ce troisième étage est en fait une mezzanine – le sol ne fait pas de séparation nette avec le deuxième étage. Et bien qu'elle le précise, la signalétique ne suffit visiblement pas à bien marquer la différence. La distinction n'est pas toujours très claire entre la médiathèque Jean-Pierre Melville et la bibliothèque Marguerite Durand pour les lecteurs et certains se trompent.

21 Dizier-Metz et al., *Photo, femmes, féminisme : 1860-2010* ; Rennes et Perrot, *Femmes en métiers d'hommes : cartes postales, 1890-1930*.

A. Dans la Médiathèque Jean-Pierre Melville

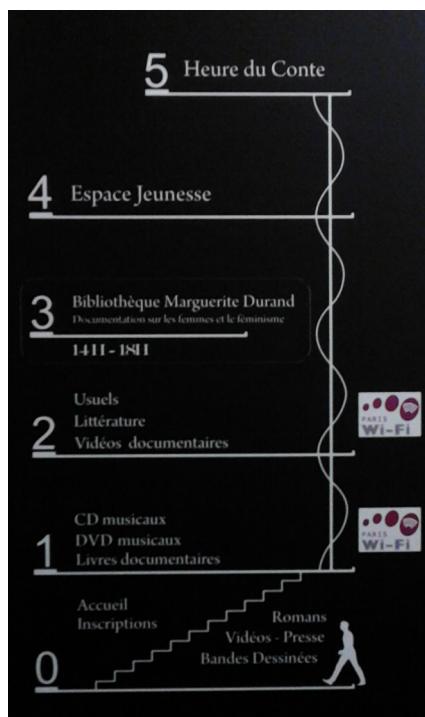


Illustration 18: Signalétique dans l'ascenseur indiquant les différents étages du bâtiment des bibliothèques Jean-Pierre Melville et Marguerite Durand

1. Brève présentation de la médiathèque Jean-Pierre Melville

La médiathèque Jean-Pierre Melville a été ouverte en 1989. C'est une bibliothèque de lecture publique, la principale bibliothèque du 13^e arrondissement et l'une des plus grandes du réseau de la ville de Paris : pour illustration, elle est la cinquième en nombre de prêts.

Son bâtiment a été conçu par deux architectes, Daniel et Patrick Rubin (de l'atelier Canal), avec une façade en verre et en aluminium, tout en transparence et en luminosité. Et une partie du mobilier a été conçue par ces mêmes architectes (les lourdes tables vertes notamment).

Cette médiathèque a la particularité de posséder un fonds asiatique important – très utilisé, dans la mesure où cette médiathèque est située dans le 13^e arrondissement, en plein quartier asiatique. Elle se démarque aussi par l'accueil de cours de Français Langue Étrangère (FLE), à l'intention de migrants notamment, organisés par une association, qui ont lieu certains matins alors que le bâtiment est fermé.

La médiathèque occupe une superficie de 3500 m², dans un bâtiment sur 6 niveaux :

- elle partage le sous-sol avec la bibliothèque Marguerite Durand où les deux bibliothèques ont leur magasin respectif (outre un espace cuisine pour le personnel)
- le rez-de-chaussée comporte l'accueil et les collections adultes (espace presse, DVD, BD, romans, biographies, guides de voyage, pôle langue, fonds asiatique)
- le premier étage accueille la discothèque et les livres documentaires adultes (hors littérature)

- le second comporte un important espace de travail ainsi que les fonds art et littérature (les romans et la littérature « classique » sont en effet traités différemment et ne sont pas classés au même étage)
- le troisième étage est la mezzanine qui accueille la bibliothèque Marguerite Durand
- le quatrième étage est l'espace jeunesse de la médiathèque Jean-Pierre Melville
- et il y a au cinquième étage une mezzanine utilisée pour l'heure du conte et pour les animations jeunesse.

Cette médiathèque a une action culturelle pour le moins dynamique. Elle participe aux temps forts du réseau de la ville de Paris (« Les Mordus du Manga », « Paris Polar », « le mois du film documentaire », « Monte le son »). Elle organise aussi des animations régulières (cappuccino littéraire, heure du conte, ateliers multimédias pour adultes...) ou occasionnelles (des conférences par exemple, auquel cas le deuxième étage est vidé pour accueillir ces animations un peu plus exigeantes en places). La médiathèque est également présente sur les réseaux sociaux pour valoriser ses actions (avec une page facebook, et une chaîne youtube pour la discothèque-vidéothèque).

2. **Les aléas de la cohabitation**

De manière globale, c'est plutôt un plaisir pour les équipes de Marguerite Durand et de Jean-Pierre Melville de se côtoyer – outre la richesse que cela peut représenter pour ces professionnels de Melville et de Marguerite Durand que de toujours avoir contact avec le quotidien d'un type de bibliothèque si différent de celui où ils exercent.

Mais cela n'est pas sans causer aussi quelques aléas dans la cohabitation.

Nous avons déjà évoqué le fait que le public ne comprenait pas toujours avoir affaire à une autre bibliothèque en entrant à Marguerite Durand, dans la mesure où la BMD se situe dans le bâtiment de la médiathèque Jean-Pierre Melville, totalement encadrée par cette dernière. Cela a pour conséquence d'amener la bibliothèque à rediriger quotidiennement les lecteurs se trompant d'étage. Il s'agit notamment de personnes voulant aller au quatrième étage, parfois pour rendre des livres jeunesse. Or comme cet étage n'ouvre qu'à partir de 16 heures certains jours (mardi, jeudi et vendredi), l'ascenseur est bloqué et s'ouvre sur l'étage du dessous : la bibliothèque Marguerite Durand, qui informe les lecteurs de la bibliothèque Jean-Pierre Melville où rendre leur document (au rez-de-chaussée), quand ouvre l'étage qu'ils cherchent à rejoindre, ou encore où attendre l'ouverture (au deuxième étage a priori).

D'autres lecteurs de la médiathèque cherchent parfois des places assises à la bibliothèque Marguerite Durand. Car si la médiathèque Jean-Pierre Melville est grande et brasse beaucoup de monde, elle dispose d'un nombre relativement limité de places assises. Il y a quelques canapés et chaises au rez-de-chaussée ; les coursives du deuxième étage comportent des tables de travail, ainsi que celles de l'étage jeunesse ; mais l'essentiel des places assises est concentré au deuxième étage. Or, quand cet étage ferme pour une animation, son public (beaucoup d'étudiants notamment, très demandeurs en place) cherche souvent refuge à la BMD, laquelle ne peut pas outre mesure le lui accorder, dans la mesure où elle doit prioritairement garder des places à son public habituel, celui qui vient pour consulter des documents sur place, et qui ne peut en aucun cas le faire ailleurs.

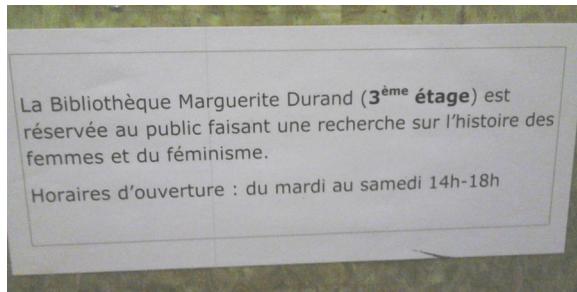


Illustration 19: Écriveau explicatif sur la vocation de la bibliothèque Marguerite Durand, dans l'ascenseur du bâtiment des bibliothèques Melville / Marguerite Durand

Par ailleurs, le bâtiment étant fait de telle façon que rien ne sépare le deuxième étage de la médiathèque Jean-Pierre Melville et le troisième où figure la bibliothèque Marguerite Durand si ce n'est une mezzanine : la frontière (sonore notamment) est pour le moins poreuse entre les deux. Cela peut être un peu problématique dans la mesure où il n'y a pas le même niveau d'attente sonore entre une bibliothèque de lecture publique et une bibliothèque d'étude : cette dernière ayant besoin d'offrir un minimum de silence à ses lecteurs pour que ceux-ci puissent travailler dans les meilleures conditions. Quoi que ce soit assez rare, lorsqu'il y a des animations sonores au deuxième étage (comme le 29 avril, jour d'une lecture musicale autour des femmes de lettres africaines, laquelle a été accompagnée par un musicien multi-instrumentiste²²), il n'y a pas de possibilité d'isoler la bibliothèque Marguerite Durand, si bien que ses lecteurs n'ont alors d'autre choix que de travailler avec un fonds sonore assez important – ce qui n'est pas l'idéal, bien que les lecteurs en question se soient jusqu'ici montrés plutôt compréhensifs.



Illustration 21: Vue du deuxième étage de la médiathèque Jean-Pierre Melville, depuis la bibliothèque Marguerite Durand (au troisième)

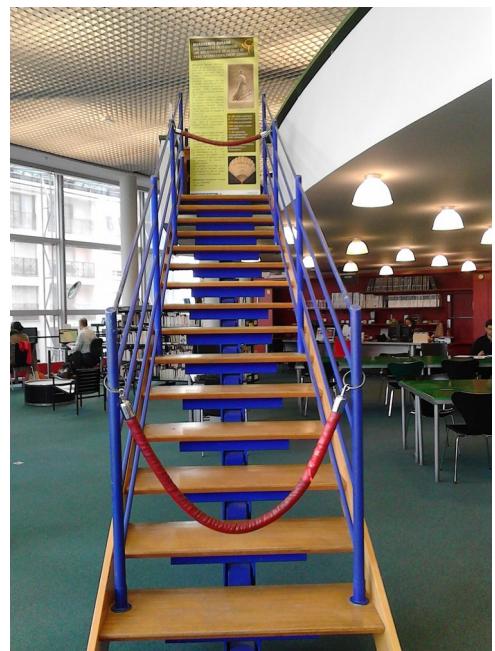


Illustration 20: Vue du troisième étage (la BMD) depuis le deuxième (Melville), avec en haut des marches un panneau explicatif sur la bibliothèque Marguerite Durand

22 « Lecture musicale autour des femmes de lettres africaines », *Que faire à Paris?*, consulté le 1^{er} juin 2017, <http://ow.ly/efka100zcEu>.

On notera au passage qu'un escalier lie le troisième et le deuxième étage. Il n'est cependant pas empruntable dans la mesure où il n'est pas aux normes : seul l'ascenseur permet donc d'accéder au troisième étage.

B. Les locaux de la bibliothèque Marguerite Durand

Dans ce bâtiment, la bibliothèque Marguerite Durand occupe donc la mezzanine du troisième étage et ses magasins sont au sous-sol – à côté de ceux de Melville, qui sont dans une autre pièce.

1. Le troisième étage : la salle de lecture

La bibliothèque Marguerite Durand occupe une mezzanine au troisième étage où se situent l'essentiel des bureaux du personnel ainsi que la salle de lecture circonscrite dans un espace relativement limité – l'ensemble de la mezzanine représentant 120 m².

Au sortir de l'ascenseur, le public se trouve en face de la banque d'accueil.



Illustration 22: Vue sur la bibliothèque Marguerite Durand en sortant de l'ascenseur, devant sur la gauche : l'accueil ; derrière l'accueil : les fichiers papier, le présentoir, des postes informatiques, les places assises qui font le tour de la mezzanine

C'est là qu'un bibliothécaire est posté pour accueillir le public, lui présenter la bibliothèque, l'inscrire et prendre ses demandes, ou encore le guider dans ses recherches.



Illustration 23: Vue de face de la bibliothèque Marguerite Durand en sortant de l'ascenseur, donnant sur des postes de consultation des microfilms/microfiches et des postes informatiques ; derrière la colonne : les vitrines d'exposition



Illustration 24: Vue de la bibliothèque Marguerite Durand en sortant de l'ascenseur, sur la droite : les ouvrages en libre accès et l'imprimante ; plus à droite encore : des bureaux du personnel ; derrière l'étagère : les périodiques en libre accès et une grande table de consultation, et des toilettes accessibles au public

Ce petit espace dispose donc de 22 places assises : la plupart sur le bord de la mezzanine et six devant une large table, laquelle est prioritairement affectée aux lecteurs ayant besoin de consulter des fonds volumineux, pour lesquels il y aurait besoin de s'étaler.

9 postes informatiques sont à la disposition des lecteurs (pour peu qu'ils fonctionnent tous, ce qui est un peu aléatoire) : la plupart offrent accès au seul catalogue. Mais il y a également 3 « postes chercheurs », des postes qui offrent un accès à internet, pour peu que le lecteur s'y identifie – ce qu'il peut faire dès lors qu'il obtient sa carte d'inscrit : le login correspondant au numéro de la carte d'usager et le mot de passe (à 8 chiffres) étant donné à cette occasion²³. Il y a par ailleurs quelques prises qui permettent aux lecteurs de venir avec leur propre matériel et un accès wi-fi.

Enfin, deux machines de lecture de microfilms et microfiches sont à la disposition du public : le bibliothécaire en salle l'allume pour eux, installe le microfilm et, si besoin, initie le lecteur au maniement de cette machine pour qu'il puisse ensuite être autonome et tranquille dans sa lecture.

Il y a un certain nombre de documents en libre accès à cet étage, même s'ils ne représentent qu'une infime partie des collections de la bibliothèque. Les quelques livres à l'étage sont soit des usuels (dictionnaires, ouvrages de référence) soit les ouvrages publiés récemment sur les femmes. Ils sont rangés selon la classification Dewey.

L'espace périodique expose quant à lui les derniers numéros parus d'une sélection de titres de revues de recherche, françaises ou étrangères, ou de magazines féministes actuels. Ils sont classés et présentés par ordre alphabétique.



Illustration 25: Espace de présentation des périodiques en libre accès

23 Bibliothèque Marguerite Durand, « Mode d'emploi des postes chercheurs », consulté le 1^{er} juin 2017, <https://api-site.paris.fr/images/78518>.

Les dossiers documentaires sont également conservés à cet étage, quoiqu'en communication indirecte : ils sont rangés derrières les fichiers papier dans une armoire rotative (l'espace derrière les fichiers, quoique sans cloison, est un espace dédié au personnel où sont placés plusieurs bureaux du personnel).



Illustration 26: Dossiers documentaires

L'essentiel des microfiches et microfilms sont aussi conservés à cet étage, à divers endroits.

Pour accéder aux documents qui ne sont pas en libre accès (c'est-à-dire la majorité des collections, qu'elles soient à l'étage ou en magasin), le public doit remplir une fiche de demande. Par défaut, quatre fiches lui sont données à son arrivée. Mais il peut en redemander d'autres au fur et à mesure. Sur ces fiches, il doit indiquer quel est l'ouvrage demandé (avec le titre, l'auteur, la cote, et l'année ou le numéro s'il s'agit d'un périodique).

Cette fiche sera ensuite utilisée par le personnel (à l'étage ou en magasin) pour chercher le document voulu. C'est pourquoi il est important que le document soit correctement décrit, même si en général le personnel finit par le trouver, même en cas d'erreur, mais il met alors un peu plus de temps : le temps de repérer l'erreur, de la corriger et de rechercher le document avec les informations adéquates. Les erreurs les plus courantes que font les lecteurs sont des erreurs de cote. Parfois ils indiquent l'article qu'ils veulent plutôt que le périodique dans lequel figure cet article (ça arrive aussi avec des chapitres de livres). Or c'est le périodique (ou le livre) le vrai document, le document physique qu'il leur faut demander : l'article (ou le chapitre) est compris dedans, il ne s'agit pas d'un document à part. La confusion vient souvent du fait qu'ils trouvent l'article ou le chapitre sur le catalogue en ligne, dans la mesure où la bibliothèque Marguerite Durand fait un dépouillement des périodiques (et de certains ouvrages). Dans ce cas, la cote est généralement bonne, mais le titre est incohérent. Cependant une fois que ces erreurs courantes sont identifiées, c'est assez simple pour le personnel de vérifier dans l'ouvrage s'il n'y a pas l'article, ou dans le catalogue quelle est la cote réelle du document.

Sur cette fiche, le lecteur doit aussi indiquer son nom, son prénom et la date à laquelle il fait sa demande.

Car cette fiche sera le fantôme laissé en magasin à la place de l'ouvrage prêté. Pour rappel, un fantôme est une fiche qu'on laisse à la place d'un document qu'on retire pour préciser quel document était là, qui l'a pris et quand : cela permet de mieux le pister si le document est manquant quelques temps après.

Après avoir rempli une fiche, le lecteur n'a ensuite qu'à attendre qu'on lui apporte les documents.

Pour savoir quelles références demander, plusieurs possibilités s'offrent au lecteur.

Certains arrivent en ayant déjà cherché sur le catalogue en ligne et noté les références qui les intéressent, auquel cas ils n'ont souvent pas besoin d'aide.

D'autres au contraire viennent sans trop savoir quel document ils veulent exactement, parfois sans savoir ce qu'ils cherchent précisément. C'est notamment souvent le cas d'étudiants en tout début de recherche qui n'ont pas encore précisé tout à fait leurs sujets. Dans ce cas, le bibliothécaire en service public peut les guider dans leur recherche, que ce soit en les aidant à préciser ou en leur indiquant plusieurs types de documents susceptibles de les intéresser, ou encore en les invitant à chercher par eux-mêmes sur le catalogue en ligne ou dans les fichiers papier et en leur expliquant comment utiliser ces outils de recherche.



Illustration 27: Fichiers papier

Les fichiers papier permettent aux lecteurs de faire des recherches par types de document (dossiers documentaires, périodiques, iconographie, livres...). Pour les trouver, ils peuvent chercher en fonction du sujet et/ou de l'auteur du document désiré. Cela dépend du type de document : il n'est possible de chercher que par sujet pour les dossiers documentaires, mais à la fois par sujet et par auteur pour les livres par exemple, etc.

Les mots matières utilisés pour décrire les sujets résultent d'une indexation maison, relativement ancienne quoiqu'elle ait évolué dans le temps (*Contrôle des naissances* est devenu *Contraception* par exemple : les expressions utilisées changeant avec le temps, les mots matières ont été adaptés).

Du fait de leur ancienneté, les fiches ne sont pas toutes faites selon le même modèle, selon la même norme (et aucune n'utilise l'indexation Rameau qui est aujourd'hui le langage documentaire majoritairement employé dans les bibliothèques pour l'indexation des documents). En règle générale (quoique dans des polices de caractères différentes), il y a en haut de la fiche le mot matière, en dessous le titre

du document et éventuellement sa description, et dans la marge à gauche sa cote – c'est notamment le schéma classique pour les fiches de dossiers documentaires :

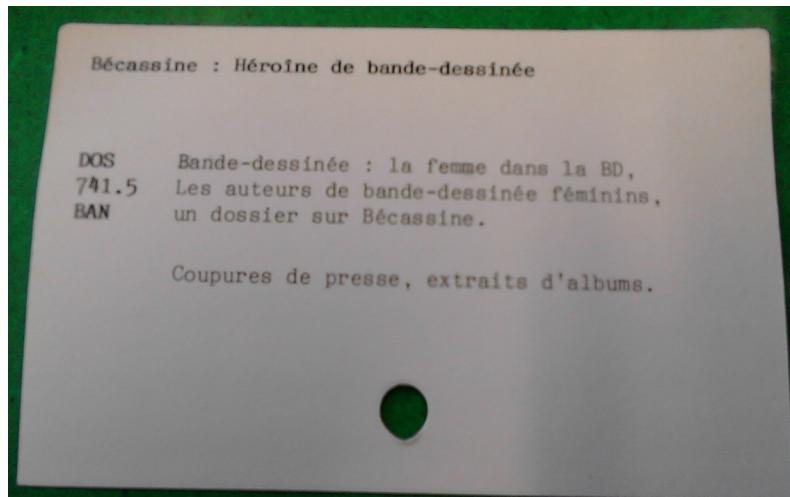


Illustration 28: Fiche du dossier documentaire thématique DOS 741.5 BAN Bandes dessinées (femmes dans), avec pour mot matière Bécassine (pour indiquer la présence d'un sous dossier dédié à ce personnage ; il y a une autre fiche pour ce dossier avec pour mot matière Bande dessinée)

Un même document dispose souvent de plusieurs mots matières et donc de plusieurs fiches pour permettre au lecteur de le trouver, en essayant plusieurs approches différentes (c'est le propre d'une bonne indexation).

Les recherches faites et les documents ayant été apportés au lecteur, celui-ci peut s'installer dans la salle pour les consulter.

2. **Au sous-sol : le magasin**

On notera que la majorité des documents n'est pas en libre accès à l'étage mais stockée en magasin, accessible en communication indirecte. Cela va dans le sens contraire de la tendance actuelle qui consiste à donner le plus souvent aux lecteurs un accès direct aux documents. On remarque par ailleurs que ce principe de libre accès a été prôné, pour des raisons pratiques et idéologiques, dans les bibliothèques universitaires qui, à l'instar de la BMD et quoique différemment de cette dernière, ont une dimension de bibliothèque d'étude, dès 1962 : avec une instruction invitant les nouvelles BU à s'organiser en libre accès plutôt qu'en mettant l'essentiel des collections hors d'atteinte des lecteurs en magasin (même s'il a mis un peu de temps à s'appliquer réellement).

Pourtant dans le cas d'une bibliothécaire spécialisée, patrimoniale et unique comme Marguerite Durand, ce choix de l'accès indirect est tout à fait justifié. Car cette bibliothèque a une vocation conservatoire particulièrement forte. Et elle détient beaucoup de documents précieux, anciens ou fragiles (parfois les trois), notamment des archives, qui ont besoin d'une surveillance toute particulière. C'est pourquoi dans ce type d'établissement, pour la protection des collections, le système de communication indirect a toute sa place.

Et c'est pour cela que la plus grande partie des collections de la bibliothèque se trouve en magasin. Celui-ci est en sous-sol et s'étale sur 300 m². La partie du sous-sol qui appartient à la BMD est composée de trois pièces : le magasin à proprement parler, lequel occupe l'essentiel de la place, le bureau de la magasinier, et la réserve.

Le magasin comporte un certain nombre de compactus sur lesquels sont rangés la plupart des documents : livres, périodiques, une partie des fonds d'archives, quelques brochures, et quelques dossiers documentaires (les plus anciens et les plus abîmés, qui ont été descendus pour leur assurer une meilleure conservation). Le classement utilisé témoigne des évolutions bibliothéconomiques qu'il y a eu dans l'histoire de cette bibliothèque. Les premiers compactus comportent des livres rangés et cotés selon la classification Dewey. Cependant, la BMD étant une bibliothèque spécialisée et possédant beaucoup d'ouvrages abordant des thèmes proches, il y a dans ce rayonnage une surreprésentation de certaines cotes : notamment les 396 (cote traitant de la condition féminine) et en particulier les 396 FEM (les trois premières lettres suivant l'indice numérique de la Dewey reprenant le titre... et ce titre, à la BMD, commençant assez régulièrement par le mot femme...). Il y avait par exemple trois étagères comportant des documents cotés 396 FEM. Or ce n'est pas ce qu'il y a de plus pratique pour trouver les documents. Qui plus est la bibliothèque Marguerite Durand doit faire face à un problème de place : elle en manque et cherche à en gagner au maximum, notamment par le biais d'un rangement intelligent des documents... Pour ces deux raisons, le système de classement des documents a été revu : dans les compactus qui suivent, les documents sont classés non pas en fonction de la Dewey, mais en fonction de leur format (in-douze, octavo, quarto, plus rarement folio...) et d'une cote numérique qui leur a été donnée, selon leur ordre d'arrivée en magasin (le livre à la cote 8°1234 était par exemple le 1234^e livre de format octavo qui fut descendu en magasin depuis l'adoption de ce type de classement – le 1234^e à l'exclusion des livres classés selon la Dewey et des romans donc, puisque les romans sont classés à part). Ce type de classement rend la recherche des livres par le magasinier plus simple (une cote correspondant nécessairement à un seul livre, il est plus rapide de le repérer), mais surtout cela permet d'optimiser la place (dans la mesure où le rangement par format permet d'adapter la taille des étagères de façon optimale). Les romans sont quant à eux dotés d'une cote reprenant les trois premières lettres de l'auteur (un classement bien classique en bibliothèque pour ce type de document). Les périodiques témoignent eux aussi d'une période de classement Dewey remplacée par un classement par format (bien qu'à cette cote s'ajoute la mention « Bul », pour bulletin, qui précise qu'il s'agit d'un périodique justement, par exemple 050 MAR Bul pour le magazine *Marie-Claire*). Les autres documents disposent quant à eux de cotes spécifiques indiquant qu'il s'agit de tel ou tel type de document (DOS pour les dossiers, 091 pour les lettres autographes, 099 pour les photographies, CP pour les cartes postales, AFF pour les affiches, etc.).



Illustration 29: Vue des magasins, en entrant dans la pièce



Illustration 30: Vue des magasins, à la droite de l'entrée : travée donnant accès au compactus

Outre les compactus, comme on le voit sur les photos ci-dessus, des étagères longent les murs et contiennent quelques documents qui n'ont pas trouvé de place ailleurs (quelques fonds d'archives surtout, le reste des étagères accueillant essentiellement des fournitures).

Au-delà de son aspect bureau du personnel, le bureau de la magasinière contient quelques documents et plusieurs des équipements nécessaires au travail en magasin : un ordinateur (utile pour corriger les erreurs dans les fiches de demande de documents, pour vérifier les cotes notamment...) et le monte-chARGE, qui communique avec le troisième étage et permet à la fois de récupérer les fiches de demande et de renvoyer les documents ; par ailleurs, la plupart des brochures y sont stockées.

Enfin, par ce bureau, il est possible d'accéder à une nouvelle pièce, relativement petite : la réserve. Celle-ci contient des documents parmi les plus précieux de la bibliothèque : les lettres autographes, les manuscrits, les tableaux et de manière globale les objets que possède la BMD, mais aussi les affiches, les photographies ou encore les cartes postales. C'est une pièce habituellement fermée à clef (ce qui participe à la protection des documents, et à éviter le vol notamment). Elle est un peu surchargée, en raison du manque de place (un problème que connaît la bibliothèque Marguerite Durand depuis les années 1990).



Illustration 31: La réserve

IV. Une bibliothèque qui appartient à des réseaux

A. Présentation du réseau des bibliothèques de la ville de Paris

La bibliothèque Marguerite Durand est donc sous la tutelle de la ville de Paris (et non pas sous la tutelle de l'État, comme c'est le cas d'un certain nombre de bibliothèques situées à Paris – Bibliothèque Publique d'Information, Bibliothèque nationale....). Les bibliothèques relèvent de la Direction des Affaires Culturelles (la DAC) de la ville.

Le réseau des bibliothèques de la ville de Paris est le plus grand réseau de France. Il a une organisation assez centralisée et est un réseau vraiment particulier dans l'univers des bibliothèques. Comme dans beaucoup de domaines, la capitale est un cas à part : elle recrute à l'aide d'un concours qui lui est propre ou, autre particularité majeure, elle n'a pas de bibliothèque centrale.

Il y a 74 bibliothèques dans le réseau parisien. Ce réseau est subdivisé en plusieurs sous-réseaux : celui des bibliothèques spécialisées et patrimoniales, et ceux des bibliothèques de prêt. Ces deux types de bibliothèques sont organisées en réseaux séparés parce qu'évidemment, au vu de leurs missions différentes, il n'est pas possible (ni souhaitable) de les gérer de la même façon : elles possèdent des règlements distincts, n'ont pas les mêmes catalogues en ligne, ni les mêmes SIGB, ni les mêmes réunions d'orientation, etc. Par ailleurs, le réseau des bibliothèques de prêt n'est pas un bloc unique : il est subdivisé en quatre secteurs (Nord, Sud, Est, Ouest). En effet, ces bibliothèques auraient été trop nombreuses à gérer par la même structure, d'où la nécessité d'une gestion par plusieurs sous-réseaux.

Il y a dans ce réseau parisien 58 bibliothèques de prêt. Celles-ci sont inégalement réparties dans l'agglomération. Ces bibliothèques sont de tailles différentes et reflètent des réalités de quartier et d'équi-

pement très diverses. Cela va de la grosse machine de prêt comme la bibliothèque Marguerite Duras à la petite bibliothèque de quartier comme la bibliothèque Mortier, toutes deux situées dans le 20^e arrondissement. De même, parmi ces bibliothèques, il y a du récent voire de l'innovant et du plus ancien. Certaines bibliothèques se démarquent et jouent l'innovation : avec, dans le réseau, des bibliothèques tablant sur la logique de bibliothèque troisième lieu pour satisfaire leur public (Louise Michel, qui est un exemple en la matière) ou des bibliothèques qui travaillent avec la volonté de repenser le lien des médiathèques aux technologies, comme les bibliothèques Canopée et Vaclav Havel, qui inaugurent respectivement un travail avec une imprimante 3D ou des jeux vidéos. C'est un réseau pour le moins contrasté au niveau des bibliothèques de lecture publique.

Il y a du reste 16 bibliothèques spécialisées de la ville de Paris (BSVP), lesquelles n'ont initialement aucun lien entre elles et découlent souvent d'initiatives de bibliothécaires ou de dons faits à la ville de Paris. Les thématiques traitées par ces bibliothèques sont pour le moins diverses : féminisme à la BMD, littératures policières à la BILIPO (Bibliothèque des Littératures Policières), mode à la bibliothèque Forney, cinéma à la bibliothèque François Truffaut, musique à la médiathèque musicale de Paris, métiers du livre au CDML (centre de documentation sur les métiers du livre – bibliothèque Buffon), voyages et tourisme à la bibliothèque Germaine Tillion, arts de la botanique et des jardins à la bibliothèque Du Breuil, art et industrie graphique à la bibliothèque de l'école Estienne, cimetières parisiens au centre de documentation des cimetières parisiens, enfance à l'Heure Joyeuse (qui est une bibliothèque jeunesse historique), etc. On notera par ailleurs que certaines bibliothèques dites spécialisées dans ce réseau sont en réalité moins spécialisées que patrimoniales, disposant de fonds, si ce n'est généralistes, en tout cas traitant de thématiques variées. Il en est ainsi de la bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP) qui possède des collections traitant non seulement de l'histoire de Paris et de l'Île de France, mais aussi de littérature, théâtres et spectacles (et du féminisme : avec le fonds Marie-Louise Bouglé).

Outre les différences dans les thématiques traitées par ces bibliothèques, les réalités quotidiennes de ces BSVP sont pour le moins contrastées. On comprend bien que les enjeux ne sont pas les mêmes entre des bibliothèques de petite surface, comme la BMD (qui ne dispose pas d'un bâtiment propre et doit faire face à un manque de place chronique – qui l'a notamment poussé à refuser certains dons²⁴) et des

24 Candice Payet, « Les fonds consacrés aux femmes et au féminisme en bibliothèques : l'exemple du Centre des archives du féminisme d'Angers » (Université d'Angers, 2016). La BMD a ainsi refusé le fonds Cécile Brunschvicg, un important fonds redécouvert dans les années 1990, celui d'une féministe emblématique de l'entre-deux-guerres, d'une femme qui fut notamment l'une des trois premières à entrer dans le gouvernement français, en 1936, à une époque où les femmes n'avaient encore ni le droit de vote ni celui d'éligibilité.... C'est un fonds qui aurait tout à fait pu avoir sa place à la BMD si son engorgement ne lui avait pas interdit de l'accueillir. Ainsi ce problème de place la limite dans son développement. (Heureusement, le fonds a pu être conservé et valorisé dans de bonnes conditions, grâce à la création du Centre d'Archives Féministes – ou CAF – à la bibliothèque universitaire d'Angers.)

bibliothèques disposant de surfaces bien plus étendues comme la bibliothèque Forney (laquelle dispose même de trois pièces d'exposition). Ces bibliothèques n'ont pas non plus la même politique vis-à-vis des collections et cela induit des différences relativement marquées. Ainsi, tandis que la plupart des bibliothèques spécialisées ne proposent que la consultation sur place à leurs lecteurs, la médiathèque musicale de Paris et la bibliothèque du cinéma François Truffaut ont décidé de proposer une partie de leur collection en prêt. On se doute que cela suppose un quotidien différent : toutes les tâches relatives à la circulation et à l'emprunt des documents étant présentes dans ces deux seules bibliothèques spécialisées. D'autres points de distinction seraient probablement repérables. Toujours est-il qu'il y a sous ce sigle de BSVP une réalité multiforme.

Ces réseaux, celui des bibliothèques de prêt et celui des BSVP, appartiennent à un ensemble plus grand : ils sont une composante du bureau des bibliothèques et de la lecture (ou BBL). Le BBL est l'organisme chargé de piloter les bibliothèques parisiennes, de coordonner les projets pour le réseau et de s'assurer de leur mise en place. Il est par ailleurs l'organisme chargé de faire le lien entre ce réseau des bibliothèques parisiennes et la tutelle – étant lui-même placé sous l'autorité de la direction des affaires culturelles de la ville. C'est notamment le BBL qui doit inscrire les bibliothèques du réseau dans la politique culturelle de la ville, leur faire suivre les orientations décidées par le Maire de Paris et traduire ces décisions politiques en projets entre autres. Ce BBL fait office de direction pour les bibliothèques de la ville de Paris. Elles ont une relative autonomie, mais le BBL leur enjoint certaines directives et c'est à lui qu'elles rendent compte de leurs activités.

Le BBL se décompose en trois pôles : un pôle administratif (chargé des ressources humaines, de la formation, des budgets, des subventions et des marchés publics, à l'échelle de la ville), un pôle chargé de la coordination des réseaux de bibliothèques (celui des BSVP et ceux des bibliothèques de prêt) et un pôle métier, qui comprend plusieurs services transversaux en contact avec toutes les bibliothèques du réseau.

Ainsi, le pôle métier du BBL est composé de trois services :

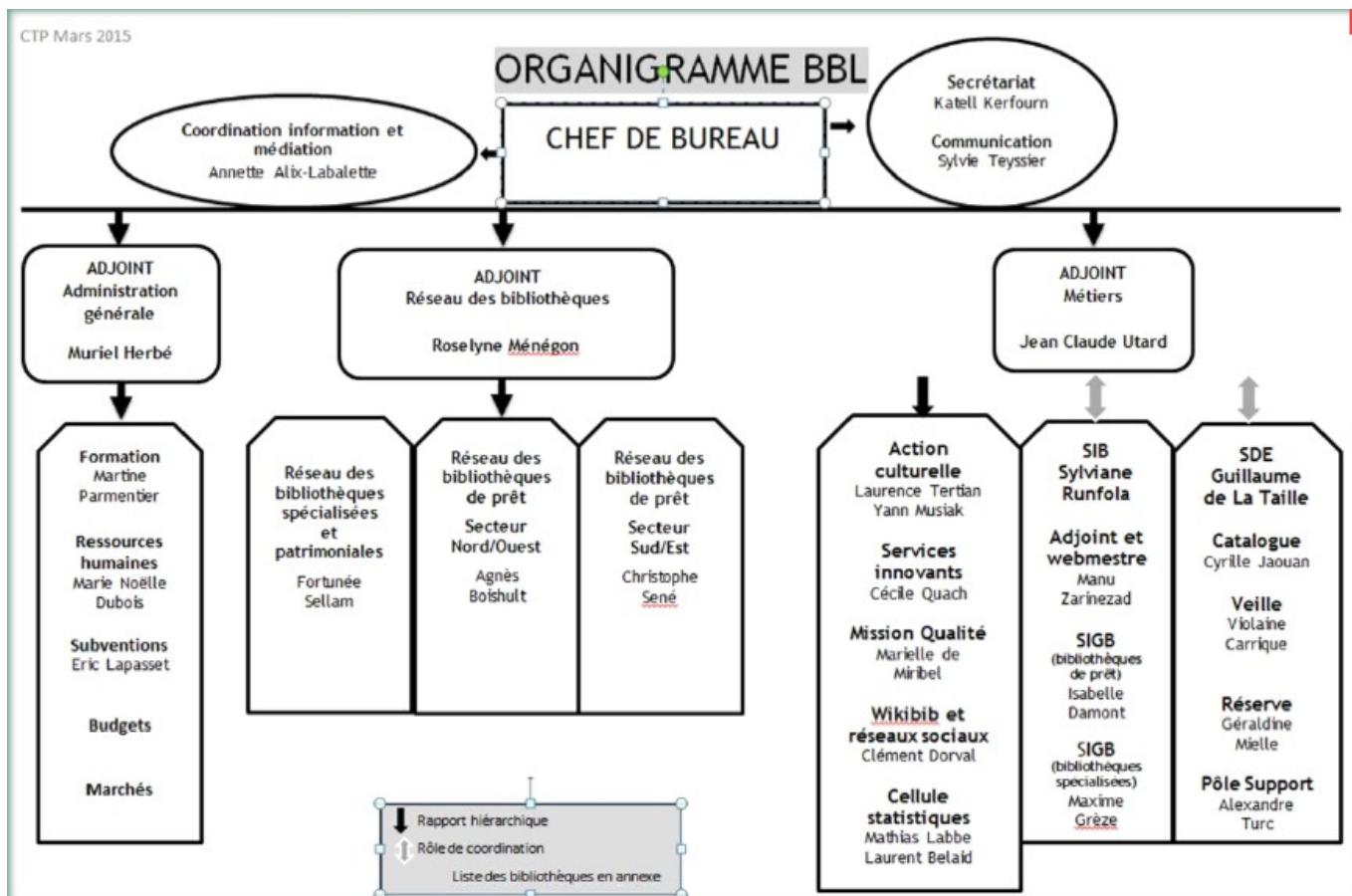
- le service informatique des bibliothèques (SIB) : qui se charge de l'informatisation, de la maintenance des ordinateurs et des logiciels professionnels du réseau (les SIGB notamment) et qui accompagne les projets informatiques ;

- le service du document et des échanges (SDE) : qui centralise certaines tâches ayant trait au traitement intellectuel et matériel des documents (le catalogage notamment, qui est souvent pris en charge par le SDE et non pas fait au niveau des bibliothèques de prêt). Il fait office de prestataire interne pour les bibliothèques du réseau. C'est aussi le SDE qui s'occupe de la réserve centrale (bâtiment stockant les livres du réseau qui ont été retirés des rayons mais conservés : ces ouvrages sont alors empruntables sur demande des lecteurs dans n'importe quelle bibliothèque parisienne, et le cas échéant acheminés de la réserve à cette bibliothèque – le SDE se charge de cette logistique) ;

- et le service des publics et du réseau (SPR). C'est un service chargé de l'évaluation des politiques menées : c'est lui qui récupère les rapports annuels des bibliothèques ; il dispose par ailleurs d'une cel-

lule statistique ; et c'est lui qui gère le label Qualiparis, qui évalue la qualité du service au public des bibliothèques du réseau. Le SPR surveille également la présence des bibliothèques parisiennes sur les réseaux sociaux : c'est le service qui valide les projets de blogs, pages facebook, netvibes ou encore twitter des bibliothèques ; de même, il doit valider les lettres d'information des bibliothèques avant qu'elles ne soient envoyées aux lecteurs. Le SPR a donc l'œil sur la communication des bibliothèques de la ville et, de manière globale, il fait un suivi des actions culturelles du réseau.

Bien qu'elles disposent d'une certaine autonomie, les bibliothèques parisiennes sont amenées, plus ou moins quotidiennement selon les périodes de l'année et selon les projets en cours, à collaborer et travailler en lien avec les différentes composantes du BBL.



B. Une bibliothèque spécialisée de la ville de Paris : les avantages et les inconvénients de la vie en réseau

La bibliothèque Marguerite Durand fait donc partie d'un réseau pour le moins singulier et conséquent, qui pour s'organiser au mieux, a été subdivisé en sous-réseaux : et c'est à celui des bibliothèques spécialisées de la ville de Paris (BSVP) que la BMD appartient.

Cela peut être un atout pour une petite bibliothèque spécialisée que d'appartenir à un tel ensemble. On a vu par exemple que la BMD a pu compléter les lacunes qu'elle avait dans ses collections de périodiques en obtenant des microfilms de numéros détenus par la bibliothèque historique de la ville de Paris. Et bien que la Galerie des bibliothèques soit désormais fermée, si la BMD a pu par le passé organiser des grandes expositions, malgré son manque de place, c'est grâce à ce réseau, qui lui a permis de disposer d'un endroit d'exposition adapté.

Mais inévitablement, ces avantages s'accompagnent de quelques inconvénients. En effet, les bibliothèques spécialisées sont pour le moins hétérogènes, ce sont des bibliothèques généralement uniques en France, qui ont une histoire propre et commune à nulle autre, et ces spécificités sont aussi ce qui fait leur richesse : la richesse de leur bibliothèque comme celle de leur collection. Or, par nature, l'organisation en réseau tend à ne statuer que sur les dénominateurs communs et, par conséquent, à parfois un peu gommer les spécificités des différentes bibliothèques spécialisées pour pouvoir faire des projets communs. C'est le cas notamment pour les projets informatiques. Pour les logiciels professionnels communs utilisés en interne, cela ne pose pas de problème. Mais pour la présence en ligne, le fait que la bibliothèque Marguerite Durand ne dispose pas d'un site propre participe à l'invisibiliser sur le net (déjà qu'elle ne dispose d'un bâtiment qui lui soit propre...). En terme de visibilité, l'appartenance au réseau est donc accompagnée de quelques difficultés.²⁵

C. Des partenariats qui ne se limitent pas à la ville de Paris

Cette collaboration avec les BSVP est cependant peut-être moins importante pour la BMD, et pour plusieurs autres BSVP, que les partenariats que ces bibliothèques nouent avec des acteurs associatifs ou des institutions liés à leur thématique.

Ainsi, la BMD, pour trouver une institution susceptible d'accueillir le fonds Cécile Brunschvicg, a-t-elle dû chercher de l'aide hors réseau – et depuis la création du Centre des Archives Féministes (CAF) à Angers, elle garde contact avec cette institution spécialisée détenant elle aussi des fonds féministes. De même, la bibliothèque Marguerite Durand travaille parfois en lien avec l'association Archives du féminisme : une association de chercheurs et de chercheuses qui s'efforce d'aider à la collecte des archives du féminisme et à la bonne conservation de ces archives en leur trouvant des institutions susceptibles de les accueillir et de les communiquer à la recherche.²⁶

La BMD participe donc aussi à un réseau, certes non institutionnalisé comme tel, mais bien réel, de bibliothèques et centres de documentation spécialisés dans les femmes, le genre et le féminisme.

25 Ibid.

26 Ibid.

Participation à la vie de la bibliothèque et mission principale du stage

Pour offrir à ses lecteurs des services de qualité, il faut que le personnel de la BMD effectue un ensemble de tâches en interne, nécessaires au bon fonctionnement de cette institution – tâches que nous allons évoquer ci-dessous. Au cours de mon stage, j'ai participé à plusieurs de ces tâches ; nous les décrirons dans une seconde partie. Enfin, nous analyserons ce qui fut ma mission principale et occupa l'essentiel de mon temps : les travaux préparatoires pour la rétroconversion des dossiers documentaires thématiques de la bibliothèque Marguerite Durand.

I. Le fonctionnement interne de la BMD

A. Le personnel

La bibliothèque Marguerite Durand fonctionne aujourd'hui à l'aide d'un personnel composé de sept personnes. L'ensemble du personnel effectue des horaires de service public ; et certaines tâches (comme la publication de la lettre d'information de la bibliothèque) se font de façon collégiale ou en binôme. Si non, les différentes tâches sont réparties et affiliées à une personne en particulier :

- Annie Metz est la directrice de la bibliothèque : elle est donc notamment chargée du rapport à la tutelle, de la valorisation de la bibliothèque et de la mise en contact avec d'autres institutions culturelles ou avec des chercheurs. Elle a aussi la charge des acquisitions patrimoniales (qui généralement impliquent un budget assez conséquent), ou de la réception des dons et du rapport aux donateurs.
- Brigitte Scarron est adjointe de direction, chargée des acquisitions courantes et patrimoniales ainsi que de la présence de la bibliothèque sur les réseaux sociaux (Netvibes et Twitter).
- Sylvie Laenen a la responsabilité du pôle périodique (de l'acquisition à la reliure en passant par le signalement et l'envoi à la numérisation).
- Catherine Anger est quant à elle responsable des dossiers documentaires (ce qui implique une revue de presse quotidienne pour enrichir ces dossiers ; elle est aussi responsable des réorganisations des dossiers, ou encore à l'occasion de leur envoi en numérisation). Et elle partage avec Brigitte la gestion de la communication de la bibliothèque sur les réseaux sociaux.
- Dominique Amiot est pour sa part chargé du catalogage (hors périodique). Or, dans une telle bibliothèque, outre le catalogage courant, il y a toujours un chantier à effectuer (des documents non signalés, un dépouillement à faire, car la BMD en fait aussi pour les colloques et certains ouvrages de recherche, etc.).
- Aissatou Drame est sur un poste transversal, chargée de l'accueil téléphonique ou encore de l'enregistrement et du circuit des documents (estampillage, mise en inventaire, équipement...).

- Enfin, Christel Ploton est magasinière, au sens premier du terme : elle envoie à l'étage les livres demandés en magasin. Elle s'occupe également de l'équipement et, au besoin, de réparations physiques des documents (hors reliure : c'est une société extérieure qui en a la charge).

Direction	Responsable	Annie METZ
	Adjointe	Brigitte SCARRON
Acquisitions		Brigitte SCARRON
Catalogage		Dominique AMIOT
Périodiques		Sylvie LAENEN
Dossiers documentaires		Catherine ANGER
Magasins		Christel PLOTON
Poste transversal : accueil téléphonique, enregistrement et circuit des documents, etc.		Aissatou DRAME
Infolettre		Collégiale
Réseaux sociaux		Brigitte SCARRON
		Catherine ANGER

B. Les missions effectuées en interne

1. Les acquisitions

La bibliothèque Marguerite Durand dispose d'un budget annuel de 35 000 € pour faire ses acquisitions. Il s'agit du budget alloué par la mairie de Paris, dans lequel est pris en compte le legs d'une donatrice, Charlotte Müller, féministe suisse qui avait voulu donner à la BMD les moyens de continuer d'enrichir ses collections et d'effectuer son rôle. La BMD touche près de 10 000 € par an issus de ce legs fait en 1979 à la mort de Madame Müller : pour être plus précis, ce sont les intérêts du legs que la BMD touche et qui lui sont remis par la ville. Ce budget est divisé entre un budget d'investissement de près de 5000 € (pour les acquisitions patrimoniales) et un budget de fonctionnement de 30 000 € (pour les acquisitions courantes).

a. Acquisitions courantes

Pour les livres, les acquisitions courantes sont sous la responsabilité de Brigitte Scarron. Et elles se font auprès de fournisseurs choisis par des marchés publics faits à l'échelle de la ville : Appel du Livre pour les livres en français et Dawson pour les ouvrages en langue étrangère. La ville de Paris disposant d'un abonnement Electre pour tout son réseau de bibliothèques, c'est par le biais d'Electre que les bibliothécaires commandent – avant de récupérer les notices dans le SIGB, Portfolio pour les BSVP (V-smart pour celles de prêt).

Pour les périodiques, c'est sous la responsabilité de Sylvie Laenen que les acquisitions courantes sont placées. Elles se font par abonnements ; la BMD en a actuellement 72, dont 2 en ligne et 18 gratuits. Pour les abonnements, la bibliothèque ne prend pas directement contact avec les éditeurs : elle passe par un prestataire, France Publications. Ce prestataire fait des achats en gros, ce qui lui permet d'obtenir des tarifs intéressants : c'est donc lui qui prend les abonnements pour la bibliothèque, qui fait les rappels auprès des éditeurs quand c'est nécessaire (car c'est le lot courant des services périodiques que d'avoir de temps en temps un numéro manquant, non reçu), etc.

b. Acquisitions patrimoniales

Mais en tant que bibliothèque spécialisée et patrimoniale, la BMD fait aussi un certain nombre d'acquisitions dites patrimoniales. Elle achète des lettres, des manuscrits, des estampes ou encore des objets ayant appartenu à des femmes connues ou à des féministes, ou bien des ouvrages anciens, parfois précieux.

Il s'agit soit de documents d'archives, par nature uniques, soit d'ouvrages rares, par nature difficiles à trouver. Dans les deux cas, il est impossible de s'adresser aux fournisseurs habituels de la ville pour espérer les obtenir. Mais il n'est a priori pas légal pour une bibliothèque publique d'acheter hors marché public (lesquels ont été conçus comme gardes-fous pour s'assurer du bon usage de l'argent public)... sauf autorisation de la ville (pour chaque achat ou pour une période donnée). Dans la mesure où la BMD est par ses missions nécessairement amenée à effectuer ce type d'achat, le conseil municipal de la ville de Paris lui donne annuellement cette autorisation, pour l'année à venir (et chaque année la bibliothèque rend compte de ce qu'elle a acheté en vertu de cette autorisation dans l'année écoulée).

Ces acquisitions patrimoniales peuvent se faire de plusieurs façons.

Par achats de gré à gré

Munie de cette autorisation spéciale, la bibliothèque Marguerite Durand peut acheter des documents directement auprès des librairies qui les vendent, à savoir essentiellement des librairies de livres anciens et quelques librairies spécialisées dans les femmes (telle la Librairie Amazone). La BMD est en contact régulier avec plusieurs de ces librairies, qui à l'occasion lui fait savoir qu'elles ont acquis des documents susceptibles de l'intéresser. Par ailleurs, l'équipe de Marguerite Durand se tient au courant de ce qui est proposé : via les catalogues de vente de ces librairies, ou certains événements, comme le Salon International du Livre Rare et de l'Objet d'art, qui exposent des livres en vente et mettent en contact acheteurs et vendeurs. J'ai pu accompagner Brigitte Scarron et Annie Metz à ce Salon du Livre Rare, qui a pris place au Grand Palais du 7 au 9 avril (bien qu'il faille noter que la verrière de ce bâtiment, et la forte exposition à la lumière et l'effet serre qui en découlent, n'en firent pas un endroit idéal pour la conservation et la bonne exposition de ces ouvrages précieux...²⁷⁾). La bibliothèque a acheté quelques documents à l'occasion (*L'Heure de la femme* de Lise Angelle, une photographie de femmes travaillant, un dépliant

27 Certains libraires trop exposés ont été forcés de cacher leurs livres de la lumière pour les protéger... ce qui avait pour effet secondaire de les cacher aux yeux des acheteurs potentiels...

anatomique d'une femme enceinte), point trop non plus, en raison des prix notamment, et parce qu'il faut que la bibliothèque garde du budget pour le reste de l'année. Par nature, les acquisitions patrimoniales sont souvent imprévisibles : il peut y avoir une enchère intéressante en fin d'année... et s'il reste possible de demander une rallonge de budget au pôle administratif du BBL, il est préférable d'avoir anticipé et d'avoir toujours les moyens de faire des achats par soi-même.

Par enchères

Car les librairies ne sont pas les seuls fournisseurs possibles de documents patrimoniaux : certains sont aussi mis aux enchères, à une date donnée. La BMD peut donc participer aux enchères pour essayer d'obtenir ces documents. Comme la bibliothèque Marguerite Durand n'est pas une bibliothèque d'État, mais une bibliothèque municipale, elle ne dispose pas du droit de faire préemption dans les enchères (ce droit que seul l'État possède de se substituer au dernier enchérisseur, pour acquérir un document d'intérêt patrimonial, à la place de ce dernier). Pour obtenir un document, la BMD doit enchérir de la même façon que n'importe quel particulier. Évidemment, en tant qu'institution publique au budget limité, elle ne peut pas surenchérir à l'infini et est plus d'une fois contrainte d'abonner les documents convoités à d'autres enchérisseurs. Soit le personnel se déplace aux enchères, soit il contacte le cabinet de commissaires-priseurs organisant les enchères : ceux-ci proposent souvent un service gratuit d'enchères par téléphone, ce qui permet aux bibliothécaires d'enchérir à distance (c'est à ce deuxième type d'enchère que j'ai pu assister).

La bibliothèque repère au préalable les lots susceptibles de l'intéresser – ils sont en général décrits dans des catalogues d'enchères, qui offrent une description des documents et affichent le prix de départ des enchères. Il communique les lots pour lesquels il veut être contacté par le cabinet du commissaire-priseur, lequel l'appelle ensuite en direct des enchères et enchérira en salle pour la bibliothèque selon les indications de cette dernière (qui généralement évalue au préalable jusqu'où elle peut se permettre de faire monter les prix, le plafond au dessus duquel elle n'enchérira pas). Il faut savoir que le prix sur lequel s'arrête les enchères ne correspond pas au prix que paiera la bibliothèque si elle l'obtient : c'est le montant qui reviendra au vendeur, mais à cela s'ajoute la commission du cabinet des commissaires-priseurs, qui s'élève à 27 % du prix de vente (qui est à prendre en compte dans le budget donc).

Les lots ainsi obtenus sont ensuite récupérés à la maison de vente. Cette réception ne se fait parfois pas sans négociation, dans la mesure où les maisons de vente exigent d'être payées avant de laisser les enchérisseurs repartir comme propriétaires des lots... alors que la bibliothèque ne peut pas le faire avant d'avoir constaté le « service fait », c'est-à-dire d'avoir confirmé au comptable la bonne réception des documents... Car les bibliothécaires ne manipulent jamais qu'un budget fictif : c'est le comptable de la ville (ici un comptable du pôle administratif du BBL) qui permet le réel transfert. Or, ce transfert ne s'effectue que selon une procédure bien définie, dans un ordre précis. D'abord le bibliothécaire prend l'engagement de payer (et réserve les crédits pour pouvoir le faire par la suite), cela se fait au moment de la commande (ou ici quand ils s'enchérissent) ; puis il fait ce qu'on appelle la liquidation de la dépense, à savoir la vérification de la réception et du bon état du document (le « service fait ») ; ce n'est qu'après

qu'il peut faire un mandatement (ou ordonnancement), c'est-à-dire demander au comptable d'effectuer le paiement ; et enfin, le comptable intervient et effectue le paiement de façon effective. C'est une procédure que la BMD se doit de respecter... et que les maisons de vente connaissent pourtant bien a priori (si bien que finalement, elles lui permettent toujours de repartir avec les lots - d'autant qu'elles sont toujours payées en bout de course).

Par dons (ou legs)

Enfin, la bibliothèque Marguerite Durand peut obtenir des documents (patrimoniaux ou non) à titre gratuit (certes plus rarement), par le biais de dons (faits par définition du vivant du donateur) ou de legs (qui correspondent à ce qu'une personne donne à la bibliothèque, après sa mort, par testament souvent).

Dans ce genre de bibliothèque, la question du don se pose tout particulièrement²⁸. Elle est née d'un don. Et elle s'est enrichie d'un certain nombre d'autres dons et legs, de militantes féministes notamment. Donnant visibilité à la cause féministe, la BMD bénéficie en effet de dons de personnes qui se sont engagées dans cette cause, pour laquelle elles ont souvent donné d'elles-mêmes (de leur vie, de leurs pensées...).

Outres les militantes, la bibliothèque bénéficie surtout de dons d'universitaires : d'étudiantes et de chercheuses ayant travaillé à partir des documents de la bibliothèque, éventuellement en sollicitant l'aide de l'équipe de la bibliothèque, et qui, une fois les résultats de leur recherche publiés, sous forme de thèse ou de livre, offrent ces derniers à la bibliothèque Marguerite Durand.

Les services de presse d'éditeurs lui offrent aussi parfois des publications qu'ils éditent, en bon geste commercial pour entretenir les relations qu'ils ont avec la bibliothèque.

La BMD est également contactée de temps en temps par des personnes d'un certain âge, des dames souvent, qui proposent les ouvrages qu'elles détiennent dans leur bibliothèque personnelle et qu'elles cherchent à transmettre à qui cela servira (dans ce cas, il y a souvent beaucoup de tri à faire, dans la mesure où la bibliothèque possède parfois une partie ou la totalité des ouvrages proposés).

Enfin, la BMD est parfois contactée par des bibliothèques qui désherbent et lui proposent des ouvrages, pour leur donner une seconde vie, comme une alternative au pilon. C'est le cas notamment de la BPI, la Bibliothèque Publique d'Information : bibliothèque d'État située à Paris, à Beaubourg, qui a pour particularité d'avoir été l'une des premières à faire un désherbage annuel pour renouveler ses collections. Au cours de ce désherbage, la BPI propose alors les ouvrages dont elle se débarrasse au profit des bibliothèques parisiennes (à ces bibliothèques-là pour des raisons évidentes de proximité, ce qui permet de li-

28 C'est pourquoi la BMD faisait partie le 8 mars de la journée de réflexion sur la collecte des archives de femmes déjà citée : en tant qu'institution amenée à collecter ce type d'archives et à gérer ce type de don.

Bénédicte Grailles, « Les raisons du don : l'exemple du Centre des archives du féminisme », in *Les féministes de la deuxième vague*, Archives du féminisme (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2012). La BMD n'est bien sûr pas la seule à produire des réflexions sur le sujet et elle se nourrit aussi des apports d'autres chercheurs et institutions analysant la question.

miter la logistique à mettre en œuvre pour transférer les ouvrages). L'un des avantages de travailler avec une telle institution, c'est qu'elle vérifie au préalable si la BMD possède déjà un exemplaire. Elle envoie donc aux bibliothèques de la ville de Paris des listes de propositions d'ouvrages qui sont personnalisées pour chaque bibliothèque, de façon à ce que des livres ne soient pas proposés en doublon. Les bibliothécaires de la BMD n'ont qu'à juger s'ils pensent ces ouvrages intéressants pour leur collection ou pas.

Car la bibliothèque Marguerite Durand n'accepte pas tous les dons qu'on lui propose : il faut que ceux-ci aient une certaine cohérence avec la politique documentaire de la bibliothèque pour qu'elle les fasse entrer dans ses fonds. Cela l'amène à en refuser certains : parce qu'elle détient déjà les ouvrages proposés, qu'ils ne correspondent vraiment pas à la politique d'acquisition de la bibliothèque, ou par manque de place (comme on l'a vu pour le fonds Cécile Brunschvicg).

2. L'équipement

Une fois ces documents acquis, ils sont équipés avant d'être rangés en libre accès ou dans les magasins. Les ouvrages sont cotés en fonction. On a vu en effet que ce n'est pas le même système de classification partout : les documents sont donc cotés en Dewey s'ils sont mis en libre accès ; ils sont dotés d'une cote selon le format pour les magasins. Cette cote est parfois amenée à évoluer au cours de la vie d'un document : s'il est descendu en magasin après avoir été en libre accès, il sera recoté en fonction.

Ces documents sont également estampillés (pour être identifiés comme appartenant à la BMD). Ils le sont à l'aide d'un tampon encreur, ou pour les documents patrimoniaux ou précieux, à l'aide d'un timbre à sec (tampon qui imprime une marque sans encrage : juste en relief). Cet estampillage est fait par Aissatou Drame.

En outre, les documents sont éventuellement protégés. La bibliothèque possède du filmolux, mais peu de documents sont en réalité entourés de ce plastique. Contrairement aux livres donnés en prêts, ceux-ci sont déjà relativement protégés par l'accès limité donné aux lecteurs (le fait que les documents ne puissent pas sortir du bâtiment, ni être transbahutés dans divers sacs... ils sont accessibles en seule consultation sur place). Aussi ces documents ne nécessitent souvent pas cet entourage plastique. D'autant que le filmoluxage est une protection surtout utile à court ou moyen terme. Or c'est une conservation de long terme que la bibliothèque cherche à assurer.

De même, puisque les livres ne sortent pas (et que dans le petit espace de Marguerite Durand, il est possible au personnel de surveiller qu'il n'y ait pas de vol), ils ne sont pas équipés d'antivols.

La BMD envoie donc régulièrement des documents à relier (ce qui protège mieux et plus long-temps) à l'un des prestataires de la ville, là encore. Pour la reliure, il y en a plusieurs : ce sont des ateliers de taille limitée qui s'en chargent. Or ils sont trop petits pour assurer la reliure pour toutes les bibliothèques de la ville, d'où le besoin de plusieurs adresses de relieurs. Sont envoyés à la reliure les livres abîmés ou particulièrement fragiles, mais aussi certains types de documents, systématiquement, tels les périodiques. Ces derniers sont réunis en un volume pour une ou plusieurs années (de façon à ce qu'ils tiennent mieux sur les étagères, et par conséquent qu'ils résistent mieux au temps).



Illustration 32: Rayon périodique, en magasin : la quasi-totalité des revues est reliée

Pour protéger les documents, ou tout du moins s'assurer de pouvoir garder leur contenu accessible, les copies sur d'autres supports ont aussi été une technique utilisée : via microfilmage depuis les années 1980 et via la numérisation aujourd'hui (même si là, il ne s'agit plus d'équipement).

Pour les documents patrimoniaux, comme les lettres, du matériel spécial est utilisé pour les conditionner : des boîtes et du papier neutre les protègent. Tous les documents en magasin ne le sont pas, étant conditionnés selon les moyens de l'époque. C'est pourquoi ils peuvent être reconditionnés – pour peu que le personnel ait du temps et le matériel pour faire ce changement.

3. Le référencement

Afin que les lecteurs puissent demander les documents, encore faut-il qu'ils sachent qu'ils peuvent les trouver à la BMD, que ces documents y sont consultables. C'est pour cela que l'équipe de Marguerite Durand s'efforce de les référencer au mieux.

Avant cela toutefois, ils sont inventoriés sur des registres papier, à usage interne. Il y a plusieurs registres, et les documents sont inventoriés dans l'un ou l'autre en fonction du type de document auquel ils appartiennent : il y a le registre des photographies, celui des affiches, celui des cartes postales, plusieurs registres pour les livres, en fonction de leur format (un registre pour octavo, quarto...), etc. En cas de document manquant, on peut essayer de retracer le parcours du document à partir des registres – les changements de cotes y étant a priori indiqués.



Illustration 33: Registres, dans les bureaux du personnel

A l'usage du public, l'équipe de Marguerite Durand référence également les documents sur le catalogue en ligne : le catalogue des bibliothèques spécialisées de la ville de Paris. Elle le fait par le biais du SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques) : Portfolio. Il s'agit du logiciel professionnel sur le

quel travaille l'ensemble du personnel des bibliothèques spécialisées de la ville de Paris : il sert aux acquisitions, aux inscriptions, à la circulation des ouvrages, à la gestion des périodiques, ou encore à la gestion de l'OPAC, Online Public Access Catalog, le catalogue en ligne justement ; mais surtout, pour le référencement, c'est sur cet outil que le personnel effectue le catalogage des documents.

The screenshot shows the main interface of the Portfolio 7 - PROD software. At the top, there is a navigation bar with links for 'Portfolio 7', 'Support client', 'Français', and 'Se connecter'. Below the navigation bar, a green header bar displays the title '★ Portfolio 7 - PROD'. The main content area is divided into several sections. At the top of this area, there is a horizontal menu with links for 'Tout', 'Document', 'Vidéo', 'Image', 'Presse', 'Chronologie', 'Thème', and 'Jeux'. Below this menu is a search bar with the placeholder 'Rechercher dans le catalogue...' and a magnifying glass icon. The main content area is organized into a grid of six blue boxes, each representing a module: 'Acquisitions' (Icon: document with a plus sign), 'Catalogue' (Icon: open book), 'Périodiques' (Icon: document with a grid), 'Circulation' (Icon: circular arrow), 'OPAC' (Icon: globe), and 'Sécurité' (Icon: padlock). Each box contains a brief description of its function.

Illustration 34: Page d'accueil de Portfolio, proposant l'accès aux différents modules du logiciel

La BMD catalogue elle-même ses documents (ce n'est pas le SDE, Service du Document et des Échanges, le service du BBL qui centralise une partie du catalogage de la ville de Paris, qui s'en occupe). C'est Dominique Amiot qui a la charge du catalogage courant ; Sylvie Laenen s'occupe du catalogage des périodiques ; et Brigitte Scarron et Annie Metz ont été formées il y a peu pour décrire en EAD les nouveaux manuscrits et lettres qu'elles acquièrent... Elles attendent pour l'heure que les ordinateurs de la bibliothèque soient équipés du logiciel permettant de le faire (le Portfolio n'ayant pas cette fonctionnalité).

La bibliothèque Marguerite Durand, en tant que bibliothèque spécialisée, s'efforce d'offrir un catalogage pointu à ses lecteurs. Elle ne référence pas simplement les ouvrages et les périodiques : elle les dépouille. Elle fait un dépouillement systématique des articles de périodiques et sélectionne plusieurs ouvrages qu'elle dépouille, poussant la précision à la description des chapitres de ces ouvrages. Ce n'est pas quelque chose qu'elle fait pour tous les livres, bien sûr : ce sont surtout les ouvrages issus de colloques qui se retrouvent ainsi décrits. C'est intéressant dans la mesure où les différents intervenants (ou contributeurs) abordent en général des sujets assez divers. Par exemple, dans *Les féministes de la deuxième vague*, dirigé par Christine Bard, on trouve des articles tant sur le MLF, sur l'écrivaine Christiane de Rochefort, sur la syndicaliste Jeannette Laot, que sur des féministes catholiques lyonnaises – ce qu'il n'est pas forcément possible de deviner au seul titre de l'ouvrage, et par une indexation simple. Le dépouille-

ment effectué par le personnel permet au lecteur de prendre connaissance malgré tout de ces chapitres, et par conséquent de savoir que ce document est susceptible de l'intéresser (ce qu'un catalogage simple n'aurait pas fait ressortir). Cela prend du temps, mais c'est un service supplémentaire offert au public.

Les documents sont aussi référencés dans le CCFR et le Sudoc.

4. **La valorisation : un service qui se prépare**

Sans entrer dans les détails, on peut rappeler que le travail de valorisation déjà mentionné demande tout un travail en amont et en aval à l'équipe de la BMD. Les expositions, les conférences, les présontoirs, les interventions de la BMD dans des journées d'études, les lettres d'information et les publications se préparent.

Pour les expositions, il faut sélectionner les documents à exposer, écrire les cartels explicatifs, aller les chercher, les disposer dans les vitrines, tout ranger quand c'est fini...

Pour les conférences, il faut prendre contact avec les intervenants, décider d'une date, assurer la logistique (micro, matériel de projection, salle libre le moment voulu, demande du remboursement du trajet des intervenants, contact avec le libraire pour acheminer les livres à vendre si besoin, prévenir les vigiles...), animer la rencontre le moment venu, ranger la salle, etc.

Et ainsi de suite. En bref, pour toutes les actions culturelles, pour toute valorisation proposée au public, un travail important est fait en interne, avant et après.

II. **Tâches annexes effectuées au cours du stage**

Durant mon stage, l'essentiel de mon temps a été consacré à ma mission principale. J'ai cependant pu participer à plusieurs autres tâches, de façon ponctuelle.

A. **Reclassement des affiches**

J'ai notamment passé un après-midi à aider la magasinière à reclasser les affiches. Je suis descendue en magasin initialement pour en trouver une en particulier (celle que la BMD allait prêter à l'Hôtel de Ville pour l'exposition sus-mentionnée). Mais nous avons décidé de profiter du fait que nous étions deux en magasin pour effectuer ce reclassement. Nous avions en effet des difficultés à la trouver. Et c'était l'occasion : il n'y avait pas trop de monde en salle, ce qui permettait un minimum de tranquillité en magasin pour ce faire. D'autant que les affiches étant pour le moins volumineuses (certaines sont d'ailleurs entoilées), lourdes et malgré tout à manipuler avec un minimum de précautions (il ne faudrait pas les abîmer), c'est inenvisageable pour une personne seule de les reclasser.



Illustration 35: Affiche dans le meuble à plans, avec ma main pour l'échelle

Ces affiches sont dotées d'une cote numérique. Nous les avons regroupées par centaine et avons mis chaque centaine dans un tiroir du meuble à plans (AFF 100, AFF 200... jusqu'aux AFF 1100). Cela a pris un certain temps puisque même à deux, les affiches restent un type de document qui ne se manipule pas aisément.

Nous avons laissé à part deux types d'affiches, quelles que soient leur cote : les affiches anciennes (celles du XIXe et du début de XXe, qui seront mieux conservées à part) et les grandes affiches (qui ne rentrent pas dans le petit meuble à affiche – car il y en a deux dans la réserve : un petit et un grand).

Ce reclassement devrait faciliter les recherches des suivants – même si en réalité l'affiche que nous recherchions n'était pas dans le lot. C'était en effet une affiche qui avait déjà dû être prêtée à une exposition et qui, à l'occasion, avait été mise sous verre (et les affiches encadrées sont posées ailleurs dans la réserve). Souvent, quand les affiches ont été encadrées, elles sont en effet laissées sous cadre. Car cela les protège bien.

B. Magasinage

En règle générale, les tâches de magasinage sont l'apanage exclusif de Christel Ploton. C'était d'ailleurs le cas au début du stage. Mais celle-ci ayant subi un arrêt maladie, ses missions ont été réparties dans l'équipe.

Le travail en magasin est effectivement essentiel au bon fonctionnement de la bibliothèque. Il faut dire que la grande majorité des collections de la bibliothèque Marguerite Durand se situe en magasin. Or le rôle du magasinier est de faire le lien entre le lecteur et les collections, en lui faisant parvenir les documents demandés. Le bibliothécaire qui est en service public lui envoie les fiches de demande remplies par les lecteurs, à l'aide du monte-chARGE. C'est ensuite au magasinier de trouver le document indiqué, de laisser un fantôme à l'endroit où il l'a pris, et de renvoyer le document à l'étage, via le monte-chARGE. La personne en service public le réceptionnera et le transmettra au lecteur.



Illustration 36: Monte-charge, au troisième étage, qui fait le lien vers le magasin

C. Participation à la préparation des rencontres et des expositions

J'ai également été présente aux conférences ayant eu lieu à la BMD pendant le stage, participant à la préparation de la salle en amont et à son rangement en aval. La salle du deuxième étage de la médiathèque Jean-Pierre Melville est libérée une demi-heure à une heure avant la rencontre, juste après la fermeture de Marguerite Durand (un peu avant son horaire habituel donc : puisque Marguerite Durand ferme à 18 h, et Melville à 19 h normalement). Il s'agit de permettre au personnel de Marguerite Durand de déplacer les tables sur les côtés, de positionner les chaises, ainsi que la table des intervenants, d'amener des bouteilles d'eau pour les intervenants, d'installer le micro... A la fin de la rencontre, il faut ensuite tout ranger, pour rendre à Melville la salle telle qu'on l'a trouvée.

J'ai aussi apporté ma modeste contribution à la préparation de deux expositions (celle sur *Femmes et hommes pendant la Grande guerre*, et l'exposition abécédaire faite à l'occasion de la sortie du *Dictionnaires des féministes*). Concrètement, les expositions sont souvent réalisées par Brigitte Scarron. Mais cette préparation se fait parfois avec le concours de toute l'équipe. Comme on l'a vu, chacun a des tâches attribuées, chacun est plus ou moins rattaché à un fonds (périodiques, dossiers...), dont il a une connaissance plus approfondie. Il s'agit donc de demander à tous des documents tirés de ces fonds qui correspondent à l'exposition en cours de préparation. Pour la première, on était dans cette configuration-là. J'ai simplement cherché, à l'instar de Catherine Anger, un document issu des dossiers documentaires pour l'exposition – regardant dans le dossier Veuves de guerre, tandis qu'elle cherchait dans le dossier Grande Guerre, et on en a sélectionné un chacune.

Pour la seconde exposition, l'organisation était différente. L'idée du principe d'une exposition abécédaire a été mentionnée par Annie Metz en réunion et il s'agissait cette fois de se répartir les lettres de l'alphabet entre les différents membres du personnel : environ quatre lettres par personnes (certaines ont été retirées, l'alphabet comportant des lettres peu parlantes pour le féminisme...), à chacun ensuite de sélectionner les documents et d'écrire les cartels explicatifs sur la personne choisie dans leur lettre. Je

n'étais initialement pas censée y participer (n'ayant pas finalisé ma mission principale, qui était évidemment prioritaire), si bien que je n'ai pas participé à la sélection des documents (sauf un : *Ainsi soit-elle* de Benoîte Groult). Mais après avoir fini, j'ai pris en charge la rédaction de plusieurs cartels, sur des personnalités pré-sélectionnées : Benoîte Groult, Catherine Deudon, Annie Ernaux et Jeanne Bouvier. Toutes étaient décrites dans le *Dictionnaire des féministes*, il s'agissait surtout de faire d'une notice du dictionnaire (lesquelles sont relativement longues et complètes) un cartel d'exposition (par nature beaucoup plus court, d'autant qu'avec quatre vitrines, nous avions des contraintes de place assez importantes). Il fallait donc surtout synthétiser et aller à l'essentiel (il s'agissait de faire des cartels de 7-8 lignes environ). Ces cartels et les documents qu'ils accompagnaient sont présentés en annexe.

D. Lettre d'information

J'ai aussi réalisé une des lettres d'information envoyées par la bibliothèque pendant le stage : celle de mai-juin. Ces lettres d'information se font de manière collégiale, c'est-à-dire que les thèmes abordés dans cette lettre sont réfléchis par l'ensemble de l'équipe, mentionnés en réunion au préalable ; ensuite, en principe, une ou deux personnes prennent en charge l'essentiel de la rédaction, à tour de rôle ; puis l'ensemble de l'équipe relit, fait des corrections et des ajouts. En parallèle, un autre document est créé : un catalogue des nouvelles acquisitions, qui est publié sur Calaméo, un site permettant de créer des documents et de les publier pour les rendre accessibles en ligne – ce que Dominique Amiot a fait.

Cette lettre d'information se fait sur Word, en format web, et en suivant une feuille de style prédéfinie (qui suit la charte graphique de la ville de Paris et est validée par la municipalité, mais qui est personnalisée pour identifier la bibliothèque Marguerite Durand comme autrice). Cela m'a permis de découvrir cet outil (car si on connaît bien Word, on est très rarement amené à écrire en format web – qui en fait est assez peu malléable).

Il s'agissait à travers cette lettre d'information de la BMD – comme il est évoqué plus haut, dans la partie sur le travail de valorisation – de communiquer aux lecteurs les actions de la BMD dans les deux mois à venir, de leur faire connaître les animations et expositions traitant des femmes en région parisienne notamment, de mettre en valeur les nouvelles acquisitions faites par la bibliothèque, etc. La lettre d'information ainsi produite est mise en annexe.

E. Revue de presse

Enfin, j'ai participé au travail de revue de presse. Celui-ci est habituellement effectué uniquement par Catherine Anger. Pour ce faire, la BMD reçoit *Le Figaro*, *Libération* et *Le Monde* : avec ces titres de droite et de gauche, il s'agit d'avoir un éventail de discours varié sur les femmes. La bibliothèque reçoit

aussi les magazines associés à ces quotidiens nationaux : *Le Figaro Magazine*, *Madame Figaro* et *Le Magazine (du Monde)*. La BMD reçoit également les numéros spéciaux qui sortent à l'occasion.



Illustration 37: Journaux reçus par la BMD pour la revue de presse

Recevant par ailleurs *La Croix*, j'ai participé à cette revue de presse en y ajoutant les apports d'un nouveau titre. *La Croix* est un quotidien généraliste qui a des racines catholiques : outre des articles de fond disons classiques (qui concernent la France, mais aussi un ensemble varié de pays du monde), il aborde aussi quelques sujets religieux (articles sur les femmes dans l'Église, sur des théologaines, etc). La rubrique Courrier des lecteurs permet aussi de prendre le pouls de ce qui se dit réellement dans la société civile (fut-elle limitée à une certaine société civile : celle des lecteurs de *La Croix*) sur des sujets de société (suite au 8 mars, il y a évidemment eu des réactions sur la place des femmes dans la société par exemple...).

L'objectif de la revue de presse est de continuer d'alimenter les dossiers. Parfois, certains sont nouvellement créés : pour peu qu'il y ait un nouveau thème qui ait émergé, et que suffisamment de documentation sur ce thème ait été capitalisée (un dossier Bioéthique est parmi les derniers à avoir été ouverts par exemple).

La sélection des articles se passe en deux étapes. Tout d'abord, suite à une première lecture, les articles portant sur les femmes dans ces journaux sont repérés, choisis et découpés : ils sont alors stockés dans une boîte, dans l'ordre chronologique de leur arrivée. C'est à cette première étape que j'ai participé.

Ensuite, de temps en temps, la personne chargée des dossiers revient sur ces articles présélectionnés et fait un deuxième tri : cette deuxième sélection, faite avec plus de recul, permet d'avoir une meilleure vision d'ensemble du résultat de la revue de presse. Certains doublons sont élagués – surtout les entrefilets, souvent jetés si un article de fond sur le même sujet a été collecté. Il est nécessaire que

cette étape soit l'affaire d'une seule personne : sans quoi il serait difficile d'avoir la vision d'ensemble pour faire les bons choix.

Une fois la sélection établie, vient la procédure d'intercalation des articles dans les dossiers : selon leurs thèmes, ils sont répartis dans les divers dossiers documentaires.

III. Mission principale : travaux préparatoires à la rétroconversion des dossiers documentaires thématiques

Mais c'est sur les dossiers documentaires thématiques que j'ai passé l'essentiel de mon temps. Ma mission principale a en effet consisté à effectuer les travaux préparatoires à leur future rétroconversion (leur catalogage en ligne, puisqu'ils ne sont aujourd'hui catalogués que sur des fiches papier).

A. La situation de départ : des dossiers documentaires thématiques non référencés en ligne

Le problème de départ est que ces dossiers n'étaient référencés nul part ailleurs que sur les fiches papier de la bibliothèque (pas d'inventaire complet, pas de référencement en ligne) : en bref, à l'heure actuelle, il est difficile pour un lecteur de savoir quels dossiers la bibliothèque contient, à moins de se déplacer.

Depuis l'informatisation de la bibliothèque en 2005, la BMD s'efforce cependant de permettre à son public de prendre connaissance des collections à distance – ce qui est utile, en particulier aux lecteurs habitant loin de la bibliothèque. C'est dans ce contexte que la bibliothèque Marguerite Durand m'a proposé de préparer la rétroconversion des dossiers documentaires thématiques.

Il ne s'agissait pas de rétroconvertir et de cataloguer directement ces documents : l'objectif du stage était d'aboutir à la création d'un document Excel le plus complet possible qui répertorie les dossiers documentaires thématiques de la bibliothèque. Ce document sera fourni à une société extérieure, laquelle sera chargée de la rétroconversion à proprement parler, du référencement en ligne des dossiers. A l'heure actuelle, on ne sait pas encore à qui cela sera confié, puisque le marché public qui doit déterminer avec qui la bibliothèque travaillera n'a pas encore eu lieu (le cahier des charges n'est même pas encore rédigé).

B. Les travaux préparatoires de la rétroconversion des dossiers : un travail en plusieurs étapes

Pour ce faire, j'ai dû découper mon travail en plusieurs étapes, qui ont correspondu à plusieurs temps de mon stage.

1. Reclassage des fiches

a. *Les fiches papier : seul outil de connaissance des dossiers documentaires thématiques*

En premier lieu, il a fallu travailler avec le seul outil à disposition pour connaître le fonds : les fiches papier sur les dossiers documentaires thématiques. Comme on l'a déjà précisé, il n'y a ni inventaire ni référencement en ligne de ces dossiers : d'où la nécessité de passer par les fiches papier pour les connaître – ils sont catalogués dessus (selon le modèle décrit page 43-44).

Il y avait cinq tiroirs de fiches sur les dossiers documentaires thématiques, soit plusieurs milliers de fiches. Elles étaient classées par ordre alphabétique, pour permettre aux lecteurs et au personnel d'y faire des recherches par mots – ces derniers se référant au thème du dossier (on parle de fichiers matières). La recherche par nom d'auteur n'était en revanche pas proposée dans la mesure où, pour les dossiers documentaires, cela n'apporte rien : l'auteur est invariablement le même, à savoir la bibliothèque Marguerite Durand (il n'y a donc pas de fichiers auteurs pour les dossiers documentaires).

Les mots matières, ceux qui décrivent le sujet, sont généralement écrits en haut des fiches papier. Ils correspondent parfois au titre du dossier, qui est généralement parlant : Avortement, Famille, Femmes noires, etc. Parfois, il s'agit d'un terme connexe ou synonyme de ce titre, qui en décrit tout aussi bien le thème ; ils doivent permettre aux lecteurs de trouver le dossier, dès lors qu'il a une idée approximative de la thématique qui l'intéresse (c'est le but de toute indexation). Par exemple, le mot matière Suffrage des femmes peut renvoyer au dossier Droit de vote des femmes, le mot matière Peintres au dossier Artistes, etc. Il y avait donc souvent plusieurs fiches papier pour décrire un seul et même dossier.



Illustration 38: Tiroirs comprenant les fiches papier sur les dossiers documentaires thématiques

b. Un traitement des fiches qui a pour conséquence secondaire d'en retirer l'accès au public

Pour effectuer le travail nécessaire à la préparation de la rétroconversion des dossiers, il a cependant fallu retirer ces cinq tiroirs du fichier papier mis à disposition des lecteurs. Cela occasionne une certaine gêne pour le public, qui n'y a plus accès et ne peut plus effectuer lui-même des recherches dessus.

Cette situation est cependant temporaire. La finalité de ce travail est de rendre aux lecteurs un accès direct aux outils de recherche permettant de connaître les dossiers – même cet outil de recherche ne sera plus les fiches papier (qui n'ont pas été remises), mais le catalogue en ligne. En effet, sur le long terme, ce catalogue a vocation à remplacer les fichiers papier ; il pourra le faire dès qu'il aura intégré les notices des dossiers documentaires thématiques (après la rétroconversion donc).

En attendant, les bibliothécaires sont à la disposition du public pour le guider dans la recherche des dossiers. Et ils disposent quant à eux d'outils internes pour lancer des recherches et trouver les dossiers (nous y reviendrons).



Illustration 39: Le fichier papier, lesté de ses tiroirs contenant les fiches des dossiers documentaires thématiques

c. Un reclassement par cote, pour pouvoir travailler systématiquement sur les dossiers

Mais pour pouvoir travailler sur ces fiches, il a fallu les reclasser : passer de l'ordre alphabétique (utile pour la recherche) à un classement par cote (utile pour répertorier systématiquement les dossiers, en les prenant dans l'ordre selon lequel ils sont rangés). En effet, pour répertorier les dossiers (et effectuer leur récolelement au passage), le plus simple était les prendre les uns à la suite des autres, tels qu'ils sont rangés sur les étagères – avec en regard les fiches papier correspondantes.

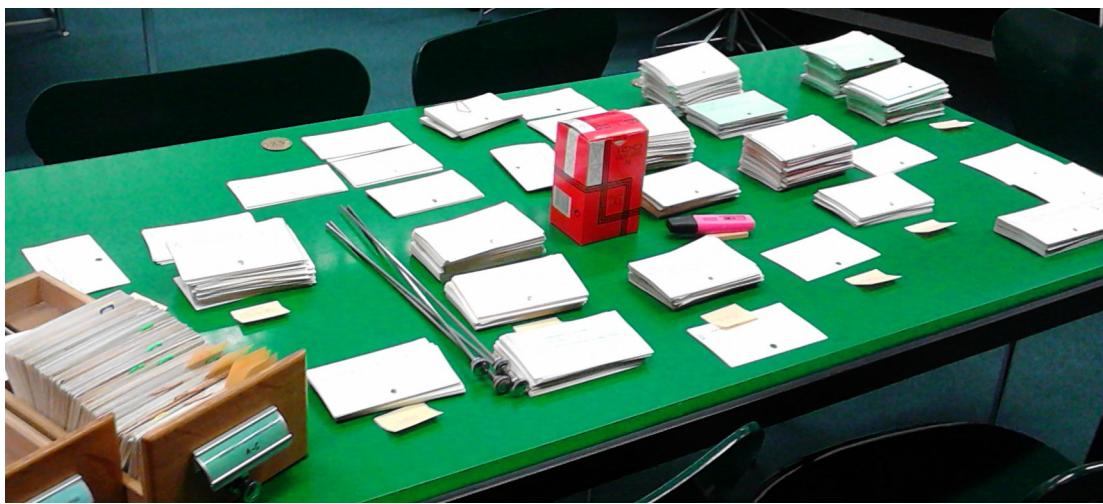


Illustration 40: Fiches papier en cours de reclassement par cote (ici : les fiches appartenant à la classe 300 selon la classification Dewey)

C'est un reclassement que j'ai effectué en plusieurs étapes. C'était nécessaire au vu du volume de fiches à traiter. J'ai, au fur et à mesure, vidé les tiroirs, reclassé les fiches et de nouveau rangé ces fiches, classées par cote, dans les tiroirs.

Dans un premier temps, j'ai reclassé l'ensemble des fiches, à l'exception notable des fiches cataloguant des dossiers avec une cote Dewey appartenant à la classe 300 (Sciences sociales) et à la classe 700 (Arts et Loisirs). Le traitement des fiches appartenant à ces deux classes a été relégué à la fin, car la BMD possède beaucoup de dossiers sur les femmes et la société (cotés 300), et sur les femmes et les arts (cotés 700). Or, il aurait été difficile d'effectuer ce reclassement en sortant ces nombreuses fiches en même temps que les autres, à la fois pour des raisons d'organisation et de place. Ci-dessus, la photographie des fiches appartenant à la classe 300 en plein reclassement montre bien qu'il a fallu un espace conséquent pour étaler les fiches afin de travailler dessus : d'où l'intérêt de compartimenter le reclassement en plusieurs étapes.

Dans un second temps, les classes 700, puis 300 ont été triées à leur tour.

En parallèle, au cours du reclassement de ces fiches à cote Dewey, j'ai repéré les fiches des dossiers documentaires thématiques dotés d'une cote numérique (un numéro de cote attribué par ordre de création de dossier) et je les ai classées à part des Dewey – de même que les dossiers correspondants sont rangés à part sur les étagères de l'armoire rotative.

Ce reclassement effectué, j'avais la possibilité de passer à l'étape suivante.

2. **Enregistrement des dossiers dans deux répertoires Excel**

a. *L'objectif : créer des documents Excel utilisables pour la rétroconversion et répertoriant tous les dossiers*

La prochaine étape consistait en la création d'un document Excel – de deux en réalité (un pour les dossiers à cote Dewey, l'autre pour ceux à cote numérique) – sur lesquels répertorier les dossiers docu-

mentaires thématiques : ce sont les documents Excel qui seront fournis à la société chargée de la rétro-conversion par la suite.

On les a donc construits en réfléchissant à plusieurs impératifs. Il fallait reporter les informations comprises sur les fiches papier dans ces fichiers Excel, avec le moins de perte possible. Qui plus est, comme ces documents serviront à la rétroconversion, les colonnes de ce fichier Excel ont été pensées pour faciliter le catalogage à venir.

b. Modèle des fichiers Excel

Ces fichiers Excel comportent les colonnes suivantes : Cote ; Titre du dossier ; Indexation noms communs ; Indexation noms propres ; Indexation collectivités ; Indexation géographique ; Date de début ; Notes générales ; Notes sur la volumétrie ; Notes sur le classement ; Liens ; Documentation à retirer ?

1	COTE	Titre du dossier	Indexation noms communs	Indexation noms propres	Indexation collectivités	Indexation géographique	Date de début
1410	DOS 396 PAR	Parisiennes	Femmes -- France -- Paris				1903
1411	DOS 396 PAR	Parti féministe révolutionnaire	Féminisme -- France -- 1970-.... / Partis politiques -- France -- 1970-.... / Femmes et politiques		Parti féministe révolutionnaire (France)		1983/
1412	DOS 396 PAY	Pays-Bas	Femmes -- Pays-Bas			Pays-Bas	1895
1413	DOS 396 PER	Pérou	Femmes -- Pérou			Pérou	1937
1414	DOS 396 PET	Pétroleuses	Féminisme -- France -- 1970-....		Mouvement de libération des femmes non déposé (France)		1975
1415	DOS 396 PHI	Philippines	Femmes -- Philippines			Philippines	1935
1416	DOS 396 POL	Pologne	Femmes -- Pologne			Pologne	1900
1417	DOS 396 POR	Porto Rico	Femmes -- Porto Rico			Porto Rico	1972
1418	DOS 396 POR	Portugal	Femmes -- Portugal			Portugal	1935
1419	DOS 396 PSY	Psychanalyse et politique	Féminisme -- Associations -- France -- 1970-.... / Femmes -- Associations -- France -- 1970-.... / Psychanalyse et féminisme	Fouque, Antoinette (1936-2014)	Psychanalyse et politique		1974
1420	DOS 396 REP	Les répondreuses	Femmes -- Associations -- France -- 1970-....		Répondeuses (France)		1979-1980
1421	DOS 396 REP	République fédérale de Yougoslavie	Femmes -- Serbie / Femmes -- Monténégro / Femmes -- Kosovo / Femmes -- Communauté d'États Serbie-et-Monténégro			Serbie / Kosovo / Vojvodine (Serbie) / Monténégro / Communauté d'États Serbie-et-Monténégro	1911

Illustration 41: Répertoire des dossiers documentaires thématiques Dewey, sur Excel (première partie du tableau)

La cote et le titre servent à identifier le dossier.

Les colonnes d'indexation permettent de définir le thème du dossier et d'en faciliter la recherche (ce sont des mots clefs pris en compte par les moteurs de recherche). On a créé quatre colonnes, car le catalogueur aura quatre champs différents à remplir au moment d'indexer les dossiers lors de la rétro-conversion. En fonction qu'il précise le nom d'une personne, d'une association, d'un sujet ou d'une zone géographique, il n'utilisera pas le même champs. C'est pourquoi nous préparons le travail en marquant déjà cette séparation dans le tableau que nous remettrons à la société prestataire.

La date de début du dossier est indiquée pour le situer dans le temps. On a vu que les dossiers anciens côtoient les dossiers récents : il s'agit d'indiquer au lecteur à quel type de dossier il doit s'attendre. Quand c'est possible, c'est-à-dire quand le dossier est fermé, la date de fin y est aussi indiquée.

1	Notes générales	Notes sur la volumétrie	Notes sur le classement	Liens	Documentation à retirer ?
1072	Femme dans la franc-maçonnerie. Contient un sous-dossier sur la Grande Loge féminine de France, un sur le Droit humain (fondation de Maria Deraisme) et un sur le Grand Orient.				Correspondance
1073					
1074	Association créée en 1945 qui a pour but de défendre les intérêts familiaux, qu'elle représente officiellement, auprès des pouvoirs publics. Elle publie une lettre périodique : la lettre de l'UNAF.			http://www.unaf.fr/	
1075		Un document.			
1076					
1077	L'original contient également des cartes d'invitation. Le périodique Club de George Sand est quant à lui rangé avec les bulletins, à la cote 840 CLU Bul.				
1078		Quelques documents.			
1079					
1080	Le dossier contient notamment les statuts.				
1081					
1082	Contient aussi des documents sur les assurances sociales à l'étranger.				

Illustration 42: Répertoire des dossiers documentaires thématiques Dewey, sur Excel (deuxième partie du tableau)

La colonne Notes générales a vocation à donner la description ou des précisions sur le dossier. Cette colonne reprend notamment les informations qui étaient sur les fiches papier. Elle décrit quel est le sujet du dossier : son thème, ou l'association qu'il documente. Les notes générales décrivent parfois le contenu du document : en listant les sous-dossiers qu'il y a dedans, ou en relevant le type de document qu'on peut y trouver (lorsqu'il y a quelque chose de particulier à signaler, autre que les habituels tracts ou coupures de presse). Cette note peut aussi contenir des renvois, suggérant d'autres dossiers à voir dans une thématique proche. C'est sans doute le champ qui sera le plus utile au lecteur pour cerner le dossier.

Il y a ensuite une colonne Notes sur la volumétrie, qui indique la taille du dossier, s'il est particulièrement volumineux (s'étalant sur plusieurs boîtes) ou s'il est particulièrement petit (à savoir comportant moins de 5 documents).

La colonne Notes sur le classement précise, quant à elle, s'il y a un système de classement spécifique (autre que chronologique, qui est le système de classement par défaut des dossiers documentaires). Sont signalés dans cette note les cas de classement par pays, par ordre alphabétique, etc.

Une autre colonne contient des liens hypertextes à rattacher aux dossiers documentaires (à savoir quasi-exclusivement des renvois vers les sites d'associations décrites dans le dossier).

Enfin, une dernière colonne précise quand les dossiers comportent (ou sont censés comportés, d'après la description des fiches papier) de la correspondance ou tout autre type de documentation pour lequel il faut se poser la question de garder ou retirer le document du dossier (pour des raisons de conservation et de protection contre le vol notamment).

c. Travail effectué

J'ai répertorié 1283 dossiers de cette façon, en me référant aux fiches mais aussi aux dossiers correspondants (c'était nécessaire de se référer à l'original pour les dater et les indexer notamment). 1049 dossiers Dewey et 234 dossiers numériques ont ainsi été décrits. Cela correspond à peu près au nombre

de dossiers documentaires thématiques que possède la bibliothèque. Elle en a en réalité un peu plus : 1306, puisque les dossiers thématiques à cote numérique les plus récents avaient déjà été répertoriés (et ils étaient 23).

d. Des fichiers Excel qui seront provisoirement un outil de recherche des dossiers thématiques en interne

Les deux fichiers Excel ainsi créés répondent à plusieurs besoins. Tout d'abord, et c'était leur but premier, ils serviront à la rétroconversion.

Ensuite, ils s'offrent aux bibliothécaires comme un nouvel outil de recherche, en attendant que les dossiers soient effectivement rétroconvertis. C'est important dans la mesure où le reclassement des fiches que nous avons effectué ne permet plus de faire des recherches à partir des fichiers papier. Il est désormais possible pour le personnel de faire ces recherches à partir des fichiers Excel nouvellement créés, via notamment la manipulation Ctrl+F (raccourci clavier qui permet de rechercher un mot dans le document, ou si on sélectionne une colonne dans une colonne en particulier...). Cela permettra d'attendre la rétroconversion effective dans de meilleures conditions.

3. Récolelement

Cette entreprise m'a amenée à revoir tous les dossiers thématiques de la bibliothèque : c'était l'occasion de faire un récolelement en règle. Pour rappel, un récolelement est une opération de contrôle de la présence d'un document, en l'occurrence les dossiers documentaires thématiques.

Très souvent, cette opération se fait à partir d'un inventaire qui liste les documents qu'on est censés trouver. On a vu qu'un tel inventaire n'existe pas pour les dossiers documentaires ; d'une certaine façon, c'était ma mission de le constituer en répertoriant tous les dossiers documentaires thématiques. Par conséquent, j'ai fait ce récolelement à partir des fiches papier.

Globalement, j'ai trouvé presque tous les dossiers indiqués sur les fiches. Seuls deux d'entre eux sont restés introuvables (les dossiers DOS 618 GYN sur le Dispensaire des femmes de Genève et DOS 154 sur l'International Alliance of Women). J'ai indiqué ces manques à la BMD mais a priori ils sont manquants.

4. Regard sur la conservation

Ces dossiers documentaires ont été, pour les premiers d'entre eux, constitués dès la fin du XIX^e siècle. On comprend qu'il y a inévitablement eu une évolution des méthodes bibliothéconomiques utilisées pour les constituer, pour les conditionner et pour les conserver. C'est quelque chose qu'on peut d'ailleurs observer en manipulant les dits-dossiers : le choix des documents et les façons de mettre ces documents dans les dossiers ne sont pas les mêmes d'une époque à l'autre.

Or, certaines pratiques de l'époque s'avèrent problématiques aujourd'hui, parce qu'elles rendent difficile la conservation des dossiers. Par exemple, à l'époque de Marguerite Durand, les documents sélectionnés pour entrer dans les dossiers étaient parfois collés sur des feuilles un peu plus solides que le papier journal. L'idée était peut-être de mieux conserver ces papiers, mais on sait aujourd'hui que la colle vieillit mal et altère le papier. Par ailleurs, à l'époque de Marguerite Durand, et longtemps après, le personnel chargé des dossiers a souvent cherché à regrouper des documents par des trombones ou des épingles en métal qu'on sait désormais contraires à la bonne conservation des documents qu'ils enserrent.

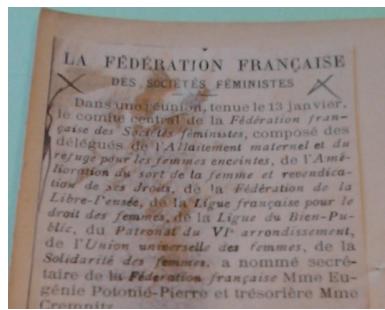


Illustration 43: Document altéré par de la colle

a. *Des objets métalliques utilisés en papeterie : une pratique de l'époque à corriger aujourd'hui pour préserver les dossiers*

Dans la mesure où j'ai été amenée à manipuler les dossiers documentaires thématiques, à les sortir, à les ouvrir, j'en ai profité pour retirer les objets métalliques que j'y trouvais (pas tous cependant : ce n'était pas possible au vu de leur grand nombre). Des épingles, des trombones et des agrafes étaient utilisés pour maintenir des documents ensemble.



Illustration 44: Épingles, trombones et agrafes retirés de différents dossiers, et grattoir (pour retirer les agrafes surtout)

Or, ces objets métalliques sont susceptibles d'abîmer les documents : en rouillant dans le dossier, en déformant les documents qu'ils compressent, ou en griffant des documents.

C'est pourquoi ils étaient à retirer. A défaut de pouvoir retirer ces objets de la totalité des dossiers, j'ai été particulièrement attentive à ce qu'il n'y en ait plus au moins dans les dossiers les plus anciens (qui

ont une plus forte valeur patrimoniale et qui regroupent des documents au papier moins acide que les dossiers récents, ce qui fait qu'ils ont plus de chance de pouvoir être conservés dans la durée).



Illustration 45:
Trombone rouillé



Illustration 47: Feuille fragile en partie déchirée là où des attaches la tenaient



Illustration 46: Bout de métal distordu susceptible de griffer des documents

b. Un conditionnement pas tout à fait idéal

Les dossiers documentaires sont par ailleurs contenus dans des boîtes qui certes les protègent, mais sans non plus leur donner les meilleures conditions de préservation possibles : les documents y sont un peu compressés, et les frottements provoqués par la manipulation de ces boîtes et des dossiers sont susceptibles de les abîmer (aux pliures notamment).

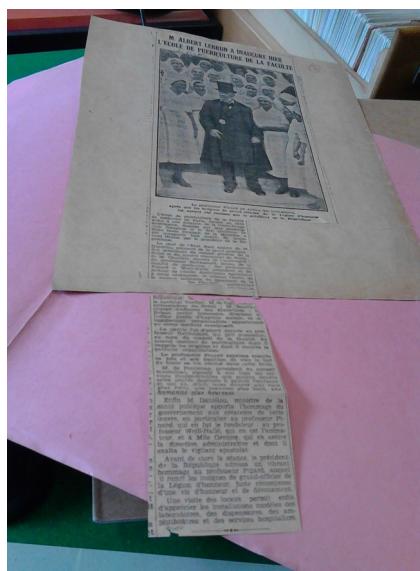


Illustration 48: Document abîmé à la pliure

Qui plus est, ces boîtes ont un défaut. Elles sont dotées d'une languette en métal qui permet de plus facilement les tirer vers soi pour les récupérer des étagères ; mais ces languettes sont fragiles. Elles sont tenues à l'intérieur de la boîte par deux bouts de métal pointus qui doivent être rabattus sur le dos de la boîte normalement. Mais il arrive que ces deux bouts de métal pointent vers l'intérieur de la boîte et

menacent d'abîmer les dossiers – d'autant qu'ils sont faits d'un matériau un peu coupant (coupant pour du papier tout du moins).



Illustration 49: Boîtes contenant des dossiers. La languette de celle du milieu est cassée et remplacée par une ficelle.



Illustration 50: Dossier dont les bouts de métal tenant la languette pointent vers l'intérieur et menacent d'abîmer les dossiers

Ces dossiers demandent alors réparation. Il s'agit notamment de rabattre les bouts métalliques et de les coller au dos de la boîte avec du filmolux : à défaut d'être une solution idéale (et pérenne), ce rafistolage permet de protéger de nouveau les dossiers pour un temps.



Illustration 51: Même dossier, après réparation

De plus, ni ces boîtes ni les chemises contenant les dossiers ne sont en matériaux neutres (matériaux ni acides ni basiques qui permettent une meilleure conservation du papier). Cela s'explique par l'ancienneté du fonds et du matériel de conditionnement, et par le manque de moyens (humains et matériels, financiers) pour effectuer un reconditionnement.

Certains vieux dossiers documentaires ont cependant pu être reconditionnés et sont désormais conservés en sous-sol, pour une meilleure préservation.



Illustration 52: Dossiers documentaires conservés dans des boîtes neutres, au côté des fonds d'archive, dans les magasins

c. *Documentation à retirer des dossiers pour des raisons conservatoires (contre les vols notamment)*

J'ai mentionné, en évoquant les différentes colonnes des fichiers Excel que j'ai constitués, que se posait pour certains documents la question de les retirer ou non des dossiers documentaires. C'est le cas en particulier pour les documents iconographiques et pour les lettres autographes.

Les motivations qui pourraient nous pousser à les retirer des dossiers sont doubles, mais toutes deux liées à la conservation du document : il s'agirait de leur offrir un meilleur conditionnement mais aussi de les protéger contre le vol.

Les documents iconographiques et les lettres autographes sont en effet des documents plus précieux (en terme de valeur marchande notamment) que les usuelles coupures de presse : ils sont donc plus susceptibles d'être victimes de vol (et ce serait une perte d'autant plus importante, concernant les lettres, qu'il s'agit de documents par nature uniques).

Le mode de communication permet une certaine surveillance pour éviter cela : il y a toujours un bibliothécaire dans la salle qui sait qui consulte quoi et doit récupérer le document à la fin. Mais pour les dossiers, il n'est pas possible de vérifier que tous les documents sont bien présents.

Ainsi, la bibliothèque a déjà subi des vols : c'est notamment le cas d'une chemise de son dossier MLF (Mouvement de Libération des Femmes), un des dossiers emblématiques du fonds.

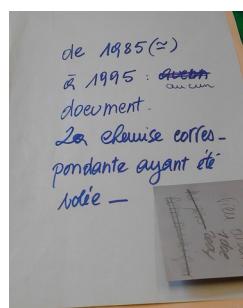


Illustration 53: Feuillet mis à la place de la chemise MLF volée, expliquant l'absence de documents sur la période 1985-1995

C'est pour cela que j'ai précisé sur les fichiers Excel quand ce type de document, lettres ou iconographies, était censé être présent dans un dossier (notamment quand c'était indiqué sur les fiches papier – même si les fiches ne sont pas toujours très fiables en la matière : puisque des lettres indiquées sur les fiches ont pu être retirées depuis). Il s'agissait de faire un premier repérage pour permettre au personnel de revenir dessus et de juger de l'opportunité de laisser ou non ces documents dans les dossiers (ce qu'ils examinent en général au cas par cas).

d. La numérisation comme perspective de sauvegarde des dossiers documentaires ?

Ainsi, on a pu voir que les dossiers documentaires sont un fonds à la fois précieux par son contenu et difficile à conserver. Et les documents s'abîment inévitablement, sous l'effet du temps (d'autant que leur conditionnement originel n'a pas toujours pensé au mieux la préservation à long terme des dossiers) et sous l'effet de l'usage (il ne s'agit pas de nier que la manipulation des dossiers par le public et le personnel participe aussi de leur dégradation). C'est pourquoi la BMD a commencé à numériser des dossiers : en numérisant en premier lieu le conséquent dossier sur le Droit de vote des femmes en France.

En réalité, la numérisation des dossiers poursuit plusieurs buts. Elle permet comme toute numérisation de donner un service supplémentaire à ses lecteurs : un accès à distance aux collections, via le catalogue en ligne.

Mais elle permet aussi d'assurer une meilleure conservation des dossiers qui ont été numérisés, car elle crée un support de substitution au dossier. Cela a pour conséquence d'assurer une meilleure conservation du dossier original, dans la mesure où il est moins communiqué : les lecteurs étant renvoyés au dossier accessible en ligne, s'ils veulent le consulter. Le support original en est mieux préservé ; et les lecteurs en gardent l'accès, en ligne.

De plus, puisqu'un support de substitution est créé (ici sous forme de fichier numérique), la bibliothèque dispose désormais d'une copie du dossier, d'une sauvegarde en quelque sorte, prise en charge par le SIB (Service Informatiques des Bibliothèques du réseau) qui assure sa mise en ligne sur le catalogue en ligne des BSVP.

C'est pourquoi la piste de la numérisation commence à être explorée pour assurer la pérennité de ces dossiers.

Cependant, si cette solution n'en est qu'à ses balbutiements, c'est qu'elle n'est pas simple, ni généralisable à tous les dossiers de la BMD : plusieurs limites et obstacles sont à prendre en compte.

Tout d'abord, seuls les dossiers fermés, finis, peuvent être numérisés de cette façon, de sorte que cela soit satisfaisant. Car les dossiers documentaires qui sont encore ouverts et alimentés en coupures de presse ne sont pas des dossiers achevés : s'ils étaient numérisés, ils ne le seraient que partiellement, puisqu'ils continuent d'être augmentés et d'évoluer. Cela ferait beaucoup de travail sur les dossiers (l'envoi à la numérisation se fait selon une procédure assez lourde) pour obtenir des dossiers inachevés et à re-numériser in fine pour les compléter.

Mais surtout, il faut noter que les dossiers documentaires sont un type de document difficile (et cher) à numériser. Il ne s'agit pas seulement de dossier de presse : ces dossiers contiennent des documents divers, fragiles (des documents anciens, du papier pelure notamment) et qui sont parfois réunis de telle sorte qu'il est malaisé de les séparer et de bien tous les scanner, même avec le matériel adéquat. L'image ci-dessous est bien représentative de la difficulté qu'il peut y avoir à numériser ce genre de dossier.



Illustration 54: Article difficilement numérisable : la fin du document se présentant en plusieurs couches superposées

Enfin, si les bibliothèques spécialisées de la ville de Paris envoient chacune plusieurs documents à la numérisation tous les ans, ces numérisations des fonds se font très progressivement, le nombre de documents envoyés demeure limité, et pour les raisons évoquées ci-dessus, les dossiers documentaires ne sont pas le type de document envoyé prioritairement à la numérisation.

Ainsi, la numérisation a une utilité conservatoire certaine (en plus d'offrir un accès à distance aux documents mis en ligne), mais pour toutes les raisons évoquées (les limites financières notamment), elle ne peut venir en renfort des techniques de conservation habituelles qu'assez marginalement.

5. Indexation

Après avoir répertorié les dossiers dans les fichiers Excel mentionnés ci-dessus, je les ai indexés, ou réindexés.

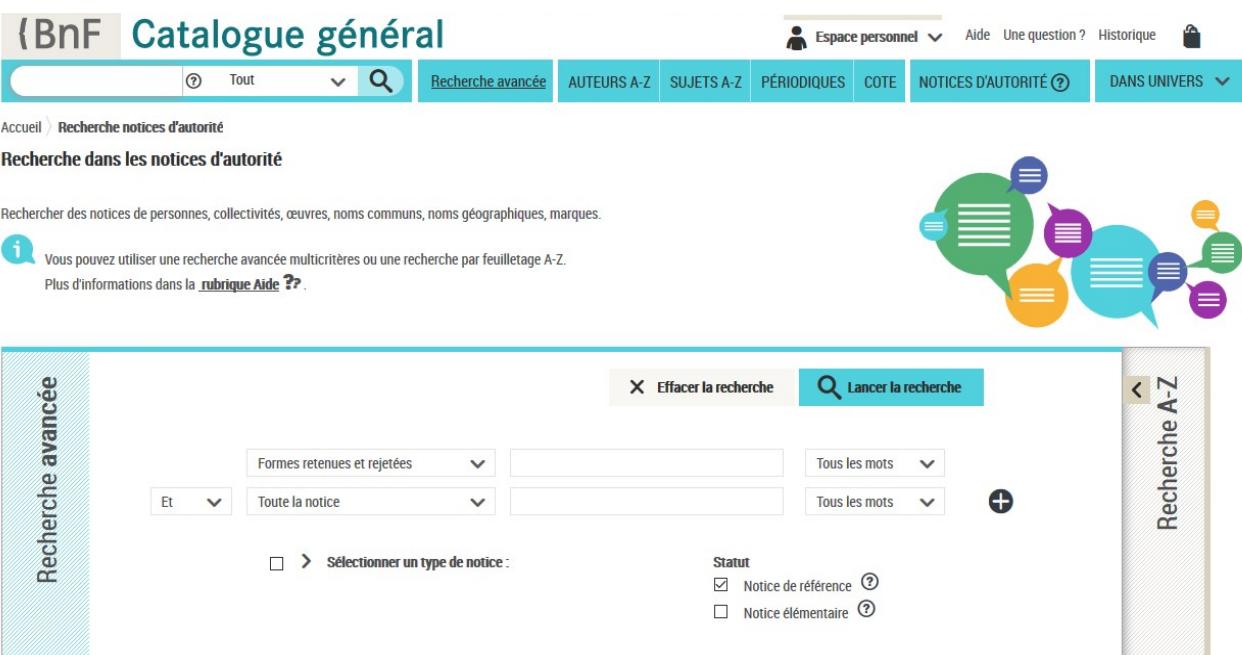
a. *Un passage à l'indexation Rameau qui découle de l'informatisation de la BMD*

Dans un premier temps, j'avais seulement reporté dans les fichiers Excel les mots matières utilisés sur les fiches papier pour l'indexation. Mais à l'époque où le BMD faisait encore des fiches papier, celle-ci utilisait une indexation maison.

Or, depuis l'informatisation, la BMD, ainsi que les autres BSVP, ont dû choisir un système d'indexation commun : elles se sont alors décidées à adopter le langage documentaire utilisé par la majorité des bibliothèques françaises, à savoir le langage Rameau (Répertoire d'autorité-matière encyclopédiques alphabétique et unifié). Depuis l'informatisation du réseau, c'est la seule norme d'indexation autorisée sur

leur catalogue en ligne, qui est commun à toutes les BSVP. Comme la rétroconversion a vocation à créer des notices sur ce même catalogue, il était nécessaire de respecter ce langage normalisé.

J'ai donc réindexé tous les dossiers documentaires thématiques répertoriés. Il m'a fallu traduire les mots matières choisis initialement par la BMD en langage Rameau. Pour prendre connaissance des autorités Rameau correspondantes, j'ai surtout travaillé et fait des recherches sur le site du catalogue général de la BnF (la Bibliothèque nationale de France, qui est référente nationale pour le catalogage et notamment pour l'indexation), site qui donne accès à un répertoire de notices d'autorités (Rameau notamment).



The screenshot shows the BnF Catalogue général search interface for authority records. The top navigation bar includes links for 'Espace personnel', 'Aide', 'Une question ?', 'Historique', and a lock icon. Below the bar are buttons for 'Tout' (All), 'Recherche avancée' (Advanced search), 'AUTEURS A-Z', 'SUJETS A-Z', 'PÉRIODIQUES', 'COTE', 'NOTICES D'AUTORITÉ' (with a question mark icon), and 'DANS UNIVERSE' (with a downward arrow). A breadcrumb trail shows 'Accueil > Recherche notices d'autorité'. The main search area has a placeholder 'Rechercher des notices de personnes, collectivités, œuvres, noms communs, noms géographiques, marques.' A blue info icon with a question mark provides help on advanced search and A-Z browse. A 'Recherche dans les notices d'autorité' section includes a search bar with dropdowns for 'Formes retenues et rejetées', 'Toute la notice', and 'Et' (And), and a 'Lancer la recherche' (Launch search) button. To the right is a sidebar for 'Recherche A-Z'. A decorative graphic of colorful speech bubbles with icons is positioned on the right side of the search area.

Illustration 55: Moteur de recherche du répertoire des notices d'autorités

Certains dossiers n'étaient pas indexés du tout. C'est le cas de beaucoup de dossiers traitant d'associations notamment : ils ne disposaient parfois que d'une seule fiche papier, au nom de l'association. Il m'a fallu dans ce cas les indexer directement à partir du dossier documentaire, en cernant les thèmes à partir des documents contenus dans le dossier.

Cette étape d'indexation m'a pris un certain temps.

b. *Rameau : un langage peu adapté à une indexation au féminin*

Concrètement, cette indexation n'a pas toujours été évidente, surtout au début, dans la mesure où c'est la première fois que j'utilisais réellement le langage Rameau (même si nous l'avions étudié en cours). Et c'était d'autant plus complexe que le langage Rameau n'est pas toujours très adapté pour penser au féminin. En effet, ce langage documentaire est un langage normalisé qui a un nombre limité de mots autorisés (des autorités) et qui par défaut utilise le masculin pluriel. Cela a pour conséquence de

gommer très souvent le féminin, qui est régulièrement exclu des autorités proposées, et qui est une notion dont il est parfois difficile de rendre compte.

Il a été possible de contourner cette difficulté en rajoutant des vedettes supplémentaires. Cela permet de rajouter la précision que les sujets sont au féminin – ce qui est bien sûr essentiel pour une bibliothèque des femmes et du féminisme, dont c'est justement la spécificité des fonds... C'est une astuce que j'ai dû utiliser de façon récurrente pour les dossiers traitant des métiers par exemple : en rajoutant la vedette Femmes – Travail à celle indiquant le nom du métier (Agents de change, Viticulteurs, Sapeurs-pompiers, et d'autres...).

C'est l'une des limites du langage Rameau que de ne pas toujours être capable de traiter les sujets au féminin, même si cela semble s'améliorer avec le temps. En effet, de nouvelles autorités, au féminin pluriel (Travailleuses, Femmes chefs d'entreprise, ...) ou traitant des femmes en particulier (Femmes et politique, Femmes et technologie, etc.) sont créées au fur et à mesure et viennent augmenter le répertoire des mots autorisés pour parler des femmes dans le langage Rameau.

6. Réorganisation du fonds

a. *Un impératif préalable : avoir une vision globale du fonds (et avoir du temps)*

Avoir fait tout ce travail sur les dossiers m'a permis d'acquérir une certaine vue d'ensemble sur ce fonds. C'était nécessaire pour la suite. Il faut savoir que les dossiers documentaires se sont constitués au fil du temps, sans être répertoriés dans un inventaire qui permettrait d'avoir une vue globale du fonds. La conséquence de cette pratique, c'est que des doublons ou des dossiers à la thématique extrêmement proche de dossiers déjà existants se sont glissés dans le fonds par exemple, ou que des petits dossiers ont été commencés mais pas continués et parfois oubliés. Lorsque le personnel chargé des dossiers se trouvait face à ce genre de dossiers, il effectuait généralement des remaniements pour y remédier (des regroupements entre autres) au coup par coup. Mais le manque de moyens (humains notamment, qui se traduisait par un manque de temps) et le manque d'outils (d'un répertoire ou inventaire des dossiers notamment) ne lui permettaient pas de faire de grands remaniements. Disposant des deux grâce à mon stage, c'est ce que nous avons voulu faire.

b. *La réorganisation d'un fonds : un travail sur sa cohérence (et sur ses petits dossiers)*

Il s'agissait de réaffirmer la cohérence de ce fonds. Au cours de mon récolelement et en répertoriant les dossiers documentaires thématiques, j'ai pu repérer des redondances entre plusieurs dossiers aux sujets similaires, et quelques doublons. Certaines thématiques étaient traitées de façon très éclatées, à travers pleins de petits dossiers aux thèmes proches ou ayant un dénominateur commun.

Or, à partir du moment où on décidait de cataloguer les dossiers en ligne, cela devenait particulièrement problématique. Pouvait-on signaler des petits dossiers, de moins de cinq documents, sur le catalogue en ligne ? Cela ne risquait-il pas de tromper le public ? Le risque était qu'un lecteur vienne, éventuellement de loin, pour un dossier signalé, exactement dans son thème de recherche pour se rendre compte une fois sur place qu'il ne s'agissait que de trois feuillets. Ce serait un mauvais service rendu.

Or, il y avait beaucoup de petits dossiers : ne pas les mentionner du tout aurait été également problématique. Cela aurait représenté une importante perte d'information, et aurait participé à invisibiliser ces dossiers, qui ne sont pas dénués d'intérêt sous prétexte qu'ils sont petits par la taille.

Et la solution idéale n'est pas d'indiquer au catalogage qu'il s'agit de petits dossiers : car comme on l'a vu, les dossiers sont par nature amenées à évoluer, s'ils ne sont pas fermés ils sont susceptibles de grossir, en bref la taille n'est pas une information fixe a priori.

C'est pourquoi nous avons voulu voir si ces petits dossiers n'avaient pas leur place dans des ensembles plus grands. Était-il possible de les rattacher à d'autres dossiers plus conséquents, sans que cela ne trahisse leur logique propre ? Était-il possible de les regrouper entre eux pour qu'ils constituent un dossier de taille décente et que ce dossier soit toujours caractérisé par une thématique forte et cohérente ? Chaque fois que la réponse était affirmative, nous avons effectué des regroupements de dossiers (listés en annexe).

Dans le cas contraire, les petits dossiers ont été laissés tels quels. Il ne s'agissait pas de les déformer à tout prix pour qu'ils obtiennent le format voulu : c'est la logique du fonds, la logique thématique des dossiers, qui prime. A défaut de pouvoir être amalgamés avec d'autres dossiers, les petits dossiers seront catalogués avec la précision dans la zone de note qu'ils ne contiennent que quelques documents (solution qui à défaut d'être idéale est honnête envers les lecteurs).

c. Le regroupement intellectuel des dossiers

Mais les petits dossiers ont autant que possible été rattachés à des ensembles plus grands : soit à des dossiers thématiques qui existaient déjà et qui pouvaient les intégrer, soit à des dossiers créés pour l'occasion par l'agrégation de plusieurs petits dossiers à la thématique proche.

Pour exemple, j'ai dans le premier cas intégré le dossier Tricot dans le dossier Textile, ou le dossier École de journalisme dans le dossier Journalistes en France. En bref, j'ai intégré un petit dossier dans un autre. Je l'ai intégré dans un dossier générique qui traite d'un thème englobant la thématique spécifique du petit dossier intégré. Pour illustration, le thème Textile englobe le sous-thème Tricot (qui est bien un type particulier de textile). C'est pourquoi à défaut de disposer de suffisamment de documentation pour être traité en dossier à part entière, le sous-dossier Tricot a sa place dans le dossier Textile, et le regroupement est une démarche logique.

Dans le second cas de figure, j'ai été amenée à créer des dossiers qui n'existaient pas. J'ai ainsi créé un dossier Métiers pour regrouper une multitude de dossiers de quelques feuilles sur divers métiers exercés par des femmes, ou encore le dossier Associations de bienfaisance pour les mères pour regrouper une myriade de petits dossiers sur diverses associations philanthropiques œuvrant pour les mères de famille. En l'occurrence, j'ai repéré la présence d'un nombre important de petits dossiers à la thématique proche (ce qu'il était d'ailleurs impossible de ne pas remarquer en faisant l'indexation, qui était la même ou presque, comportant en commun les vedettes Mères -- Protection, assistance, etc. et Œuvres de bienfaisance notamment). J'ai ensuite moi-même cherché un terme générique pouvant englober la théma-

tique de tous ces petits dossiers et les regrouper en rendant bien compte de ce dont il s'agissait. Et j'ai créé sous ce nom le nouveau dossier.

Pour ces divers remaniements, j'ai fait plusieurs listes de propositions. Avec Brigitte Scarron, nous avons ensuite statué sur les dossiers et leur réorganisation au cas pas cas. Et ce n'est que sur validation que j'ai ensuite effectué les regroupements physiques des dossiers.

d. Le regroupement physique des dossiers : à la fois un aboutissement du remaniement et un facteur de contraintes

Ces regroupements intellectuels des dossiers s'accompagnaient en effet de leur regroupement physique. C'en était même la concrétisation. Les chemises des dossiers ont été renommées et recotées en fonction de leur nouveau dossier d'accueil, et elles ont intégré ce nouveau dossier. C'est l'aboutissement du remaniement : la première trace visible de ce remaniement tout du moins, en attendant la création des notices correspondantes.

Mais il faut aussi noter que la nécessité de regrouper physiquement les dossiers a aussi posé des limites à la réorganisation du fonds. Les contraintes de place ont limité les possibles regroupements. Parfois, elles ont aussi influencé les choix de nom des nouveaux dossiers (donc les choix intellectuels quand à la réorganisation du fonds).

Par exemple, le dossier Associations de bienfaisance pour les mères (DOS 362 ASS) a été nommé ainsi parce qu'il n'y avait de la place qu'au niveau de la boîte 362 A, qui contenait initialement plusieurs dossiers sur les associations philanthropiques pour les mères. Il était nécessaire de situer le dossier parmi les 362 au vu de son thème : c'est la cote Dewey utilisée pour désigner les associations et services d'aide sociale. Mais il aurait été tentant de le nommer Œuvres philanthropiques pour les mères, sachant qu'il y avait également un dossier Œuvres philanthropiques pour les enfants : il aurait pu paraître plus cohérent de garder la même logique de dénomination des dossiers. Mais la boîte 362 O ne le permettait pas, étant pleine : d'où le choix pragmatique de maintenir le dossier là où étaient auparavant la plupart des sous-dossiers le constituant.

Ainsi, il a aussi fallu prendre en compte les contraintes physiques avant d'envisager des regroupements de dossiers.

e. La nécessité de prendre en compte les contraintes techniques liées à la création des notices

Il y a un autre type de contrainte qui a déterminé notre façon de travailler sur les dossiers et qui a limité notre propension à les regrouper. Et cette contrainte réside dans la finalité du travail effectué : la création de notices des dossiers documentaires thématiques. Or, ces notices ne peuvent contenir qu'un nombre limité d'informations, au niveau de l'indexation notamment. D'autant que cette indexation se fait en suivant les règles du langage Rameau, lequel pousse à une certaine concision.

L'esprit de l'indexation Rameau, ce n'est pas de faire un dépouillement des documents, mais d'en faire une description globale qui soit juste. Il ne s'agit donc pas de multiplier les vedettes, fut-ce dans l'intention de rendre toutes les informations qui sont dans le sommaire des documents par exemple. Ce

n'est pas là la fonction de Rameau. Il est plutôt préconisé de trouver la vedette ou les vedettes pouvant englober les différents aspects du document (la règle consiste à choisir une vedette générique plutôt que trois vedettes spécifiques qui en sont un sous-ensemble). A priori, il ne doit pas y en avoir une vingtaine (en moyenne pas plus de dix vedettes). Il faut que la description Rameau demeure lisible : et pour cela elle ne doit pas être surchargée mais elle doit aller à l'essentiel.

Il est vrai que la BMD attend une certaine précision de l'indexation de ses collections. C'est pour cela qu'elle dépouille ses périodiques, et même quelques livres (ce qui est plutôt rare). Mais dans le cas des dossiers, il est peu envisageable de faire un dépouillement : les sous-dossiers sont de taille variable, et contrairement à des articles ou à des chapitres qui se présentent comme des unités intellectuelles clairement délimitées, les sous-ensembles thématiques des dossiers ne sont pas toujours clairement bornés et sont souvent mêlés à d'autres documents traitant d'une sous-thématique autre, rangés suivant un ordre chronologique d'entrée dans le dossier. En bref, il serait complexe et peu pertinent de faire un dépouillement. Aussi, pour répondre à ses attentes d'indexation précise, la BMD a fait le choix de faire une indexation Rameau particulièrement complète. Par exemple, pour le dossier Œuvres philanthropiques, il a été choisi de ne pas limiter l'indexation à la simple vedette Œuvres de bienfaisance – France : la bibliothèque aimerait indiquer dans la zone d'indexation des collectivités l'ensemble des associations disposant d'un sous-dossier dans ce dossier (il y en a quatorze). Cela reviendrait à décrire ces dossiers avec un nombre important de vedettes. Le problème s'est aussi posé pour plusieurs autres dossiers, principalement ceux regroupant des syndicats, partis politiques ou associations, que la bibliothèque tient à indexer, mais qui sont parfois trop nombreux pour une seule et même notice. Le problème se pose avec encore plus d'acuité pour le dossier Groupements de femmes par exemple (80 associations...).

Outre le fait que cela ne corresponde pas exactement à l'esprit de l'indexation Rameau, créer de telles notices poserait des problèmes techniques importants. Le catalogue en ligne n'est pas capable d'absorber des notices avec trop d'accès (il en a fait l'expérience et cela a gêné le fonctionnement normal du catalogue en ligne des BSVP pendant plusieurs jours d'affilés...).

L'une des solutions envisagées serait de subdiviser les dossiers concernés (qui sont peu nombreux : il y en a six) en plusieurs parties (comme s'il s'agissait de plusieurs tomes). Par conséquent, le dossier serait subdivisé et donnerait lieu à la création de plusieurs notices. Cela est envisageable dans la mesure où cela ne casse pas l'unité intellectuelle du document (l'unité de base, ce sont les associations, elles seront simplement regroupées dans plusieurs dossiers au lieu d'un, mais tous garderont leur logique et seront trouvables aisément dans le catalogue en ligne). Il n'est pas certain que ce sera la solution choisie à la fin. La bibliothèque Marguerite Durand examinera cela en lien avec le Service Informatique des Bibliothèques, qui se charge de la maintenance du catalogue et de l'accompagnement des bibliothèques du réseau pour ce genre de projets (et qui saura nous indiquer quel est le nombre maximum d'accès qu'une notice peut avoir sur le catalogue en ligne par exemple).

Les dossiers concernés étaient pour la plupart des dossiers qui existaient déjà comme tels (cela ne posait pas de problème à l'heure du catalogage sur fiches). Car nous avons tenu compte de ces contraintes techniques lors des regroupements de dossiers effectués, pour éviter de créer des dossiers

soulevant ce problème. Par exemple, alors qu'un dossier Œuvres philanthropiques pour les enfants pré-existait, nous avons trouvé un nombre important de très petits dossiers concernant des associations philanthropiques pour les enfants : plutôt que de les intégrer au dossier en question, nous en avons créé un second, Œuvres philanthropiques pour les enfants 2.

J'ai signalé les dossiers pour lesquels il y avait la suspicion d'un possible problème technique au moment de la création des notices dans le tableau Excel remis à la BMD, de façon à leur permettre d'aisément repérer les dossiers sur lesquels il faudra statuer.

f. Du désherbage à la marge

De façon très marginale, j'ai également effectué quelques opérations de désherbage : suppressions de doublons et de quelques petits dossiers (quatre cas en tout). Pour les doublons – je n'en ai rencontré qu'un –, j'ai supprimé l'un des doubles et intégré au dossier restant l'ensemble des documents.

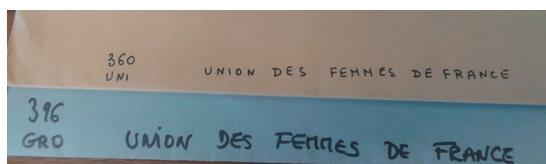


Illustration 56: Doublons du dossier Union des femmes (les dossiers ont été fusionnés, sous la cote 396 UNI)

Quand aux trois dossiers supprimés, seul l'un d'entre eux a vu deux de ses documents être jetés : le dossier Assurances privées, qui contenait trois documents, dont deux ne parlaient des femmes qu'à la marge – ils n'auraient probablement pas été gardés aujourd'hui, mais à l'époque, les critères de sélection des articles au cours de la revue de presse n'étaient pas les mêmes.

Les deux autres petits dossiers supprimés ont vu leurs documents être dispersés entre plusieurs autres dossiers, en fonction de leur thématique.

C. Bilan

1. De l'importance des documents internes : transmission d'un document-bilan à la BMD

Il était important, avant que je quitte la bibliothèque Marguerite Durand, que je laisse une trace écrite qui serve de récapitulatif du travail effectué, et qui le présente aux personnes susceptibles de reprendre la suite de ce travail. En ce sens, créer un document interne était une évidence. Les documents internes (ici un document Word) sont en effet particulièrement utiles pour assurer la coordination du travail au sein d'une bibliothèque, notamment lorsque le personnel change (ou qu'un stagiaire part). Cela permet de faire un état des lieux du travail réalisé et de donner au personnel qui le poursuivra une base sur laquelle il peut s'appuyer pour le reprendre.

C'est pourquoi, à la fin du stage, j'ai produit un court document Word faisant ce récapitulatif à l'intention de la bibliothèque Marguerite Durand (ce document est en annexe). Il fallait que ce document-bilan soit court et clair pour qu'il soit facile d'en prendre connaissance : l'impératif était qu'il soit complet

et synthétique. En l'occurrence, son objectif était donc d'expliquer l'organisation des tableaux Excel liés à la structure (leurs colonnes, leur contenu, leur légende) et de lister les regroupements et remaniements de dossiers réalisés.

D'une part, il s'agissait d'introduire auprès du personnel les outils que je leur laissais (les deux documents Excel) et qu'ils allaient être amenés à utiliser par la suite (comme outils de recherche en attendant la rétroconversion, et pour la rétroconversion à proprement parler).

D'autre part, il s'agissait de permettre au personnel de retracer les remaniements des dossiers, pour qu'ils puissent aisément en prendre connaissance et éventuellement revenir dessus si le besoin s'en faisait ressentir. A cet effet, une trace écrite des réorganisations effectuées peut toujours être utile.

2. **Regard sur l'avenir : encore plusieurs étapes avant la rétroconversion**

Il y a encore plusieurs étapes en perspective avant que la rétroconversion ne soit réellement possible, et a fortiori réalisée.

Tout d'abord, il faudra à la bibliothèque Marguerite Durand attendre que le prochain marché public définisse avec quel prestataire elle travaillera. Comme les marchés publics se font à l'échelle de la ville et pour l'ensemble du réseau des bibliothèques parisiennes, la bibliothèque Marguerite Durand sera en réalité en rapport avec le prestataire choisi par et pour la ville (avec les avantages et désavantages que cela implique : ce ne sera pas un prestataire choisi sur mesure pour elle, mais elle ne se sera pas la seule à supporter la charge du processus de marché public et le coût du prestataire).

Bien sûr, la BMD et l'ensemble des bibliothèques parisiennes seront consultées au moment de l'écriture du cahier des charges, pour se prononcer sur la partie technique de ce cahier des charges tout du moins. Ce cahier des charges sera transmis aux candidats au marché public de la ville de Paris et c'est en basant sur ce dernier qu'ils feront leur offre, cherchant à prouver qu'ils ont les meilleures compétences et des prix compétitifs à proposer au réseau.

Les candidats qui répondent à l'appel d'offre seront alors en concurrence et feront leurs propositions pour obtenir le marché. Les bibliothèques du réseau (parmi lesquelles la BMD) seront de nouveau consultées pour évaluer la qualité du service proposé par le prestataire. Le service financier de la ville aura aussi son avis à faire valoir (avec un poids certain sur le choix final). Au cours de la procédure, les sociétés candidates sont anonymisées : comme pour tout marché public, il s'agit d'une manière de garantir l'impartialité des institutions publiques, et a priori d'assurer qu'elles ont une bonne gestion de l'argent public (sans corruption tout du moins). Suite à ces évaluations à l'aveugle, le prestataire est choisi, il détiendra alors le marché pour quelques années.

Ceci étant fait, la BMD pourra commencer à rédiger un cahier de consignes, qui déterminera ce qu'elle attend exactement du prestataire, pour la rétroconversion qu'elle compte lui confier. Ce cahier de consignes sera rédigé par la bibliothèque concernée et devra comporter des précisions financières et techniques : il s'agira de la base utilisée pour la commande auprès du prestataire.

Le travail de rétroconversion pourra ensuite réellement commencer. On fournira à la société prestataire les tableaux Excel répertoriant les dossiers documentaires thématiques. Et le prestataire (à l'instar de ses prédécesseurs) aura certainement un accès temporaire au module catalogage de Portfolio (le logi-

ciel professionnel du réseau permettant entre autres d'alimenter le catalogue en ligne). Elle créera alors les notices voulues : celles de dossiers documentaires thématiques répertoriés.

3. La finalité attendue : le signalement en ligne des dossiers documentaires thématiques

A la fin de ce processus, l'objectif est en effet la mise en ligne des notices de tous les dossiers documentaires thématiques. Le fonds devrait être entièrement référencé, à l'image des 23 dossiers thématiques qui le sont déjà.

[Recueil. Voile intégral . Dossier documentaire]
Dossier documentaire

(1 de 40) [Suivant](#)

[Ajouter au panier](#) [Permalien](#) [Envoyer](#) [Imprimer](#)



Titre(s) : [Recueil. Voile intégral . Dossier documentaire] / Bibliothèque Marguerite Durand
Auteur(s) : [Bibliothèque Marguerite Durand \(Paris\) \[Auteur\]](#) [3429]
Editeur(s), Imprimeur(s) : [Lieux divers] : [éd. divers], 2009- [31534]
Description : Ill. ; [formats divers]
Note(s) spécifique(s) : Titre forgé
Sujet(s) : [Coupures de presse \[19260\]](#)
[Voiles islamiques -- France -- 1990-.... \[44\]](#)
[Voiles islamiques -- 1990-.... \[3\]](#)

Dossier documentaire

[Agrandir](#)

Où le trouver ?

Bibliothèque Marguerite Durand - - dossier
Cote : DOS 239 - A consulter sur place

RÉSUMÉ

Résumé

Documentation diverse, classée thématiquement : France, étranger, autres vêtements islamiques, dessins de presse. Ce dossier concerne le port du voile recouvrant le visage, parfois appelé par la presse "burqa", et tout autre vêtement s'en inspirant, par exemple les maillots de bains masquant entièrement corps et cheveux, ainsi que les débats politiques et sociétaux que celui-ci a provoqué tant en France qu'à l'étranger.

Illustration 57: Notice du dossier Voile intégral (DOS 239) sur le catalogue en ligne des BSVP, un des 23 dossiers thématiques aujourd'hui signalé

Cela devrait grandement améliorer la visibilité de ce fonds unique. La totalité des dossiers serait alors cataloguée en ligne. Ce serait un pas de plus vers le référencement de l'ensemble des collections de la BMD.

Cela fait 12 ans que l'informatisation de la bibliothèque a été entamée. La BMD s'efforce aujourd'hui de parfaire son signalement, de même que la qualité de ses services en ligne, tout en continuant ses missions traditionnelles de conservation, de communication des documents et de valorisation. La rétroconversion des dossiers thématiques s'inscrit pleinement dans cette dynamique et participe d'un travail de fond que fait la bibliothèque en ce sens.

Conclusion

La Bibliothèque Marguerite Durand est une structure très particulière pour faire un stage : il s'agit d'une bibliothèque à l'histoire et aux collections uniques, spécialisée dans les femmes et le féminisme ; une bibliothèque d'étude encastrée dans un système complexe de réseaux (les BSVP, et en contact avec les institutions de conservation des archives du féminisme) et située dans le bâtiment d'une bibliothèque de lecture publique (la médiathèque Jean-Pierre Melville). Dotée d'une petite surface et de moyens limités, elle s'efforce de répondre au mieux aux attentes de son public, avec une offre de service qui se veut de qualité et avec des actions culturelles assez régulières.

Malgré les limites que cela peut présenter (ce n'est pas vraiment une bibliothèque représentative du quotidien de la plupart des bibliothèques françaises), cela a été une vrai chance pour moi d'effectuer ce stage dans une structure aussi spécifique. Cela rappelle à quel point le quotidien des bibliothèques est dépendant de leur environnement : en interne de leur environnement politique, institutionnel et humain, de leur collection aussi, en externe de leurs publics entre autres. Cela détermine les missions de la bibliothèque, et les moyens qu'elle a pour les remplir. Mais j'ai aussi pu voir l'importance de l'ambition et des projets soutenus par le personnel, de la dynamique entretenue de l'intérieur, pour permettre à la bibliothèque de remplir son rôle et de satisfaire son public.

Dans la mesure où la BMD cherche à offrir à ses lecteurs un service pointu, parfois aussi proche du travail de documentaliste que de celui de bibliothécaire, j'ai pu voir à quel point les différents métiers de l'information sont parfois concomitants (j'avais par ailleurs eu l'occasion d'effectuer un précédent stage dans un centre de documentation), pour leur plus grand bien.

A cela s'ajoute le fait que, la BMD étant une petite structure, de taille humaine, j'ai pu en voir le fonctionnement sous tous ses aspects de près (des opérations techniques de traitement des documents à la mise en place d'actions culturelles, en passant par leur conservation et leur communication au public), et cela auprès des différentes personnes qui en ont la charge.

J'ai d'ailleurs pu mesurer l'utilité de ma formation en Master Histoire et Document parcours Bibliothèques à Angers tant pour comprendre l'enchevêtrement de la structure dans son environnement (les bibliothèques spécialisées de Paris, les marchés publics, la comptabilité, etc.) que pour avoir des bases propres à vite apprendre les techniques bibliothéconomiques à mettre en place (l'indexation Rameau en particulier, que j'avais vu de façon théorique en cours et que j'ai pu largement pratiquer).

En bref, c'était une expérience très riche, qui m'a beaucoup apporté. De surcroît, elle a pu être utile à la BMD. Car préparer une rétroconversion est un travail de fond qui prend un temps certain – temps qu'il aurait été difficile au personnel de dégager, en plus du temps qu'il dédie à ses missions courantes et à divers autres chantiers en cours (numérisation, passage à l'EAD, préparation pour la fermeture temporaire...).

C'était un stage très différent de celui effectué en Master 1, lequel s'est déroulé en bibliothèque universitaire, et il n'en a été que d'autant plus intéressant. J'espère continuer mon parcours en décou-

vrant d'autres horizons, notamment les bibliothèques de lecture publique, pour compléter encore ma formation.

Bibliographie

Sur Marguerite Durand

- BONNIEL, Marie-Aude. « Marguerite Durand, première patronne de presse et féministe engagée (1897) ». *Le Figaro*, 7 mars 2016. Consulté le 12 novembre 2016.
<http://www.lefigaro.fr/histoire/2016/03/07/26001-20160307ARTFIG00270-marguerite-durand-premiere-patronne-de-presse-et-feministe-engagee.php>
- COQUART, Elizabeth. *La frondeuse : Marguerite Durand, patronne de presse et féministe*. Paris : Payot, 2010.
- METZ, Annie. « Marguerite Durand ». *Dictionnaire des féministes : France XVIIIe-XXIe siècle*. Paris : Presses universitaires de France, 2017.
- RABAUT, Jean, et Madeleine REBERIOUX. *Marguerite Durand, 1864-1936 : « La fronde » féministe ou « Le temps » en jupons*. Montréal : l'Harmattan, 1996.

Sur la bibliothèque Marguerite Durand

- BIBLIOTHÈQUE MARGUERITE DURAND. « Dossier de presse sur la bibliothèque Marguerite Durand », s. d.
- BIBLIOTHÈQUE MARGUERITE DURAND. « Guide de l'usager ». Consulté le 1 juin 2017. <https://api-site-paris.fr/images/79679>.
- BIBLIOTHÈQUE MARGUERITE DURAND. « Mode d'emploi des postes chercheurs ». Consulté le 1 juin 2017. <https://api-site.paris.fr/images/78518>.
- « Bibliothèque Marguerite Durand (BMD) ». *Bibliothèques municipales de prêt et spécialisées - Paris.fr*. Consulté le 21 février 2017. <http://equipement.paris.fr/bibliotheque-marguerite-durand-bmd-1756>.
- BLANC, Simone. « La bibliothèque Marguerite Durand ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 1 (1985).
- DIZIER-METZ, Annie. « Bibliothèque Marguerite Durand (BMD) ». In *Guide des sources de l'histoire du féminisme de la Révolution française à nos jours*. Archives du féminisme. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006.
- DIZIER-METZ, Annie. *La bibliothèque Marguerite Durand : histoire d'une femme, mémoire des femmes*. Paris : Agence culturelle de Paris : Bibliothèque Marguerite Durand, 1992.
- METZ, Annie. « Bibliothèque Marguerite Durand : présentation ». *Archives du Féminisme*. Consulté le 21 février 2017. <http://www.archivesdufeminisme.fr/liens/bib-marguerite-durand-presentation/>.
- NOËL, Lisa. « Bibliothèque Marguerite Durand : traitement et valorisation d'un fonds numérisé d'affiches ». Université d'Angers, 2009.
- PEIFFER, Simone, et Eliane VINCENT. « A deux pas du sanctuaire des grands hommes, une bibliothèque fait revivre trois siècles d'histoire des femmes ». *Études féministes : bulletin national d'information*, n° 1 (automne 1987).

Sur la médiathèque Jean-Pierre Melville

- ALIX, Yves. « Le fonds en langues asiatiques à la médiathèque Jean-Pierre Melville à Paris ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3 (2007). Consulté le 9 mars 2017. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0067-012>.
- ORLOFF, Christine. « La médiathèque Jean-Pierre Melville ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5 (1996). Consulté le 9 mars 2017. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-05-0021-004>.

Sur le réseau des bibliothèques parisiennes

- JAUBERTIE, Louis. « Les bibliothèques de la Ville de Paris, 1967 à 2001 ». École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2010. Consulté le 6 juin 2017. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48216-les-bibliotheques-de-la-ville-de-paris-1967-a-2001.pdf>.
- LE SAUX, Annie. « Les collections des bibliothèques à Paris ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2 (2002). Consulté le 12 février 2017. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-02-0109-006>.

- NETZER, Michel. « Les bibliothèques de la ville de Paris ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4 (1992). Consulté le 8 juin 2017. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1992-04-0018-002>.
- RENOULT, Anne. « Quelle politique documentaire pour les Bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris ? » Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2010. Consulté le 29 mai 2017. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48300-quelle-politique-documentaire-pour-les-bibliotheques-specialisees-de-la-ville-de-paris.pdf>.

Sur les bibliothèques féministes

- BARD, Christine. « Les gardiennes de la mémoire ». *Bulletin Archives du Féminisme*, n° 5 (2003). Consulté le 25 mars 2017. <http://www.archivesdufeminisme.fr/ressources-en-ligne/articles-et-comptes-rendus/fonds-archives-bibliotheques-musees/bard-c-les-gardiennes-memoire/>.
- CLATIN, Marianne. « Les enjeux de la documentation féministe pour les professionnel-le-s de la conservation ». *Bulletin Archives du Féminisme*, n° 7 (juillet 2004). Consulté le 15 mars 2017. <http://www.archivesdufeminisme.fr/ressources-en-ligne/articles-et-comptes-rendus/fonds-archives-bibliotheques-musees/clatin-m-les-enjeux-documentation-feministe-les-professionnel-s-conservation/>.
- FLAMANT, Françoise, Sylvain BERTOLDI, Christine BARD, Annie DIZIER-METZ, Véronique FAU-VINCENTI, Valérie NEVEU, et Colette AVRANE. Guide des sources de l'histoire du féminisme de la Révolution française à nos jours. Archives du féminisme. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006.
- GRAILLES, Bénédicte. « Les raisons du don : l'exemple du Centre des archives du féminisme ». In *Les féministes de la deuxième vague*. Archives du féminisme. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2012.
- PAYET, Candice. « Les fonds consacrés aux femmes et au féminisme en bibliothèques : l'exemple du Centre des archives du féminisme d'Angers ». Université d'Angers, 2016.

Sur la rétroconversion

- BISAULT, Guillaume. « La conversion rétrospective des catalogues de la bibliothèque Inguimbertine de Carpentras outil bibliothéconomique ou vecteur de valorisation du patrimoine écrit ? » Licence professionnelle - Métiers des bibliothèques et de la documentation. Consulté le 21 février 2017. <http://epublications.unilim.fr/memoires/licenceprombd/index.php?id=244>.
- LE SAUX, Annie. « Les collections des bibliothèques à Paris ». *Bulletin des bibliothèques de France*, no 2 (2002). Consulté le 27 février 2017. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-02-0109-006>.
- LUPOVICI, Catherine. « La conversion rétrospective des catalogues ». *Bulletin des bibliothèques de France*, no 1 (1991). Consulté le 27 février 2017. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1991-01-0025-004>.
- RENARD, Jean-Yves. « Modification et continuité du catalogue à travers une opération de rétroconversion», 1999. Consulté le 7 juin 2017. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1552-modification-et-continuite-du-catalogue-a-travers-une-operation-de-retroconversion.pdf>.

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
LA STRUCTURE D'ACCUEIL : LA BIBLIOTHÈQUE MARGUERITE DURAND.....	6
I. Une bibliothèque à l'histoire singulière.....	6
A. La fondatrice : Marguerite Durand.....	6
B. Une bibliothèque sur les femmes face au défi de durer dans le temps.....	8
C. Une informatisation très attendue et progressive.....	11
II. Une bibliothèque d'étude unique en son genre.....	14
A. Des collections uniques sur les femmes et le féminisme.....	14
1. Livres et brochures.....	15
2. Périodiques.....	16
3. Dossiers documentaires.....	17
4. Iconographie.....	19
a. Affiches.....	19
b. Cartes postales.....	20
c. Photographies.....	21
d. Iconographie diverse.....	21
5. Documents d'archives.....	21
a. Lettres autographes.....	21
b. Manuscrits.....	22
c. Fonds d'archives.....	22
6. Objets.....	22
B. Un public spécifique.....	23
1. Des profils divers mais une surreprésentation d'universitaires.....	23
2. Un public surtout féminin.....	24
3. Des origines géographiques et des nationalités multiples.....	25
4. Une légère tendance à la baisse.....	25
5. Un public actif et plutôt attaché à la bibliothèque.....	26
C. Les services offerts par la bibliothèque.....	27
1. La consultation sur place : entre conservation des documents et communication au public.....	27
2. Le prisme omniprésent du service au public.....	27
3. Des services qui évoluent à l'ère d'internet.....	28
4. Un travail de valorisation : offrir à voir.....	30
a. Les expositions.....	30
b. Les rencontres.....	31
c. Les présentoirs.....	32
d. Faire connaître la bibliothèque.....	33
e. La lettre d'information.....	34
f. Les publications.....	34
III. Un emplacement très particulier : une bibliothèque d'étude encastrée dans une bibliothèque de lecture publique.....	35
A. Dans la Médiathèque Jean-Pierre Melville.....	36
1. Brève présentation de la médiathèque Jean-Pierre Melville.....	36

2. <i>Les aléas de la cohabitation</i>	37
B. Les locaux de la bibliothèque Marguerite Durand	39
1. <i>Le troisième étage : la salle de lecture</i>	39
2. <i>Au sous-sol : le magasin</i>	44
IV. Une bibliothèque qui appartient à des réseaux	47
A. Présentation du réseau des bibliothèques de la ville de Paris.....	47
B. Une bibliothèque spécialisée de la ville de Paris : les avantages et les inconvénients de la vie en réseau.....	50
C. Des partenariats qui ne se limitent pas à la ville de Paris.....	51
PARTICIPATION À LA VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET MISSION PRINCIPALE DU STAGE	52
I. Le fonctionnement interne de la BMD	52
A. Le personnel.....	52
B. Les missions effectuées en interne.....	53
1. <i>Les acquisitions</i>	53
a. Acquisitions courantes.....	53
b. Acquisitions patrimoniales.....	54
2. <i>L'équipement</i>	57
3. <i>Le référencement</i>	58
4. <i>La valorisation : un service qui se prépare</i>	60
II. Tâches annexes effectuées au cours du stage	60
A. Reclassement des affiches	60
B. Magasinage	61
C. Participation à la préparation des rencontres et des expositions	62
D. Lettre d'information	63
E. Revue de presse	63
III. Mission principale : travaux préparatoires à la rétroconversion des dossiers documentaires thématiques	65
A. La situation de départ : des dossiers documentaires thématiques non référencés en ligne 65	
B. Les travaux préparatoires de la rétroconversion des dossiers : un travail en plusieurs étapes 65	
1. <i>Reclassement des fiches</i>	66
a. Les fiches papier : seul outil de connaissance des dossiers documentaires thématiques.....	66
b. Un traitement des fiches qui a pour conséquence secondaire d'en retirer l'accès au public.....	67
c. Un reclassement par cote, pour pouvoir travailler systématiquement sur les dossiers.....	67
2. <i>Enregistrement des dossiers dans deux répertoires Excel</i>	68
a. L'objectif : créer des documents Excel utilisables pour la rétroconversion et répertoriant tous les dossiers.....	68
b. Modèle des fichiers Excel.....	69
c. Travail effectué.....	70
d. Des fichiers Excel qui seront provisoirement un outil de recherche des dossiers thématiques en interne.....	71
3. <i>Récolement</i>	71
4. <i>Regard sur la conservation</i>	71
a. Des objets métalliques utilisés en papeterie : une pratique de l'époque à corriger aujourd'hui pour préserver les dossiers.....	72
b. Un conditionnement pas tout à fait idéal.....	73

c. Documentation à retirer des dossiers pour des raisons conservatoires (contre les vols notamment).....	75
d. La numérisation comme perspective de sauvegarde des dossiers documentaires ?.....	76
5. Indexation.....	77
a. Un passage à l'indexation Rameau qui découle de l'informatisation de la BMD.....	77
b. Rameau : un langage peu adapté à une indexation au féminin.....	78
6. Réorganisation du fonds.....	79
a. Un impératif préalable : avoir une vision globale du fonds (et avoir du temps).....	79
b. La réorganisation d'un fonds : un travail sur sa cohérence (et sur ses petits dossiers).....	79
c. Le regroupement intellectuel des dossiers.....	80
d. Le regroupement physique des dossiers : à la fois un aboutissement du remaniement et un facteur de contraintes.....	81
e. La nécessité de prendre en compte les contraintes techniques liées à la création des notices	81
f. Du désherbage à la marge.....	83
C. Bilan.....	83
1. <i>De l'importance des documents internes : transmission d'un document-bilan à la BMD.....</i>	83
2. <i>Regard sur l'avenir : encore plusieurs étapes avant la rétroconversion.....</i>	84
3. <i>La finalité attendue : le signalement en ligne des dossiers documentaires thématiques.....</i>	85
CONCLUSION.....	86
BIBLIOGRAPHIE.....	88
ANNEXES.....	93
1. Annexe 1 : <i>Bulletin municipal officiel de la ville de Paris du 17 janvier 1932.....</i>	93
2. Annexe 2 : <i>Lettre d'information de la bibliothèque Marguerite Durand, mai-juin 2017.....</i>	94
3. Annexe 3 : <i>Cartels de Benoîte Groult, Jeanne Bouvier, Catherine Deudon et Annie Ernaux....</i>	100
4. Annexe 4 : <i>Documents exposés sur Benoîte Groult, Jeanne Bouvier, Catherine Deudon et Annie Ernaux 101</i>	
5. Annexe 5 : <i>Document Word laissé à la BMD pour faire le bilan du travail effectué.....</i>	103

Les documents Excel que j'ai produits lors du stage n'ont pas été incorporés aux annexes pour la raison qu'ils sont trop volumineux (une centaine de pages) – deux extraits de ce tableau, pages 69 et 70, donnent cependant une idée de ce à quoi ressemble ce travail.

Annexes

1. Annexe 1 : Bulletin municipal officiel de la ville de Paris du 17 janvier 1932

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL de dimanche 17 janvier 1932

307

200. — Acceptation de la bibliothèque de Mme Marguerite Durand.

M. Léon Rictor, au nom de la 4^e Commission. — Messieurs, nous avons l'honneur de vous proposer d'accepter la donation que Mme Marguerite Durand, l'éminente fondatrice de « la Freude », fait à la Ville de Paris, par lettre en date du 28 décembre 1931, de sa bibliothèque de livres, manuscrits, « Gessens », autographes, collections de journaux et de revues, documents divers se rapportant à l'activité intellectuelle de la femme et à sa situation légale, politique et sociale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Je vous donnerai dans un instant un état descriptif de ladite bibliothèque, qui comprend environ 10.000 volumes et plusieurs milliers de brochures.

Cette bibliothèque offre un intérêt primordial, par le caractère souvent unique des pièces qu'elle comporte, pour l'étude et le développement du mouvement féministe.

La bibliothèque de Mme Marguerite Durand sera installée dans les nouveaux locaux de la mairie du 5^e arrondissement. Elle portera le nom de la donatrice qui en sera la bibliothécaire et la directrice, à titre bénévole et gratuit, sa vie durant.

La Ville de Paris assurera les frais d'entretien, d'éclairage, de chauffage, et prévoira un crédit suffisant pour la rétribution d'une bibliothécaire adjointe, employée 8h/24 heures par jour, et qui sera destinée à aider Mme Marguerite Durand dans la gestion de cet établissement.

Il y a donc lieu de prévoir sur le chap. 2, art. 163/1^e, un crédit annuel de 12.000 francs pour la rétribution d'une bibliothécaire adjointe et, sur le chap. 2, art. 163/2^e, un crédit annuel de 4.000 francs pour assurer l'entretien et le nettoyage de la bibliothèque.

En second lieu, sur le chap. 2, art. 154/1^e, un crédit annuel de 8.000 francs pour les frais d'exploitation de ladite bibliothèque tels que reliure, abonnements aux périodiques, enrichissement des collections.

Enfin, un crédit de 4.000 francs à imputer sur le chap. 8, art. 30, pour le paiement des frais nécessités par ladite donation, notamment les frais d'actes notariés qui sont à intervenir.

Voici l'état descriptif de la bibliothèque Marguerite-Durand donnée par elle à la Ville de Paris :

Ensemble important d'ouvrages, documents, portraits, autographes, concernant la condition des femmes à travers les âges.

Collection de décrets, lois, règlements spéciaux aux femmes.

Collection de journaux et d'affiches féministes, de fiches concernant bibliothèques et musées, etc.

Ouvrages traitant de la condition légale ou sociale des femmes, 3.000 volumes.

Ouvrages de théories féministes ou anti-féministes anciennes et modernes, 2.000 volumes (égale quantité de brochures sur ces mêmes sujets).

Les femmes, dans tous les domaines de l'activité sociale : femmes scientifiques, politiques, artistes, littéraires, professeurs, avocates, médecins, dentistes, fonctionnaires, etc., environ 2.000 volumes.

Collection (rare) de thèses de doctorat soutenues par des femmes ou traitant de questions concernant spécialement les femmes, 300 volumes.

Nombrées biographies de femmes célèbres, 50 volumes.

Oeuvres poétiques et littéraires d'auteurs féminins, 6.000 volumes.

Oeuvres à thèmes féministes, environ 300 volumes.

Mémoires historiques, concernant écrivaines ou concernant certaines femmes, environ 500 volumes.

Histoire et actes des reines et régentes, congrès des œuvres et institutions féminines du droit des femmes, du suffrage féminin, d'éducation, d'enseignement, etc., 20 volumes.

Ordres religieux de femmes : enseignants, charitables, missionnaires, contemplatives, leurs fondatrices, les grandes abbesses, etc., 200 volumes.

Oeuvres et associations charitables : syndicats féminins, publication du ministère du Travail, lois et décrets sur le travail féminin, 500 volumes.

Sociétés féministes anciennes et actuelles : historiques, fondatrices, activité, bulletins, publications, réunions (documentation tenue à jour), volumes et brochures, portraits, autographes anciens et modernes, fiches des principales bibliothèques contenant des documents sur la question féministe et les féministes.

Histoire de Paris : prisons, couvents, hôtels célèbres, plan Gilbert (rélié).

Ouvrages d'intérêt général : dictionnaires historiques, français et étrangers, révolutions de Paris (édition ancienne), encyclopédie (édition ancienne), etc., dossiers d'articles de presse, dossier sur des personnalités féminines importantes.

Collection de journaux féministes anciens et modernes, tract, affiches, bulletins, etc.

Documentation sur les carrières accessibles aux femmes depuis la seconde moitié du dix-neuvième siècle : femmes médecins, avocates, pharmaciennes, dentistes, chartistes, ingénieurs, etc.

Femmes prix de Rome : conquêtes, féministes : historiques, résultats.

Créations nouvelles : surintendantes d'usines, services social, infirmières sociales, etc. (en volumes reliés ou brochés et en brochures, quantité importante non évaluée).

Votre 4^e Commission vous demande, Messieurs, d'adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil.

« Vu le mémoire en date du 29 décembre 1931, par lequel M. le Préfet de la Seine lui propose d'accepter la donation que Mme Marguerite Durand fait à la Ville de Paris d'une bibliothèque de livres, de manuscrits, d'estampes, de journaux et revues, d'autographes, se rapportant à l'activité intellectuelle de la femme à travers les siècles ; laquelle bibliothèque sera installée dans les nouveaux bâtiments de la mairie du 5^e arrondissement,

Etant entendu que ces documents seront mis gratuitement à la disposition du public pour être consultés sur place ou prêtés à domiciles ;

Sur le rapport présenté par M. Léon Rictor, au nom de la 4^e Commission,

* * * * * Déliberé :

« Article premier. — M. le Préfet de la Seine est autorisé à accepter au nom de la Ville de Paris la donation faite par Mme Marguerite Durand, demeurant à Pierrefonds (Oise), d'un ensemble de documents manuscrits et imprimés se rapportant à l'activité intellectuelle de la femme à travers les siècles. À charge par la Ville de créer une bibliothèque spécialisée où ces documents seront mis à la disposition du public pour être consultés sur place ou prêtés à domicile ;

« Art. 2. — La bibliothèque nouvelle ainsi créée portera le nom de la donatrice.

« Art. 3. — Mme Marguerite Durand sera mise durant la bibliothécaire bénévoile de ladite bibliothèque dont elle aura la direction.

« Art. 4. — Pour le fonctionnement de cette bibliothèque, les crédits suivants seront ouverts au budget de 1932 en augmentation de ceux prévus aux chapitres et articles ci-après :

« Chap. 2, art. 163/1^e, un crédit de 12.000 francs pour la rétribution d'une bibliothécaire adjointe ;

« Art. 163/5^e, un crédit de 4.000 francs pour l'entretien et le nettoyage de ladite bibliothèque ;

« Art. 164/18^e, un crédit de 8.000 francs pour les frais d'exploitation de ladite bibliothèque tels que reliure, abonnements, périodiques, enrichissement des collections ;

« Chap. 8, art. 30, un crédit de 4.000 francs pour les frais nécessités par ladite donation. »

Adopté (1931, 1780).

201. — Renvoi à l'Administration de deux mémoires de M. le Préfet de la Seine relatifs à la construction par l'Office public d'habitation à bon marché de la Ville de Paris de deux groupes d'immeubles à loyers moyens 233-237, rue d'Alesia et 147-161, rue Vercingétorix.

M. Salom, au nom de la Commission de l'habitation. — Messieurs, conformément à la décision prise par la Commission de l'habitation, nous vous prions de renvoyer à l'Administration deux mémoires de M. le Préfet de la Seine relatifs à la construction par votre Office municipal de deux nouveaux groupes d'immeubles à loyers moyens, 233-237, rue d'Alesia et 147-161, rue Vercingétorix.

Je vous signale qu'il s'agit de constructions nouvelles et non commencées.

Certains de nos collègues ont émis l'avis qu'il y a lieu de réviser le programme prévu pour les exercices futurs par l'Office public d'habitations à bon marché de la Ville de Paris, et d'examiner s'il n'y a pas lieu de restreindre ou de retarder la construction d'habitations à loyers moyens afin d'augmenter, s'il est possible, le nombre de logements à bon marché dits du type amélioré.

2. [**Annexe 2 : Lettre d'information de la bibliothèque Marguerite Durand, mai-juin 2017**](#)

PARIS BIBLIOTHÈQUES

bibliothèque
Marguerite
Durand
lettre d'information
Mai-Juin 2017



Suivez-nous sur  

Actualités

En mai, nous vous proposons une rencontre ainsi que deux expositions :

- Une exposition sur **Femmes et hommes pendant la Grande guerre** qui se poursuivra jusqu'au 20 mai.
- Une rencontre le 31 mai avec Christine Bard et Sylvie Chaperon à l'occasion de la sortie du **Dictionnaire des féministes en France du 18e au 21e siècle**, qui sera accompagnée d'une exposition.

A noter que la bibliothèque sera exceptionnellement fermée le samedi 3 juin.

Dictionnaire des féministes

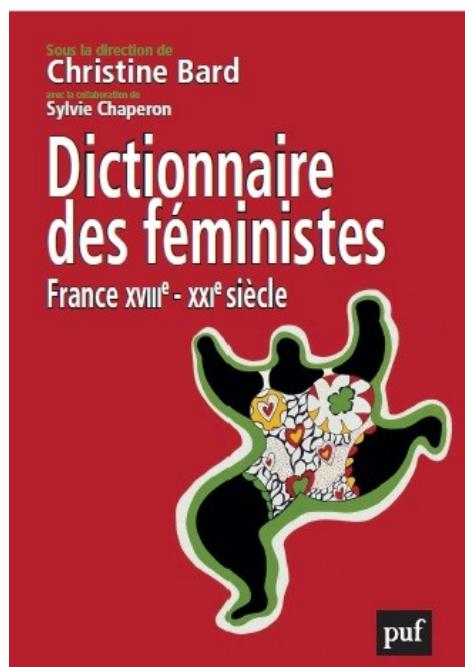
Conférence, mercredi 31 mai, à 18h30

[Rencontre avec Christine Bard et Sylvie Chaperon](#) qui ont dirigé la rédaction du *Dictionnaire des féministes en France du 18e au 21e siècle*, paru en février 2017 aux Presses Universitaires de France. Ce dictionnaire, mêlant approche biographique et thématique, a vocation à embrasser les différents concepts, sujets et personnalités liés à la cause des femmes au cours des siècles concernés.

Professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Angers, présidente de l'association Archives du féminisme, Christine Bard est une spécialiste de l'histoire des femmes, du genre et du féminisme.

Sylvie Chaperon, professeure d'histoire contemporaine du genre à l'université de Toulouse Jean Jaurès, est spécialiste de l'histoire du féminisme et de la sexualité.

Exposition du 31 mai au 30 juin : une exposition sous forme d'abécédaire accompagnera la rencontre tout le mois de juin.



Femmes et hommes dans la Grande Guerre

Exposition jusqu'au 21 mai

Faisant suite à une conférence de l'historienne Clémentine Vidal-Naquet sur le « Lien conjugal pendant la Grande Guerre », organisée avec la bibliothèque Forney, qui a eu lieu le 19 avril, la bibliothèque Marguerite Durand expose une sélection de cartes postales, lettres et quelques autres documents sur le thème **des Femmes et des hommes dans la Grande guerre**.

192
193
Tombis - Calandres A Septembre 1914 1^{me}

Mon cher Tonfor,
Ah ! qu'elle joie j'ai eu ce matin ! J'étais ds le
jardin de St. Nazaire quand j'ai entendu le fracas, et
machinalement je suis allé au garage et il m'y avait rien
pour moi. Il m'a alors donné une enveloppe et des papiers
j'ai ouvert l'adresse au crayon, j'ai vite trouvé le nom
qui était cette lettre. J'étais tellement content que je
l'ouvris comme une fée. Je l'ai lue et j'étais content
c'est un extrait de Tonfor, si j'ose dire, et qui n'a
pas écrit une lettre. Je commençais à faire sauter ces papiers
aussi j'ai eu l'habileté d'envier à l'ame blanche pour
qui elle pris le crayon de la source des nouvelles
que j'ai ; j'étais à St. Nazaire. Ce matin on m'a répondue
aussi que d'ici quelques jours je me donnerai de la
souffrance, et voilà que aujourd'hui je suis de
personne puisque c'est moi-même (et j'en suis
bien contente) qui me les donne. Je vais, après ta
lettre, venir à Tulle et à Chassonne pour la ramener.
Tonfor "est très pressé et de ce qu'elle connaît
une nouvelle elle s'impose de me la faire sortir.
Hier soir même elle m'a envoyé une carte où elle
me dit que le fils Dega leur a donné de bonnes nouvelles
du 19^e régiment et du 3^e régiment d'artillerie où il a son beau-frère.
Elle a promis à ton père qu'il débarquait de ce côté. Tonfor
honneur de Tonfor ont été délivrés ; on attend le retour de Tonfor.
Marie, une femme faisant la grimaçade de malice parce qu'elle
n'avait pas de lettre de son mari, comme moi. Nous
passons toutes nos journées ensemble. Aujourd'hui



L'original du mois

Exposition du 23 mai au 17 juin, à la Médiathèque Jean-Pierre Melville

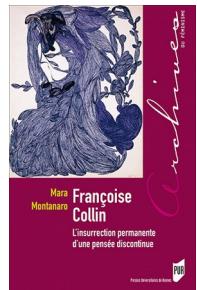


Dans le cadre de [« l'original du mois »](#), la BMD prête plusieurs documents originaux à la médiathèque Jean-Pierre Melville, pour une exposition sur l'écrivaine et philosophe féministe [Françoise Collin et sur les Cahiers du GRIF](#) (Groupe de Recherches et d'Informations Féministes), première revue en langue française issue de la deuxième vague du féminisme.

Conférence, samedi 10 juin, 10h, à la Médiathèque Jean-Pierre Melville

Cette exposition s'accompagnera d'une conférence philosophique autour du livre

Françoise Collin : L'insurrection permanente d'une pensée discontinue de Mara Montanaro. L'autrice sera présente, ainsi que les philosophes Fabienne Brugère, Orazio Irrera et Judith Revel.

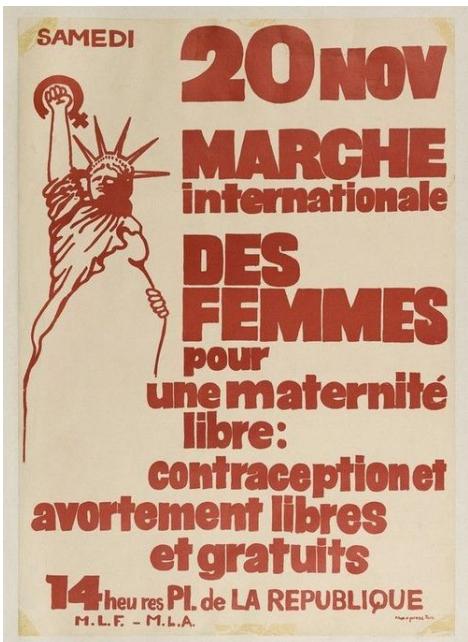


La philosophe Mara Montanaro est quant à elle une chercheuse dont les travaux portent sur la philosophie contemporaine, les études de genre et postcoloniales.

Hors les murs

Exposition du 22 avril au 22 juillet, à l'Hôtel de Ville

Nous prêtons actuellement deux documents à l'Hôtel de Ville pour l'exposition [Le Gouvernement des Parisiens. Paris, ses habitants, l'État, une histoire partagée.](#)



Cette exposition cherche à faire comprendre l'histoire, les luttes, arrangements et redéfinitions de la ville et de l'État qui font de Paris une capitale en constante adaptation.

Elle évoque notamment le rôle des citoyens et citoyennes de Paris dans ce processus : mentionnant les marches de femmes ayant eu lieu dans les années 1970-1980 dans la capitale. Aussi prêtons-nous une affiche (1971) ainsi qu'une photographie prise par **Catherine Deudon** le 8 mars 1980 sur ce thème.

Manifestations extérieures

Nous vous recommandons quelques expositions et conférences...

Conférence, jeudi 11 mai, 19h, à la Mairie du 4^e arrondissement de Paris

Le cycle de conférences organisé par la bibliothèque Forney se poursuit avec pour thème [Hommes frustrés, femmes libres ? Les poilus et la dénonciation de la frivolité des femmes](#) : une rencontre qui se penchera sur le sentiment qu'ont eu les hommes de la Grande guerre de vivre une période d'inversion des rapports de domination entre les sexes et sur leur hostilité vis-à-vis de la soi-disant frivolité des femmes.



Le conférencier, Jean-Yves Le Naour, est historien et spécialiste de la Grande Guerre.

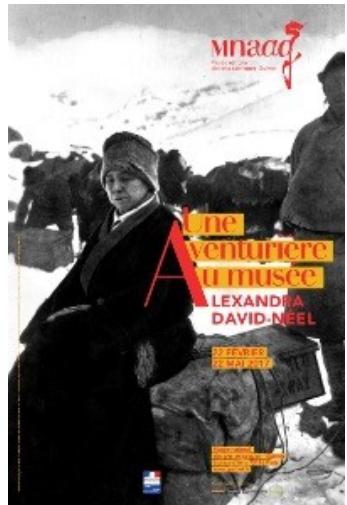
Expositions du 20 février au 22 mai, au Musée National des Arts Asiatiques Guimet

Le Musée Guimet accueille actuellement deux expositions :

- [Une aventurière au musée, Alexandra David-Neel](#),

qui, à travers les œuvres qu'elle a léguées au musée, évoque le parcours de cette femme libre, première européenne à être entrée à Lhassa.

Quelques planches d'une [bande dessinée](#) récente, retracant sa vie, sont également présentées.



- L'exposition [Kimono, au bonheur des dames](#) permet

de découvrir plusieurs belles pièces de ce vêtement traditionnel japonais, l'un des seuls à être commun aux hommes, aux femmes et aux enfants. Elle revient sur son histoire, ses évolutions, de l'époque Edo à aujourd'hui, d'un usage aristocratique à celui d'un habit utilisé par toute la population.

Exposition du 27 avril au 13 août, au Palais Galléra - musée de la Mode de la Ville de Paris

[Dalida, sa garde-robe, de la ville à la scène](#) : pour le trentième anniversaire de la disparition de la chanteuse, le Palais Galliera ouvre les portes de son incroyable garde-robe.



Exposition du 31 mars au 3 septembre, au Musée national Picasso

Le musée Picasso revient sur une partie moins connue de l'œuvre et de la vie de Pablo Picasso : sa relation conjugale avec [Olga Picasso](#). L'exposition offre ainsi à voir quelle inspiration Olga a pu susciter chez son époux - inspiration changeant de visage au fur et à mesure que le regard du peintre et leur relation de couple a évolué. Zoom sur la vie de cette femme à travers l'œuvre de ce mari, et vice-versa.

Nous participons également à une manifestation extérieure à l'étranger ce mois-ci :

PORUGAL, conférence, lundi 22 mai, à l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lisbonne

Annie Metz, la directrice de la BMD, fera une communication sur Marguerite Durand et sur la bibliothèque à l'[Institut des sciences sociales de l'Université de Lisbonne](#), dans le cadre de la *Semaine du genre*.

Collections

Nous vous invitons également à découvrir nos [nouvelles acquisitions](#) du mois, ainsi qu'une sélection de [livres anciens](#) achetés en 2016.

Nous vous signalons aussi :

- L'achat aux enchères d'une importante **correspondance amicale** (60 lettres) de **Séverine**, journaliste engagée et féministe, adressée à **Frantz Jourdain**, architecte, constructeur notamment de la Samaritaine, décorateur, critique d'art qui eut comme précepteur Jules Vallès, très lié à Séverine.
- Et l'acquisition de deux beaux **ensembles de photographies** :

- « Femmes remarquables » : écrivaines, exploratrices, ethnologues, ainsi qu'une série de femmes au travail pendant la première Guerre Mondiale à Paris vraisemblablement produite par un amateur.



- Et un ensemble rare d'une trentaine de clichés de **femmes combattantes**, d'époques variées et de pays différents, pour la plupart d'auteurs anonymes.

Pour toutes vos [recherches](#) documentaires sur les femmes, le féminisme et le genre, n'hésitez pas à [nous contacter](#)

[bibliothèque Marguerite Durand](#) - 79 rue Nationale -75013 Paris

Métros Olympiades (L14), Tolbiac (L7), Nationale (L6)

Pour vous désinscrire, cliquez ici

crédits images : BMD, Roger-Viollet, Catherine Deudon

bmd@paris.fr

MAIRIE DE PARIS 



le magazine gratuit des bibliothèques

3. Annexe 3 : Cartels de Benoîte Groult, Jeanne Bouvier, Catherine Deudon et Annie Ernaux

Pour l'exposition abécédaire, faite en lien avec la sortie du *Dictionnaire des féministes*, à la BMD, du 31 mai au 30 juin 2017

Benoîte GROULT (1920-2016)

Issue d'une famille artiste et bourgeoise parisienne, Benoîte Groult a d'abord été professeure de littérature et connu plusieurs mariages, dont un malheureux avec Georges de Caunes, dont elle a subi la misogynie, et son mariage avec Paul Guimard, avec qui elle passa un contrat de liberté réciproque.

D'abord connue pour ses romans, elle devient, après la publication de son pamphlet féministe *Ainsi soit-elle* en 1975, une figure féministe engagée, luttant notamment pour la féminisation des noms de métiers ou contre l'excision. Sur la fin de sa vie, elle aborde également la vieillesse et milite pour le droit de mourir dignement.

Jeanne BOUVIER (1865-1953)

Elle fut l'une des rares féministes notables de la IIIe République à être issue du monde ouvrier. Contrainte d'arrêter les études pour lesquelles elle était douée pour travailler comme ouvrière dès 11 ans, elle double sa journée d'un travail à domicile le soir pour compenser son faible salaire. Elle se syndique dès 1910 et milite dès lors pour la défense des droits des travailleuses, notamment au sein de la CGT, puis du Conseil supérieur du travail où elle parvint à faire passer une loi sur le salaire des ouvrières à domicile (1915). Écartée de la CGT en 1923 pour brouilles internes, elle vécut de son travail ouvrier jusqu'à sa mort - occupant en parallèle ses 30 dernières années à faire de la recherche historique.

Catherine DEUDON (1940-...)

Photographe féministe emblématique des années Mouvement, Catherine Deudon fit les premières expériences du militantisme auprès de son père, en collant des affiches contre la guerre d'Algérie dans les années 50. A 18 ans, elle renonce à passer son baccalauréat et monte à Paris, suivant une fille dont elle est tombée amoureuse et découvrant les lieux de sociabilité lesbienne. Elle commence sa carrière comme assistante de la photographe Denise Colomb. Lors de mai 68, elle participe au mouvement en électron libre, et elle fera de même au sein du MLF, immortalisant les mouvements de femmes de l'époque, thème central de son œuvre. Elle continue de photographier les femmes en lutte et poursuit son engagement aujourd'hui, notamment en faveur de la laïcité.

Annie ERNAUX (1940-...)

Issue d'un milieu modeste, Annie Ernaux devient professeure de lettres modernes puis écrivaine. Son œuvre, à dimension partiellement autobiographique, analyse notamment son expérience de la promotion sociale et les rapports de classe vécus au quotidien, mais aussi son expérience de femme. Elle tend par cela à légitimer le traitement de sujets féminins, tel l'avortement qui est le thème central de son livre *L'Événement*. Militante de l'association Choisir et du MLAC dans le privé, elle met pas en avant son engagement féministe dans sa carrière littéraire, mais eut plusieurs prises de position publiques dans les journaux. Elle participa également au jury du prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes.

4. **Annexe 4 : Documents exposés sur Benoîte Groult, Jeanne Bouvier, Catherine Deudon et Annie Ernaux**

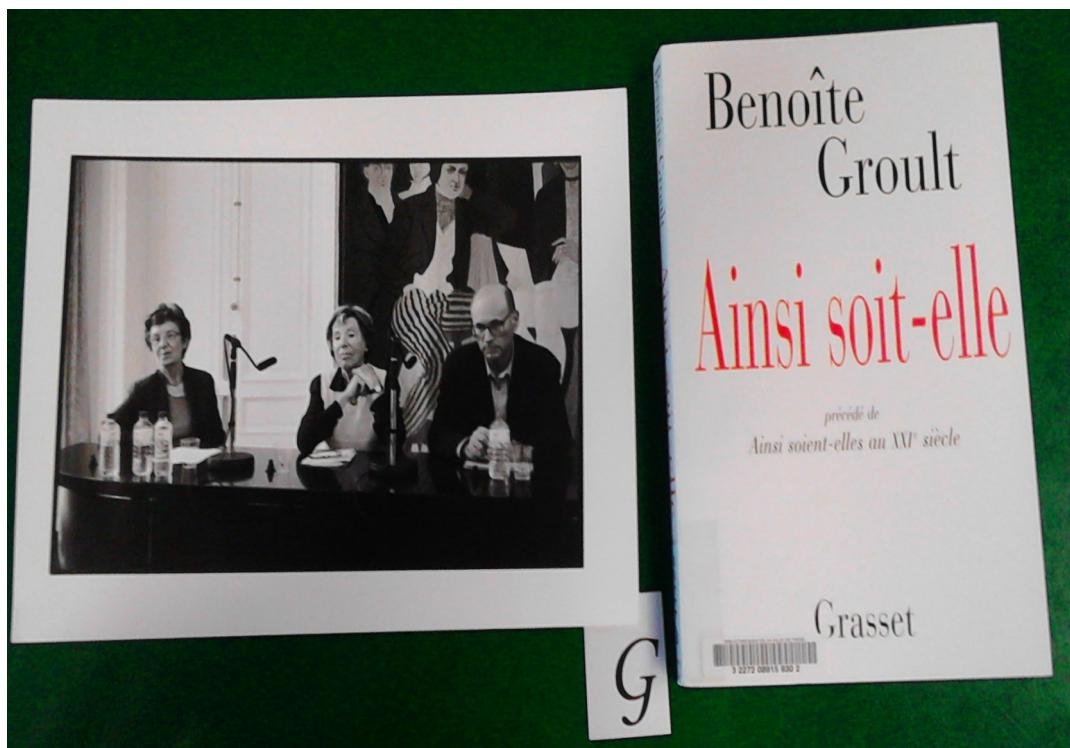


Illustration 58: *Ainsi soit-elle* de Benoîte Groult, 25 ans après : Michelle Perrot, Benoîte Groult (à droite) et Boris Cyrulnik. Photographie de Catherine Deudon.

Ainsi soit-elle ; précédé de *Ainsi soient-elles au XXI^e siècle*, Benoîte Groult, Grasset, 2010.

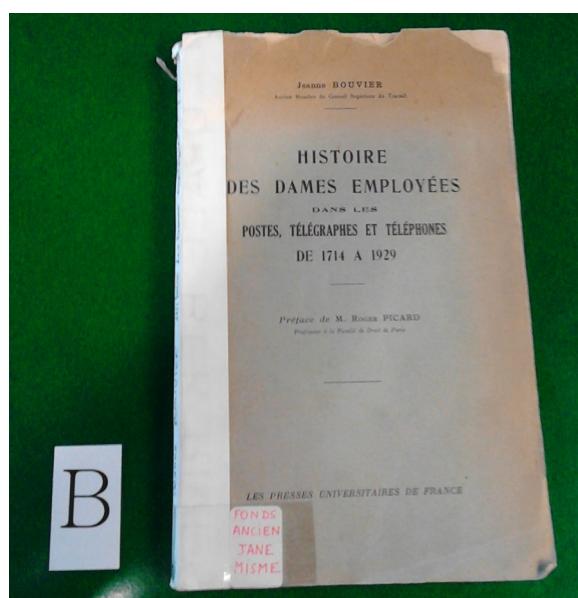


Illustration 59: Histoire des dames employées dans les postes, télégraphes et téléphones, Jeanne Bouvier, Presses Universitaires de France, 1930 (document du fonds Jane Misme)



Illustration 60: Marche pour les 25 ans de la loi Veil. Photographie de Catherine Deudon, 2010.

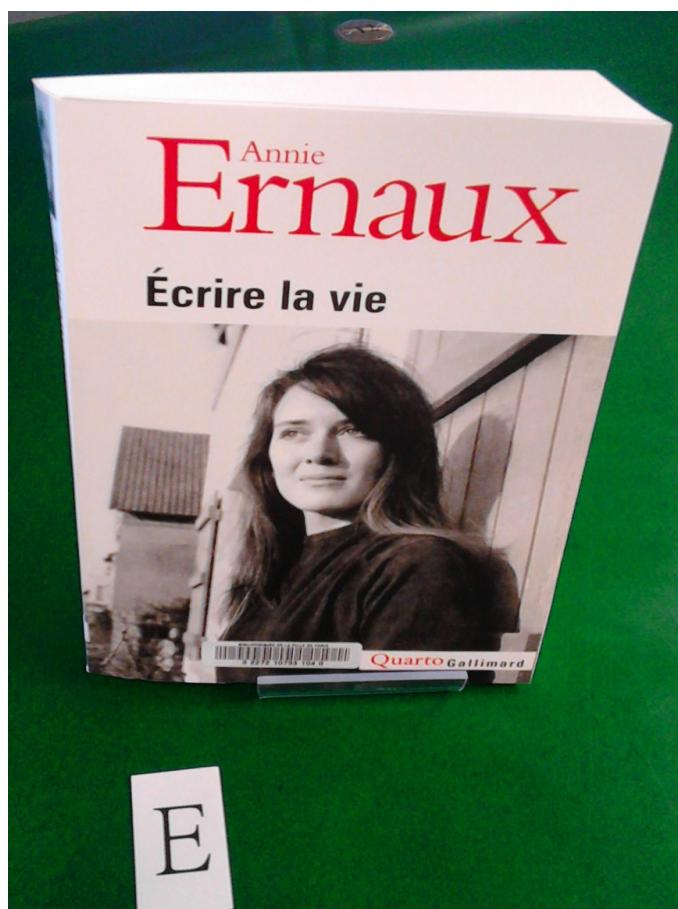


Illustration 61: *Ecrire la vie*, Annie Ernaux, Gallimard, 2011.

5. [**Annexe 5 : Document Word laissé à la BMD pour faire le bilan du travail effectué**](#)

Travaux préparatoires à la rétroconversion des dossiers documentaires thématiques

Ces travaux préparatoires ont essentiellement visé à la constitution de **documents de travail** pouvant être fourni à la société prestataire qui aura la charge de la rétroconversion.

Deux tableaux Excel ont donc été construits : un pour les **dossiers thématiques** ayant une cote **Dewey**, et un pour les dossiers ayant une **cote numérique**.

Ils sont **construits selon le même modèle**, avec dans l'ordre des **colonnes** pour :

- la **cote**, le **nom** du dossier (pour identifier le dossier)
- l'**indexation noms communs**, l'**indexation noms propres**, l'**indexation collectivités**, l'**indexation géographique** (pré-remplies pour faciliter le travail d'**indexation**, et pré-séparées pour suivre la séparation des entrées Uni-marc que devra suivre le catalogueur)
- la **date** de début (voire de fin du dossier quand c'est possible : pour situer dans le temps)
- les **notes générales** (qui reprennent les informations qui étaient sur les fiches papiers : regroupant ainsi des informations sur le sujet du dossier, l'association ou le thème concerné, ou sur le contenu du dossier, le type de document présent, les sous-dossiers qu'il comporte... cette note contient aussi les renvois suggérant d'autres dossiers à voir dans une thématique proche)
- les notes sur la **volumétrie** (quand les dossiers est particulièrement volumineux, s'étalant sur plusieurs boîtes, ou particulièrement petit, à savoir comportant moins de 5 documents)
- les notes sur le **classement** (sauf dans le cas de classement chronologique, qui est le classement par défaut. Est signalé dans cette note les cas de classement par pays, par ordre alphabétique...)
- les **liens** (liens hypertextes pour les dossiers sur des associations qui ont leur propre site)
- et une dernière colonne qui pose la **question de la documentation à retirer** : qui signale lorsque de la correspondance est supposée être dans le dossier (d'après la fiche papier : à vérifier 1° que c'est toujours vrai et que la correspondance est bien dans le dossier, 2° si cette correspondance est à laisser ou retirer du dossier pour être mieux conserver ailleurs)

Les tableaux ont la même **légende**, la suivante :

Le **bleu** signifie que les mots utilisés pour l'*indexation* sont a priori bien conformes à **Rameau**. Ils sont **en bleu et en gras** quand j'ai eu quelques **doutes sur l'indexation** – il serait alors bon de vérifier si l'*indexation* est bien correcte.

Autre marqueur du doute : le fond jaune.

Je l'ai utilisé dans la colonne *date*, lorsque j'ai daté le dossier en me basant sur ce qu'il contenait : mais puisqu'il y a parfois des documents non datés, il n'est pas sûr que la date indiquée soit bien la plus ancienne.

Je l'ai aussi utilisé dans les colonnes d'*indexation* lorsqu'il y avait un doute fort quant à l'indexation (pour les associations notamment : doute sur le degré de précision nécessaire, sur le fait que l'association corresponde à l'autorité matière, etc).

Le rouge, utilisé uniquement dans la colonne *indexation géographique*, signifie que le mot coloré est à ignorer (considérer la case comme vide). Après construction des vedettes Rameau, les noms géographiques ont souvent eu leur place en subdivision de noms communs. Le peu de vedettes Rameau rentrant dans le cadre de l'indexation géographique est en bleu. **Les quelques pays en rouge et en gras posent question : ils n'apparaissent pas dans l'indexation et je me demandais s'il ne fallait pas malgré tout les faire ressortir – à votre appréciation.**

Dans la zone des *notes générales*, le vert indique des suggestions faites aux lecteurs, les renvois vers d'autres dossiers à la thématique proche (les « Voir aussi » des fiches papier).

Quelques *dossiers* sont indiqués avec un fond turquoise comme étant probablement à séparer en plusieurs notices lors du catalogage (ou si seule la zone de notes générales est turquoise : la réduire). Il s'agit de dossiers comportant trop de mots Rameau pourtant intéressants à garder (des listes d'associations, syndicats, partis politiques... en bref, plusieurs collectivités d'un même type mais qu'il est pertinent de préciser).

Plusieurs dossiers sont sur fond vert, pour indiquer qu'il ne s'agit pas de dossiers thématiques : ce sont des dossiers biographiques d'hommes (étudiant leur rapport aux femmes) – à traiter différemment a priori.

Deux *dossiers* ont un fond rouge : ce sont deux dossiers biographiques d'hommes qui ne concernent en fait pas ou peu les femmes et semblent donc hors sujet et sans cohérence avec les fonds de la BMD. Cela pose la question de la pertinence de les garder, d'autant plus que la BHVP a aussi des dossiers sur les mêmes chercheurs (Michel Foucault et Pierre Bourdieu - dont les dossiers ne sont vraiment pas centrés ni sur leurs travaux portant sur les femmes ni sur leurs liens personnels avec les femmes). Faut-il les supprimer ? Les donner à la BHVP ? Les garder malgré tout ?

Quelques cases ont un fond violet : c'est simplement pour indiquer visuellement qu'il y a peu de documents dans le dossier, et qu'il est peut-être à regrouper avec d'autres associations du même thème (cette information double la note de volumétrie, en plus visible).

Enfin, les cases en fond jaune, en gras et à bordure larges sont des suggestions, des remarques faites pour le catalogage. Ce sera à supprimer lors de la saisie : ces notes sont à l'attention des bibliothécaires seulement.

J'ai effectué **plusieurs regroupements de dossiers** (sous l'égide de Brigitte pour plusieurs d'entre eux), dont je fais la liste ci-dessous. Cela devrait vous permettre de connaître les mouvements de dossiers qu'il y a eu, de les évaluer, éven-

tuuellement de revenir dessus si besoin. Ce sont essentiellement des petits dossiers intégrés à des ensembles plus grands qui englobaient la même thématique.

- **Suppression** du dossier **Assurances privées** qui ne comportait que 3 documents dont un seul parlait vraiment des femmes (lequel a été intégré au DOS 331 CHE Chefs d'entreprises, au vu du sujet spécifique qu'il traitait, les assurances vie des femmes chefs d'entreprise – tandis que les deux autres documents ont été désherbés).
- Suppression du dossier **Arts déco** (qui contenait 1 document sur une femme faisant de l'artisanat d'art : lequel a été intégré dans le DOS 331 MET Métiers divers. 1.)
- Suppression du dossier **Enseignement de l'histoire**, qui contenait 2 documents (un document portant sur le traitement des femmes dans les manuels scolaires d'histoire de la IIIe République, intégré au DOS 155.3 SEX Sexisme dans les manuels scolaires et à l'école ; l'autre document, une brochure portant sur le rôle des historiennes, archivistes et bibliothécaires dans la mise en lumière de l'histoire des femmes, intégré dans le DOS 900 HIS Historiennes).
- **Intégration** du dossier **École de journalisme** dans le DOS 070 JOU **Journalistes. France**
- Intégration du dossier **Auxiliaires familiales** (une association catholique) dans le DOS 270 FAM **Famille du point de vue de l'Église**
- Intégration du dossier **Groupe d'Orsay** dans le DOS 284 PRO **Femmes protestantes**
- Intégration des dossiers **Pyrotechnie** (ouvrière dans la) et **Électricité** (ouvrières dans l') dans le DOS 331 OUV **Ouvrières**
- Intégration des dossiers **Mariages d'officiers** et **Mariages d'institutrices** dans le DOS 347 MAR **Mariage**
- Intégration du dossier **Conseil supérieur de l'enseignement** dans le DOS 370 ENS **Enseignement secondaire**
- Intégration du dossier **Mariage – Petites annonces** dans le DOS 392 MAR **Mariage – Agences matrimoniales**
- Intégration du dossier **Muses romantiques** dans le DOS 396 INS **Inspiratrices**
- Intégration du dossier **École d'aéronautique** dans le DOS 629 AVI **Femmes dans l'aviation**
- Intégration des dossiers **Maîtresses de maison** et **Conseillères ménagères** dans le DOS 640 ECO **Économie domestique**
- Intégration du dossier **Association pour la promotion des artistes plasticiennes** dans le DOS 700 ART **Arts plastiques**
- Intégration du dossier **Tricot** dans le DOS 746 TEX **Textile (art)**
- Intégration du dossier **Audiovisuel** dans le DOS 791.4 TEL **Télévision – Radio**
- Intégration du dossier **Habilleuses** dans le DOS 792 COS **Costumières** de théâtre
- Intégration du dossier **Lysistrata** (association de sportives) dans le DOS 796 SPO **Sports**
- Intégration du dossier **Thèses de droit** dans le DOS 800 THE **Thèses et maîtrises**
- Intégration des dossiers **Prix Minerva** et **Prix littéraire de la femme** dans le DOS 806 PRI **Prix littéraires**
- Intégration du dossier **Littérature catalane** dans le DOS 860 ESP **Littérature. Espagne**
- Intégration du dossier **Conseil de guerre** dans le DOS 944.08 DRE **Affaire Dreyfus**

- **Création** du DOS 271 REL **Religieuses**.

Regroupant des petits dossiers sur différentes congrégations religieuses, ou types de religieuses : les Béguines, les Bénédictines, les Carmélites, les Chanoinesses, les Filles de la Charité, les Clarisses, les Congrégation (global), les Diacresses, les Dominicaines, l'Abbaye de Fontevrault, les Franciscaines, les Religieuses (global), les Missionnaires catholiques, l'Abbaye de Port-Royal, les Sœurs des campagnes, les Sœurs des pauvres, les Trappistes, les Ursulines et les Visitandines.

- **Création** du DOS 331 MET **Métiers divers. 2.**

Regroupe des petits dossiers sur des métiers exercés par des femmes (après 1945) : Métiers du tourisme, Assistante de gestion, Diététicienne, Forestière - technicienne, Gantière, Métiers des marchés ou encore Femme de service.

Il existait déjà un dossier DOS 331 MET Métiers divers. 1. Il a été décidé de faire deux dossiers pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut.

- Création du DOS 331 MET **Métiers exercées par des femmes. XIXe – 1^{ère} moitié XXe.**

Probablement à renommer. Recoter en fonction (y compris les sous-dossiers). Le nom provisoire a été indiqué au crayon à papier sur la chemise du dossier

Regroupe des petits dossiers sur les métiers exercés par des femmes avant 1945 : Laborantine, Chimiste - physicienne, Brocheuse, Camelot, Charretier, Claviste, Colleuse d'affiche, Débardeuse, Déménageur, Échantillonneuse, Éclusière, Étagiste, Forgeron, Fossoyeur, Garde champêtre, Machiniste, Méhariste, Mécanicien, Métallurgiste, Ouvreuse, Receveuse de tramway - bus, Rémuuseuse, Scaphandrier, Marchande de saison ou Ostréicultrice.

- Création du DOS 362 ASS **Associations de bienfaisance pour les mères.**

Regroupe des petits dossiers sur divers associations : Aide maternelle, Association des dames de Briey, Berceaux de Saint-Cloud, Dotation des mères françaises, Dû aux mères, Foyer maternel, Ligue française des mères de famille, Œuvres d'accouchement, Société maternelle.

- Création du DOS 362 OEU **Œuvres philanthropiques pour les enfants. 2.**

Regroupe des petits dossiers sur divers associations : Œuvre des trousseaux, Maison des enfants de France, Droit à la vie, Office de protection de la maternité et de l'enfance, Comité français de secours aux enfants, Placement familial des tout-petits, Union internationale des secours aux enfants.

Il existait déjà un dossier DOS 362 OEU Œuvres philanthropiques pour les enfants. 1. Il a été décidé de faire deux dossiers distincts pour le catalogage : pour éviter d'avoir une notice avec un trop plein de mots Rameau, vu le nombre d'associations à indexer.

- Création du DOS 396 CEN **Centres d'études féministes.**

Regroupe des petits dossiers sur divers associations : le Centre d'Études Féministes de l'Université de Provence, le Centre de Recherches et d'Informations Féministes et le Centre Lyonnais d'Études Féministes.

- Création du DOS 396 LIG **Ligues pour le suffrage des femmes**

Regroupe les dossiers : Ligue d'action féminine pour le suffrage des femmes, Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes et Ligue nationale pour le vote des femmes.

Dossier à intégrer dans le dossier Droit de vote des femmes. France, par la suite ? A voir avec le service de numérisation s'il est possible de l'intégrer

- **Fusion** des dossiers Clubs de femmes et Ladies'club **pour créer** le DOS 367 CLU **Clubs de Femmes. Ladies' Club**

- Fusion des dossiers Polygamie et Polyandrie pour créer le DOS 392 POL **Polygamie. Polyandrie.**

- Fusion des dossiers Clubs Femmes - France et Clubs Femmes - Étranger pour créer le DOS 396 CLU **Clubs Femme**

- Fusion des dossiers Allaitement maternel et Allaitement artificiel pour créer le DOS 618 ALL **Allaitement**

Quelques dossiers sont restés **introuvables** :

- Le DOS 618 GYN sur le **Dispensaire des femmes de Genève**. Introuvé y compris dans le DOS 618 GYN Gynécologie.

- Et le DOS 154 sur l'**International Alliance of Women** (D'après sa fiche : Organisation féministe qui rassemble des groupes de femmes. Devise : Equal rights - equal responsibilities. Créé en 1904 à Berlin. Voix consultative aux Nations Unies et au Conseil de l'Europe. Édite un périodique : International Women's News (ISSN 002-9120))

Voilà pour l'essentiel. Si besoin, c'est toujours possible de me recontacter par mail.

Bon courage pour la suite !

RÉSUMÉ

La bibliothèque Marguerite Durand est une bibliothèque spécialisée sur les femmes et le féminisme et elle est la seule à l'être en France. C'est dans cette bibliothèque parisienne que j'ai effectué mon stage de Master 2 Histoire et Document parcours Bibliothèques, pendant trois mois. Ma mission a consisté en la préparation d'une rétroconversion : celle des dossiers documentaires thématiques de la bibliothèque, un fonds unique. L'objectif de ce travail était de préparer le référencement des dossiers en ligne, de manière à les rendre plus visibles et à les valoriser.

ABSTRACT

The Marguerite Durand Library is a specialized library in women and feminism : the only one in France. I did my internship in that parisian library for three months, as part of my formation (a Master 2 Histoire et Document parcours Bibliothèques). I had to prepare a retrospective conversion for the thematic documentary files, which represent an unique collection. The aim of this work was to permit to reference online these files. It will give them more visibility and this will participate to their valorization.

keywords : Bibliothèque Marguerite Durand, specialized libraries, feminist libraries, parisian libraries, retrospective conversion, documentary files

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Emilie Durand
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le 21 / 05 / 2017

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

